

JEAN-FRANÇOIS CARON



# LE PRINCE 2020

De l'usage de la dictature  
au 21<sup>e</sup> siècle ?





# Le Prince 2020

De l'usage de la dictature au 21<sup>e</sup> siècle ?



JEAN-FRANÇOIS CARON

# Le Prince 2020

De l'usage de la dictature au 21<sup>e</sup> siècle ?



Presses de  
l'Université Laval

financié par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada

Canada

Nous remercions le Conseil des arts du Canada de son soutien.

We acknowledge the support of the Canada Council for the Arts.

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.



Conseil des arts  
du Canada

Canada Council  
for the Arts

SOPEC  
Québec



Mise en pages : In Situ

Maquette de couverture : Laurie Patry

Dépôt légal 1<sup>er</sup> trimestre 2020

ISBN : 978-2-7637-4692-0

ISBN PDF : 9782763746937

Les Presses de l'Université Laval

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

À ma princesse, Marie-Gabrielle



# Table des matières

---

Remerciements . . . . .	XI
Introduction . . . . .	1
Des desseins des gouvernements: préserver la souveraineté de l'État . . . . .	9
Des desseins des gouvernements: prévenir les conflits internes . . . . .	17
De la nature humaine et des moyens de la contrôler . .	31
Des qualités requises pour gouverner une société démocratique . . . . .	47
De la nécessité de confier la gouvernance à un Prince pour sauver une démocratie et ses principes . . . . .	55
De la nécessité de confier le pouvoir à un Prince pour créer un nouvel État . . . . .	65
Des qualités requises d'un Prince . . . . .	81
De la façon dont un Prince devrait être perçu par ses citoyens . . . . .	93
Du regain de popularité que connaissent aujourd'hui les Princes . . . . .	105
Lectures supplémentaires . . . . .	111
Index . . . . .	115

# LE PRINCE

PAR NICOLAS MACHIAVEL

Combien il y a de sortes de principautés, et par quels moyens on peut les acquérir . . . . .	118
Des principautés héréditaires . . . . .	119
Des principautés mixtes . . . . .	121
Pourquoi les États de Darius, conquis par Alexandre, ne se révoltèrent point contre les successeurs du conquérant après sa mort . . . . .	132
Comment on doit gouverner les États ou principautés qui, avant la conquête, vivaient sous leurs propres lois . . . . .	137
Des principautés nouvelles acquises par les armes et par l'habileté de l'acquéreur . . . . .	139
Des principautés nouvelles qu'on acquiert par les armes d'autrui et par la fortune . . . . .	144
De ceux qui sont devenus princes par des scélératesses . . . . .	154
De la principauté civile . . . . .	160
Comment, dans toute espèce de principauté, on doit mesurer ses forces . . . . .	165
Des principautés ecclésiastiques . . . . .	168
Combien il y a de sortes de milices et de troupes mercenaires . . . . .	172
Des troupes auxiliaires, mixtes et propres . . . . .	180
Des fonctions qui appartiennent au prince, par rapport à la milice . . . . .	186

Des choses pour lesquelles tous les hommes, et surtout les princes, sont loués ou blâmés . . . . .	190
De la libéralité et de l'avarice . . . . .	192
De la cruauté et de la clémence, et s'il vaut mieux être aimé que craint . . . . .	195
Comment les princes doivent tenir leur parole . . . . .	200
Qu'il faut éviter d'être méprisé et haï . . . . .	204
Si les forteresses, et plusieurs autres choses que font souvent les princes, leur sont utiles ou nuisibles . . . . .	217
Comment doit se conduire un prince pour acquérir de la réputation . . . . .	223
Des secrétaires des princes . . . . .	229
Comment on doit fuir les flatteurs . . . . .	231
Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États . . . . .	234
Combien, dans les choses humaines, la fortune a de pouvoir, et comment on peut y résister . . . . .	236
Exhortation à délivrer l'Italie des barbares . . . . .	241



# Remerciements

---

Cet ouvrage est le résultat de mon expérience en tant qu'ancien conseiller politique à la Chambre des communes du Canada, observateur de la vie politique et politologue. Les divers chapeaux que j'ai portés au fil des ans expliquent sans doute ma fascination pour Machiavel qui a eu un parcours similaire. Je suis donc reconnaissant envers toutes les personnes qui ont joué un rôle dans l'un ou l'autre de ces trois aspects de ma vie. J'aimerais remercier en particulier Lucien-Pierre Bouchard, Roch Bouchard, Jocelyne Girard-Bujold, François Houle, Dimitrios Karmis, Gilles Labelle, Guy Laforest, Gabriel Loubier, Koula Mellos, Douglas Moggach et Marc-André Nadon. Je suis aussi reconnaissant envers mes étudiants, qui, à force de m'interroger sur la pertinence de lire des classiques de la science politique, m'ont obligé à prouver la pertinence actuelle de ces «vieilles idées» en faisant des liens avec des exemples contemporains. Ce livre est le résultat de mes efforts. Je souhaite aussi remercier ceux et celles qui ont accepté de lire et de commenter les versions précédentes de ce projet, à savoir Venera Caron, Jacob Dreyer, Bagnur Karbozova et Lie Philip Santoso. Enfin, je suis reconnaissant à Geneviève Deschamps d'avoir traduit la version originale de ce livre.



# Introduction

---

Écrit en quelques semaines, *Le Prince* de Nicolas Machiavel est certainement l'un des ouvrages les plus mécompris de l'histoire de la science politique. Il est en effet regrettable qu'il ait été interprété par beaucoup d'auteurs comme un simple traité sur la manière de conserver le pouvoir à tout prix<sup>1</sup>, et par d'autres, non moins nombreux, comme un livre maléfique qui enseigne aux gouvernants l'art de duper son prochain. Poursuivant une finalité autrement plus ambitieuse que ces objectifs plus ou moins louables, il doit davantage être interprété comme un traité sur le bien commun et la liberté collective. Bien que Machiavel n'ait pas été le premier philosophe à discuter de ces thèmes, l'originalité de son approche réside dans son postulat principal: une idée qui a révolutionné le domaine de la science politique. Machiavel est en effet le premier théoricien politique à avoir ouvertement fondé sa théorie sur la façon dont les êtres humains se comportent réellement entre eux, ce qui a joué un rôle clé dans sa compréhension des objectifs vers lesquels

---

1. Il s'agit clairement de l'interprétation dénuée de vision que Dick Morris fait de l'ouvrage de Machiavel. Voir *The New Prince: Machiavelli Updated for the Twenty-First Century*, New York: St. Martin's Griffin, 1999.

les sociétés devraient tendre et dans ses recommandations sur la manière dont la société devrait être gouvernée et organisée. Son souhait de proposer une nouvelle compréhension de la politique est très clairement revendiqué dans un passage célèbre du *Prince*. Il écrit ainsi, au chapitre 15 :

Il reste à examiner comment un prince doit en user et se conduire, soit envers ses sujets, soit envers ses amis. Tant d'écrivains en ont parlé, que peut-être on me taxera de présomption si j'en parle encore ; d'autant plus qu'en traitant cette matière je vais m'écarter de la route commune.

C'est la raison pour laquelle Leo Strauss considérait Machiavel comme le père de la philosophie politique moderne. L'auteur s'est en effet écarté des schémas de pensée antiques de Platon et d'Aristote pour développer une conception inédite de la politique qui refuse de placer la moralité au cœur de sa compréhension de ce type d'action collective<sup>2</sup>. Clair et explicite, ce désir révolutionnaire de Machiavel en a conduit beaucoup à mésinterpréter son ouvrage. Il est vrai que son approche l'a mené à célébrer des pratiques politiques jugées immorales, ce qui explique pourquoi l'opinion publique considère désormais Machiavel comme un « professeur du mal »<sup>3</sup> et le *Prince* comme un livre satanique<sup>4</sup>, et pourquoi son nom est aujourd'hui synonyme d'actes diaboliques. Cette interprétation est renforcée par le fait que nombre de manœuvres

---

2. Leo Strauss, *What is Political Philosophy? And Other Studies*, Chicago et Londres : Chicago University Press, 1988, p. 40.

3. Leo Strauss, *Thoughts on Machiavelli*, Chicago et Londres : Chicago University Press, 1958, p. 9 et 10.

4. Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre Machiavel*, Paris : Gallimard, 1972, p. 85-92.

perfides ou de dictateurs ont été étroitement associés à Machiavel. On sait ainsi que Mussolini a adressé à Hitler un exemplaire du *Prince* accompagné d'une note manuscrite<sup>5</sup> et que Catherine de Médicis l'aurait lu avant d'ordonner le massacre de la Saint-Barthélemy. Cette vision du machiavélisme s'est répandue au-delà du monde politique et a conduit les auteurs d'ouvrages de gestion à qualifier de «machiavélique» toute personne encline à exploiter autrui<sup>6</sup>. Une telle appréciation est aisément compréhensible, Machiavel n'hésitant pas à exhorter les dirigeants politiques à tuer leurs ennemis et les membres de leur famille, ou à exécuter leurs propres amis sur la place publique. Son désir de repenser la façon dont devrait être appréhendée la politique est également marqué par l'introduction d'une nouvelle sémantique : le concept de *virtù*, sans rapport avec la notion habituelle de vertu. Alors que cette dernière se rapporte à l'honnêteté, à la magnanimité et à d'autres qualités moralement exemplaires, Machiavel a choisi de la

---

5. Éric Weil, «Machiavel aujourd'hui», *Critique*, vol. 8, n° 46, mars 1951, p. 233-253.

6. En effet, «le machiavélisme figure parmi les trois traits de personnalité collectivement désignés par l'expression "triade noire". Dans les ouvrages de gestion, les experts regroupent le machiavélisme, le narcissisme et la psychopathie sous le concept de "triade noire", ces trois traits de personnalité ayant pour dénominateur commun une attitude malveillante qui s'exprime dans les relations interpersonnelles. Le comportement des individus faisant preuve de machiavélisme répond généralement à trois caractéristiques interdépendantes : 1) une propension à user de manipulation pour parvenir à ses fins ; 2) un sentiment de méfiance vis-à-vis des autres ; 3) une tendance à faire passer les résultats avant la moralité (raisonnement selon lequel "la fin justifie les moyens")». Voir Christopher E. Cosans et Christopher S. Reina, «The Leadership Ethics of Machiavelli's Prince», *Business Ethics Quarterly*, vol. 28, n° 3, 2018, p. 276 et 277.

redéfinir comme étant partiellement synonyme de comportements immoraux. En ce sens, si l'on considère les philosophes politiques qui l'ont précédé, il est clair que le travail de Machiavel a marqué une rupture et influencé ses successeurs – Thomas Hobbes, notamment – qui n'ont pas hésité à défendre les mêmes idées concernant la nature humaine. Avec Machiavel, le désir de penser les sociétés comme un moyen de poursuivre des enjeux moralement vertueux a été abandonné au profit d'objectifs plus terre-à-terre en adéquation avec les passions humaines. Pour la première fois, l'immoralité est devenue un aspect clé de notre compréhension des fondements et de la structure des sociétés.

En dépit de ces exhortations explicites à agir de façon immorale, il serait toutefois erroné de schématiser la vision de la politique défendue par Machiavel comme une activité qui se réduit exclusivement au meurtre, à la trahison et à la volonté d'usurper le pouvoir. Si sa conception de la *virtù* admet qu'un Prince puisse envisager de tuer un ennemi politique, elle peut aussi exiger de lui qu'il se montre indulgent si cela peut produire de meilleurs résultats pour sa société. Il est donc important de voir plus loin que la théorie des moyens de Machiavel, qui n'est qu'un simple outil au service d'un objectif supérieur que toute société se devrait de poursuivre, à savoir la paix, l'ordre et la capacité de permettre à ses citoyens de rester libres. En cela, la *virtù* est plus amoral que immorale, comme Machiavel l'exprime clairement dans le *Prince*<sup>7</sup>. Si faire un geste moral – se montrer indulgent envers un ennemi de l'État ou lui accorder son pardon, par exemple – est le meilleur moyen d'atteindre les

---

7. « Il faut donc qu'un prince qui veut se maintenir apprenne à ne pas être toujours bon, et en user bien ou mal, selon la nécessité » (chap. 15).

objectifs dudit État, le Prince ne doit pas hésiter à le faire. À l'inverse, si une action immorale est le meilleur moyen de maintenir la paix, la stabilité ou la liberté civique, alors le Prince se doit d'agir en conséquence. Ces précisions sur la nature du concept de *virtù* développé par Machiavel sont bien connues et ont été longuement débattues par d'éminents spécialistes comme Leo Strauss ou Quentin Skinner.

Il existe cependant une autre source de confusion dont on a peu parlé: il s'agit de la signification du terme «Prince» à notre époque démocratique. Il y a en effet lieu de s'interroger sur la pertinence d'une figure autocratique dans un monde où la gouvernance partagée et la citoyenneté active sont valorisées. Faut-il en déduire que la figure d'un Prince machiavélique est désormais anachronique? Que, pour les politologues du XXI<sup>e</sup> siècle, le seul intérêt de l'ouvrage réside dans sa compréhension du rôle de la moralité en politique et de l'objectif que les politiciens devraient chercher à réaliser? Comme nous le verrons dans cet ouvrage, on aurait tort d'éluder la pertinence contemporaine de la figure du *Prince*. En effet, la concentration de pouvoir entre les mains d'un même individu pouvant encore s'avérer nécessaire dans un contexte démocratique. En effet, bien que la plupart des experts s'accordent aujourd'hui à penser que Machiavel privilégiait l'instauration d'une république organisée autour d'une constitution bien ordonnée favorisant l'engagement politique du peuple, il estimait néanmoins que l'autocratie était la solution appropriée dans deux circonstances exceptionnelles<sup>8</sup> parfaitement résumées

---

8. Cela est particulièrement évident dans la section IX du livre premier des *Discours sur la première décade de Tite-Live*.

par Erica Benner<sup>9</sup> : au moment de la fondation d'une nouvelle ville et en cas d'effondrement imminent d'une société libre. Dans ce dernier scénario, Machiavel est d'avis qu'accorder « un pouvoir presque royal » à un individu qui semble à même d'éviter la situation qui se profile pourrait bien être la meilleure solution à envisager. Mais, comme l'a fait valoir Raymond Aron, cette forme de tyrannie ne saurait être assimilée à celles d'Hitler, de Mussolini ou de Staline. Il s'agit plutôt d'une forme d'autorité analogue à celle communément conférée aux dictateurs sous la République romaine, à savoir une autorité temporaire visant à préserver l'État et ses institutions.

Réécrire ce classique de la théorie politique en l'illustrant de nouveaux exemples et en s'appuyant sur de célèbres dirigeants contemporains ayant agi conformément aux enseignements de Machiavel permet d'aider ceux qui l'étudient à mieux comprendre ce à quoi peut ressembler un Prince aujourd'hui. Au lieu de s'intéresser aux figures aujourd'hui largement méconnues de César Borgia, Francesco Sforza ou d'Agathocle, cet ouvrage évoquera des personnages contemporains comme Charles de Gaulle, Mouammar Kadhafi, Lee Kwan Yew et Noursoultan Nazarbaïev pour mettre en évidence l'importance des Princes actuels, les cas de figure où ils peuvent s'avérer nécessaires et le type d'actions auxquelles ils devraient recourir. Mon ambition est de permettre aux lecteurs d'aujourd'hui de mieux comprendre les conseils formulés par Machiavel il y a plus de 500 ans et la façon dont ils peuvent s'appliquer dans un contexte

---

9. Erica Benner, *Machiavelli's Ethics*, Princeton: Princeton University Press, 2009, p. 407. Voir aussi Raymond Aron, *Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris: Éditions de Fallois, 1993, p. 71.

totallement différent de celui qui était le sien à la Renaissance, ceci en faisant appel à des dirigeants politiques mieux connus de nos contemporains tout en demeurant le plus fidèle au texte original.

Jean-François Caron  
Noursoultan, juillet 2019



# Chapitre 1

## Des desseins des gouvernements : préserver la souveraineté de l'État

---

De nombreux auteurs se sont penchés sur ce que devraient être les objectifs des gouvernements. Les finalités que j'attribue aux associations politiques sont toutefois assez différentes de celles avancées par les philosophes politiques d'autrefois qui s'intéressaient au régime politique en tant que moyen d'atteindre un but moral ou philosophique supérieur. D'après moi, cela les a conduits à commettre une erreur fondamentale. En effet, dans le cadre de leurs recherches, ils ont imaginé des États n'ayant jamais existé, que l'on ne trouve pas aujourd'hui et qui n'existeront jamais. Leur idéalisme les a incités à oublier la vraie nature de l'être humain et à développer des utopies absolument inexploitable. La science politique doit plutôt être considérée comme une science pratique dans laquelle la ruse l'emporte sur la morale au moment de trouver des solutions concrètes qui permet-

tront aux sociétés de demeurer stables et prospères en se prémunissant contre les ingérences extérieures et garantiront la liberté et le bonheur des peuples.

De ce point de vue, le premier impératif auquel les dirigeants ne sauraient déroger est celui de protéger leur État contre la domination étrangère : il leur faut trouver des solutions qui ne placent pas sa souveraineté, et donc la liberté de ses citoyens, à la merci de forces extérieures. S'il est évident que la liberté revient, pour les citoyens, à pouvoir poursuivre leurs propres desseins sans subir d'oppression, il est clair également que cela est incompatible avec la soumission de l'État à une autre nation. Ainsi, la quête de liberté veut qu'un État conserve son autonomie, son indépendance et sa capacité à disposer de ses propres mœurs, lois et institutions. Compte tenu de la nature anarchique de l'ordre international, être mû par de bonnes intentions n'est malheureusement pas une option pour les dirigeants. Cela a toujours été, et c'est pourquoi les États et les dirigeants politiques qui ignorent cette réalité méritent d'être sévèrement critiqués<sup>10</sup>. Pour atteindre cet objectif, il est inévitable de recourir à des actions

---

10. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours sur la première décade de Tite-Live* : « Les princes et les républiques modernes qui n'ont point d'armée nationale pour l'attaque ou pour la défense doivent bien rougir d'une telle conduite ; ils doivent être bien convaincus [...] que s'ils n'en ont point, ce ne sont pas les hommes propres à la guerre qui manquent, mais bien à eux le talent de savoir faire des guerriers » (livre premier, section XXI). Dans *Le Prince*, il soutient que « pour tout État, soit ancien, soit nouveau, soit mixte, les principales bases sont de bonnes lois et de bonnes armes » (chap. 12). Dans la préface de *L'Art de la guerre*, il écrit que « tous les établissements créés pour l'avantage commun de la société, toutes les institutions formées pour inspirer la crainte de Dieu et des lois seraient vaines si une force publique n'était destinée à les faire respecter [...]. Sans ce secours, l'État le mieux constitué finit par se dissoudre : semblable à ces palais

pouvant sembler immorales, comme employer la menace ou trahir une alliance ou un allié<sup>11</sup>.

C'est pourquoi nous ne pouvons que saluer un dirigeant comme Charles de Gaulle qui a su faire de la France l'une des cinq grandes nations de l'échiquier mondial actuel après qu'elle eut perdu ce statut à l'issue de la Seconde Guerre mondiale. De retour au pouvoir en 1958, le général de Gaulle était décidé à rendre sa grandeur à la France. Pour y parvenir, il entreprit notamment d'égaliser la puissance militaire des Américains et des Soviétiques en dotant son pays de la bombe nucléaire en 1960. Pour De Gaulle, développer cette arme de destruction massive était un moyen de garantir la sécurité de son pays, et c'est en ce sens qu'il faut interpréter sa célèbre réponse à l'ambassadeur russe en France, qui lui avait dit que la France resterait impassible si l'URSS lâchait une bombe atomique sur Marseille. Il lui répondit que si cela devait se produire, ils mourraient ensemble, car la France larguerait à son tour une bombe sur Leningrad et Moscou. Pour le général, la dissuasion associée au risque de destruction mutuelle était une forme de riposte rendant toute attaque hautement improbable, voire impossible, et garantissant donc la souveraineté de sa patrie. On peut dire la même chose de la stratégie de Kim Jong-un, qui, avec son programme d'armement nucléaire et ses tests de missiles intercontinentaux, a rendu la souveraineté nord-coréenne pratiquement

---

magnifiques qui, brillants dans l'intérieur d'or et de pierreries, manquent d'un toit qui les défende des injures du temps».

11. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours* : « S'il s'agit de délibérer sur [le salut de sa patrie], il ne doit être arrêté par aucune considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de honte ou de gloire. Le point essentiel qui doit l'emporter sur tous les autres, c'est d'assurer son salut et sa liberté » (livre troisième, section XLI).

inviolable. Cette force de dissuasion invalide tout projet éventuel des États-Unis qui consisterait à envahir son territoire et de substituer son régime à un régime démocratique, puisqu'une telle manœuvre entraînerait des représailles susceptibles de précipiter le monde vers un holocauste nucléaire. Certes, nombreux sont ceux qui objecteront qu'il est profondément immoral de menacer d'autres États avec une arme de destruction massive. À mon avis, la *raison d'État* est beaucoup plus importante et l'on ne peut s'en remettre simplement à des principes moraux pour préserver l'indépendance d'un État : on ne peut en effet compter que sur la force<sup>12</sup>.

---

12. Le récit que fait Machiavel de la bataille des Fourches Caudines témoigne de l'importance de préserver l'indépendance d'un État, même au prix de moyens d'action immoraux. Coincés dans une vallée et cernés par les Samnites, les Romains savaient que résister les condamnerait à une mort certaine. Conscient de cet avantage, l'ennemi en profita pour négocier une capitulation très désavantageuse, leur proposant de regagner Rome sans armes. Il s'agissait d'une proposition déshonorante et humiliante, mais les Romains savaient qu'un refus entraînerait l'anéantissement de leur armée, ce qui reviendrait à affaiblir leur cité et à l'exposer à toutes sortes d'attaques pour les générations à venir. À l'inverse, accepter la proposition des Samnites donnerait l'occasion aux Romains de se remettre de leurs blessures pour mieux se venger. Ainsi, Machiavel écrit dans ses *Discours* que les dirigeants doivent, pour garantir l'indépendance de Rome, mettre de côté toute « considération de justice ou d'injustice, d'humanité ou de cruauté, de honte ou de gloire » et faire le nécessaire pour « assurer [le] salut et [l]a liberté [de la patrie] » (livre troisième, section XLI).

Le développement de la bombe atomique par la France contribua d'une autre manière à son indépendance, insidieusement menacée par le géant américain qui dictait sa politique depuis 1945. De Gaulle ne contestait pas l'importance de se battre aux côtés des alliés de la France, à condition que ce soit à l'avantage de ses compatriotes. Cette indépendance vis-à-vis d'un allié résulte de l'aptitude à dire « non » sans avoir à souffrir les conséquences d'un tel refus. Si la souveraineté d'un pays est en grande partie subordonnée au bon vouloir d'une autre puissance, alors cette puissance a la capacité de forcer son allié à lui emboîter le pas et l'inciter à adopter des politiques économique, militaire et diplomatique plus favorables à cette puissance qu'à ses citoyens.

Pour les dirigeants politiques, il n'existe donc pas de meilleur moyen de garantir la souveraineté de leur État que de se doter de bonnes armes leur évitant d'avoir à dépendre du bon vouloir d'alliés. Ces derniers peuvent en effet exploiter à leur avantage la dépendance d'un État, plaçant ce dernier dans une situation qui n'est pas moins terrible que s'il avait été conquis. En outre, les dirigeants ne devraient pas s'en remettre à la seule volonté d'un allié de contribuer à la défense de leur État en cas d'attaque. Dans l'histoire, les exemples d'États ayant manqué à leurs promesses vis-à-vis d'autres États ne manquent pas. Tant qu'un allié est en paix, les autres nations sont toujours disposées à tenir parole et à respecter leurs promesses. C'est en temps de guerre que les choses se corsent. Bien souvent, les alliés se dérobent et les États perdent leur indépendance et finissent par tomber en servitude politique.

Cela revient en quelque sorte à faire appel à des mercenaires pour assurer la sécurité d'un État. Ces individus sont susceptibles de se dérober à leurs responsabilités contractuelles à tout moment, car ils n'ont aucune raison profonde de risquer leur vie et leurs intérêts pour une autre entité<sup>13</sup>. Saddam Hussein a commis l'erreur de s'en remettre aux promesses d'États perçus comme des alliés lorsqu'il a pris la décision malavisée d'envahir le Koweït en 1990. Quelques jours avant l'invasion, l'ex-dictateur irakien avait été informé par les Américains – avec lesquels il avait développé une étroite coopération militaire lors de la guerre Iran-Irak (1980-1988) – que ces derniers n'étaient pas intéressés par les conflits entre États arabes. Saddam Hussein pensait qu'il avait le feu vert des États-Unis et que son allié se contenterait de condamner verbalement l'invasion sans prendre de mesures actives contre son pays, comme cela avait été le cas auparavant sous les administrations Reagan et Bush qui n'avaient pas imposé de sanctions pour ses

---

13. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit: «Je dis donc que les armes qu'un prince peut employer pour la défense de son État lui sont propres, ou sont mercenaires, auxiliaires, ou mixtes, et que les mercenaires et les auxiliaires sont non seulement inutiles, mais même dangereuses. Le prince dont le pouvoir n'a pour appui que des troupes mercenaires, ne sera jamais ni assuré ni tranquille; car de telles troupes sont désunies, ambitieuses, sans discipline, infidèles, hardies envers les amis, lâches contre les ennemis; et elles n'ont ni crainte de Dieu, ni probité à l'égard des hommes. Le prince ne tardera d'être ruiné qu'autant qu'on différera de l'attaquer. Pendant la paix, il sera dépouillé par ces mêmes troupes; pendant la guerre, il le sera par l'ennemi. La raison en est, que de pareils soldats servent sans aucune affection, et ne sont engagés à porter les armes que par une légère solde; motif sans doute incapable de les déterminer à mourir pour celui qui les emploie. Ils veulent bien être soldats tant qu'on ne fait point la guerre; mais sitôt qu'elle arrive, ils ne savent que s'enfuir et désertier» (chap. 12).

violations du droit international dans les années qui avaient précédé l'invasion du Koweït. Cette mauvaise interprétation des véritables intentions de son allié aura valu à Saddam Hussein une défaite militaire cuisante en 1991 et l'affaiblissement de son régime jusqu'à son renversement en 2003<sup>14</sup>.

---

14. Machiavel se montre très sceptique quant à la capacité des États et de leurs dirigeants à tenir parole en matière de politique internationale. Il mentionne ainsi de nombreux exemples d'entités ayant tourné le dos à leurs alliés lorsqu'il était plus avantageux pour elles de le faire, même quand cela se faisait aux dépens d'un ancien partenaire. Ainsi, dans ses *Discours*, il évoque le manque de fiabilité des coalitions: «Toute l'Italie se ligua, en 1483, contre les Vénitiens. Réduits aux dernières extrémités, ne pouvant plus tenir la campagne avec leur armée, ils surent gagner Ludovic Sforza, gouverneur de Milan, et faire avec lui un traité par lequel non seulement ils recouvrèrent les terres qu'ils avaient perdues, mais encore ils s'emparèrent d'une partie de la principauté de Ferrare. Leurs revers pendant la guerre se changèrent à la paix en avantages réels» (livre troisième, section XI). Il insiste aussi sur ce point dans *Histoires florentines*, dans lesquelles il écrit que «ce sont, en effet, la force et la nécessité, et non les écrits et les engagements, qui font que les princes conservent leur parole» (livre VIII, chapitre 22).



# Chapitre 2

## Des desseins des gouvernements : prévenir les conflits internes

---

Préserver la souveraineté d'une nation n'est que le premier des objectifs auxquels les dirigeants politiques devraient aspirer. De fait, l'indépendance n'a guère d'intérêt si ces mêmes dirigeants ne sont pas en mesure de maintenir la paix et la stabilité à l'intérieur de leurs frontières. L'histoire nous l'a démontré : les conflits internes peuvent paralyser un État plus durablement qu'une guerre. Cela soulève la question de l'origine des troubles civils, sur laquelle je me pencherai dans ce chapitre.

Malgré une image romantique répandue voulant que les individus soient entièrement dévoués au bien commun et placent leur patriotisme au-dessus de leurs intérêts personnels, je constate qu'il ne s'agit pas d'une tendance naturelle de l'être humain. Au contraire, les humains sont naturellement égoïstes et privilégient toujours leur intérêt personnel. Ce penchant naturel

explique pourquoi ils ont uniquement tendance à se rapprocher de ceux avec qui ils partagent des intérêts communs. C'est ainsi que se forment les groupes, entre lesquels des tensions finissent inévitablement par apparaître lorsque les intérêts particuliers divergent, créant ainsi une instabilité à l'intérieur des États. L'objectif des Princes et des dirigeants politiques est donc, d'une part, de trouver le moyen de maîtriser ces tensions, et, d'autre part, de développer des mécanismes leur permettant de faire contrepoids aux inclinations naturelles des individus en les incitant à faire passer le bien commun avant leurs intérêts personnels. L'objectif premier des dirigeants politiques devrait donc être de tempérer les instincts naturels des individus au moyen de ces mécanismes. Bien entendu, le défi est de trouver le moyen d'y parvenir.

Historiquement, la principale difficulté a toujours été de concilier deux désirs antagonistes: celui des riches de commander et d'accroître leur richesse personnelle au détriment d'autrui et celui de la masse qui cherche toujours à rester libre et à protéger sa modeste propriété<sup>15</sup>. La paix, l'ordre et la bonne gouvernance ne sont possibles que lorsqu'un équilibre est trouvé entre ces deux oppositions. Lorsqu'elles ne sont pas contenues, les forces destructrices associées à l'ingratitude, à la haine et à l'envie finissent par surgir entre les groupes. Les États et les dirigeants politiques se doivent à tout prix d'éviter un tel déséquilibre, car il conduit au chaos et à la violence. Dans les sociétés où les individus commencent à ressentir de la frustration,

---

15. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit: «Dans tous les pays, en effet, on trouve deux dispositions d'esprit opposées: d'une part, le peuple ne veut être ni commandé ni opprimé par les grands; de l'autre, les grands désirent commander et opprimer le peuple» (chap. 9).

on assiste à la montée de discours extrêmes qui finissent par gagner du terrain, propageant et aggravant l'instabilité. Cette frustration peut prendre de nombreuses formes. La domination du prolétariat par la bourgeoisie a ainsi conduit le premier à s'élever contre les fondements mêmes de la société et à établir des régimes totalitaires dans lesquels les bourgeois furent exterminés, tandis que les travailleurs, à qui la révolution marxiste était censée profiter, en sont venus à vivre dans un système de terreur qui a annihilé leur liberté individuelle. Nous assistons actuellement dans de nombreuses sociétés capitalistes avancées à une flambée de colère de la part d'individus issus de la masse qui, pour différentes raisons, en sont venus à penser que le système n'opérait plus en leur faveur. Les fondements des sociétés occidentales sont ainsi remis en question par des dirigeants populistes qui promettent de faire bouger les choses et de trouver des solutions à l'insatisfaction profonde de la population. On ne peut exclure que certains d'entre eux parviendront à rendre le système capitaliste plus équilibré et humain et à répondre de manière satisfaisante aux demandes du peuple en améliorant l'équité. Au vu de leurs propositions actuelles, toutefois, il n'y a pas lieu d'être optimiste dans la mesure où les programmes politiques qu'ils proposent sont essentiellement divisifs. Pour faire cesser ce cycle de rage politique, il faudrait que les dirigeants politiques puissent offrir des solutions équilibrées permettant à chaque groupe d'avoir le sentiment de pouvoir mener une vie agréable selon ses propres critères en s'appuyant sur des ressources financières suffisantes et équitables et sur des perspectives d'ascension sociale.

Quelle disposition d'esprit est la plus nuisible à la stabilité de l'État ? Celle du peuple ou celle des riches ?

S'il était autrefois commun, notamment aux États-Unis<sup>16</sup>, de voir les architectes constitutionnels mettre tout en œuvre pour empêcher le peuple de menacer la stabilité de l'État et la liberté de leurs co-citoyens, il me semble que la priorité devrait plutôt être d'empêcher les riches d'acquérir trop d'influence. Après tout, il existe une différence fondamentale entre les riches et les gens ordinaires: tandis que les premiers sont mus par une soif inextinguible de satisfaire leurs intérêts particuliers et de s'attirer toujours plus de reconnaissance, les seconds aspirent simplement à ne pas être dominés. C'est pourquoi l'absence de contrôle des riches devrait davantage nous inquiéter que les désirs des gens ordinaires. S'il fallait choisir, je dirais qu'il est toujours plus sage de donner le pouvoir aux individus les moins enclins à en abuser et à violer la liberté d'autrui<sup>17</sup>. Cela ne veut pas dire que les gens ordinaires

---

16. Les articles du *Fédéraliste* sont très clairs sur ce point, en particulier le n° 10, où il est écrit: «Par faction, j'entends un certain nombre de citoyens, formant une majorité ou une minorité de la société, qui sont unis et conduits par une impulsion commune de passion ou d'intérêt, ennemis des droits des autres citoyens ou des intérêts permanents et généraux de la communauté». Dans *Le Fédéraliste* n° 51, James Madison écrit que la seule source d'autorité légitime est le peuple, et que des contrôles et contre-pouvoirs doivent être instaurés pour éviter qu'un groupe nuise à la liberté des autres. À aucun moment *Le Fédéraliste* n'évoque le risque que les individus riches puissent finir par obtenir les clés du pouvoir et manipuler les outils du gouvernement pour servir leurs intérêts aux dépens de ceux des gens ordinaires.

17. À propos de la nature spécifique de ces deux dispositions d'esprit, Machiavel écrit, dans ses *Discours*: «[J]e dirai qu'il faut toujours confier un dépôt à ceux qui ont le moins le désir de le violer. Sans doute, à ne considérer que le caractère de ces deux ordres de citoyens, on est obligé de convenir qu'il y a, dans le premier, un grand désir de dominer, et dans le second, le désir seulement de ne pas l'être; par conséquent plus de volonté de vivre libre. Le peuple préposé à la garde de la liberté, moins en état de l'usurper que les grands, doit en

sont intrinsèquement plus altruistes et attachés au bien commun que les riches. Mon avis repose simplement sur le fait que les demandes et les attentes des gens ordinaires sont plus modestes que celles des riches et qu'ils sauront prendre des décisions plus équitables que ces derniers aussi longtemps que le système politique sera favorable à la préservation de leur liberté. D'une certaine façon, leur attachement au bien commun découle de leur propre égoïsme; ils ne sont donc pas moralement supérieurs aux riches.

Ce n'est pourtant pas le choix traditionnellement retenu par les États. Ces derniers ont en effet toujours sous-estimé la capacité du peuple à gouverner une république. La vision dominante voulait que le peuple, en tant qu'agent politique, soit ignorant et mû par un désir incontrôlé de satisfaire ses intérêts particuliers au détriment des notables lorsqu'il s'engageait en politique<sup>18</sup>. Mais le cas de la République romaine vient contredire cette vision. En vertu de la constitution romaine, en effet, le peuple était en droit d'accuser formellement les magistrats suspectés d'avoir agi à l'encontre du bien commun et de sa liberté. Le principal avantage résidait dans le fait que les agissements des citoyens puissants étaient constamment scrutés à la loupe, les obligeant ainsi à se comporter d'une manière favorable à la liberté du peuple. Les représentants du

---

avoir nécessairement plus de soin, et, ne pouvant s'en emparer, doit se borner à empêcher que d'autres ne s'en emparent» (livre premier, section V). Dans *Le Prince*, Machiavel écrit: «[M]ais il n'en est pas de même du peuple, dont le but est plus équitable que celui des grands. Ceux-ci veulent opprimer, et le peuple veut seulement n'être point opprimé» (chap. 9).

18. En contrepartie, le manque d'engagement politique du peuple est souvent avancé comme la preuve de son manque d'ingéniosité, d'initiative ou d'attachement au bien commun.

peuple – les tribuns de la plèbe – n'étaient pas les seuls à pouvoir accuser ces individus : le peuple lui-même pouvait formuler des accusations par le biais d'assemblées formelles. Lorsque la responsabilité de juger de la culpabilité d'un chef d'État accusé de contrevenir au bien commun n'échoit qu'à une poignée d'individus, il est fort probable qu'ils s'entendent entre eux ou que la crainte de représailles contre eux ou contre les membres de leur famille influence leur jugement. À l'inverse, lorsqu'un tel jugement repose sur les citoyens, l'anonymat de la procédure les rend plus enclins à sanctionner un magistrat malavisé. En effet, leur vote est connu d'eux seuls et le pouvoir de la masse a tendance à neutraliser les petits groupes d'individus dissidents dont le vote pourrait être influencé par des inimitiés personnelles envers l'accusé. Cette procédure comporte un autre avantage : celui de canaliser la frustration du peuple au moyen d'une procédure légale. Elle a ainsi permis à maintes reprises d'apaiser les tensions entre les membres de la plèbe et les patriciens, car les sanctions imposées par le peuple n'étaient jamais perçues comme des violences privées, perception qui aurait sans doute engendré d'interminables vendettas<sup>19</sup>.

---

19. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours* : « C'est à l'occasion de cet événement que nous observerons combien il est utile, important, dans une république, d'avoir des institutions qui fournissent à l'universalité des citoyens des moyens d'exhaler leur fureur contre d'autres citoyens. À défaut de ces moyens, autorisés par la loi, on en emploie d'illégitimes qui produisent, sans contredit, des effets bien plus funestes. Que dans ces occasions un individu soit opprimé, qu'on commette même à son égard une injustice, l'État n'éprouve que peu ou point de désordre. En effet, cette oppression ne s'exerce ni par la force réunie des particuliers, ni par les secours d'aucune force étrangère – deux causes puissantes de la ruine de la liberté. Mais elle s'opère par une force, une autorité légale, contenues dans des bornes

Nous devrions par ailleurs ignorer les mises en garde des nombreux auteurs qui ont tenté de répandre l'idée selon laquelle le peuple ne doit pas être directement impliqué dans le processus législatif. On ne saurait en effet ignorer ses capacités en la matière, d'autant qu'il est capable d'anticiper les résultats, bons ou mauvais, grâce à la vertu cachée qui l'anime<sup>20</sup>. L'histoire a prouvé que, sous l'égide d'institutions appropriées, le peuple est capable de faire la distinction entre les bonnes et les mauvaises solutions. Les peuples d'Athènes et de Rome l'ont d'ailleurs fait pendant de très longues périodes. L'incapacité du peuple à prendre des décisions au nom du bien commun et pour servir ses intérêts particuliers n'est pas due à sa nature, mais au fait qu'il est exclu du processus de décision par une élite qui n'hésite pas à exploiter les mécanismes de l'État pour parvenir à ses fins et priver ce dernier de sa liberté. Placé devant pareille imposture, il n'est pas étonnant que le peuple en vienne à manifester une hargne et un extrémisme pouvant donner l'impression

---

qu'elles ne dépassent pas au point de renverser la République» (livre premier, section VII).

20. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours*: «En entreprenant de défendre une cause contre laquelle tous les historiens se sont déclarés, je me charge peut-être d'une tâche si difficile ou d'un fardeau si lourd que je serai obligé de l'abandonner par impuissance, ou de courir le risque d'en être accablé. [...] Ajoutons d'ailleurs que les villes où les peuples gouvernent font de rapides progrès en peu de temps, et bien plus grands que celles qui vivent sous des princes. Qu'on se rappelle Rome, après l'expulsion de ses rois; Athènes, après s'être délivrée des Pisistrate; cette différence ne peut naître que de la supériorité du gouvernement d'un peuple sur celui d'un prince» (livre premier, section LVIII).

aux analystes que ses membres sont animés par des instincts irrationnels.

Une fois qu'une société a trouvé le moyen de concilier ces intérêts concurrents, l'autre tâche consiste à inciter le peuple à se consacrer au bien commun. En effet, la capacité à concevoir l'État comme un instrument permettant de satisfaire ses ambitions, que ce soit à l'échelle de l'individu ou du groupe, favorise le développement d'une forme de patriotisme civique que chaque membre de la société aspirera à protéger à tout prix. Le peuple doit voir l'État et ses institutions comme le seul outil capable d'empêcher autrui de le priver de sa liberté. Il n'hésitera pas, alors, à prendre les armes si ce *vivere libero* venait à être menacé par un ennemi domestique ou étranger. Fait plus important encore, le sentiment d'appartenance à un régime politique libre que réussit à susciter un État favorise le développement d'un lien social à même d'unir tous les membres d'une société donnée. La force du patriotisme évoqué plus tôt ne saurait être dédaignée : il peut en effet l'emporter sur des considérations mesquines et intéressées et pousser des individus ayant des intérêts fondamentalement opposés à agir ensemble au nom du bien commun. À cet égard, l'exemple de Marcus Capitolinus est très évocateur. Après avoir défendu la République romaine contre les Gaulois, il prit goût au pouvoir absolu et provoqua des conflits entre le peuple et les riches patriciens romains en annulant les dettes des citoyens ordinaires. Voyant leurs intérêts menacés, les nobles le firent arrêter et juger au motif qu'il aspirait à un pouvoir royal. Étonnamment, le peuple ne fit rien pour le défendre et accueillit même positivement sa condamnation. La décision du peuple de se ranger du

côté des nobles peut s'expliquer par sa lucidité face à la garantie instable que lui offrait Capitolinus s'agissant de sa capacité à rester libre dans la durée. Le peuple avait acquis la conviction que Capitolinus n'était qu'un tyran et un oppresseur qui menaçait leur liberté. C'est la raison pour laquelle les citoyens préférèrent soutenir les institutions républicaines, gages de leur liberté (voir *Discours*, livre troisième, section XIII).

Ce sentiment d'appartenance est nécessaire dans les États socialement fragmentés, mais aussi dans les États divisés par des questions ethniques ou religieuses. Comme on l'a vu par le passé, les fractures de ce genre peuvent menacer la stabilité des États et les dirigeants doivent donc veiller à limiter leur apparition. Elles risqueraient, sinon, de provoquer la scission de leur pays ou de susciter une polarisation de l'opinion qui ne ferait qu'exacerber l'instabilité nationale. Il faut donc, au moyen d'une forme analogue de patriotisme inclusif, faire contrepoids à l'inclination naturelle des groupes nationalistes ou ethniques à faire passer leurs intérêts culturels avant le bien commun.

En ce sens, nous pouvons saluer les Suisses, qui ont su maintenir une certaine stabilité politique dans un contexte de profonde diversité ethnoculturelle et linguistique. D'autres États comparables ont été pris en otage par des groupes sécessionnistes qui ont le plus souvent obtenu leur indépendance par la violence. Lorsqu'un pays se retrouve dans cette situation, il ne fait aucun doute que ses dirigeants ont failli à leur mission. De nos jours, de nombreux États importants souffrent d'instabilité politique et sont menacés d'éclatement du fait de l'existence d'entités infranationales. C'est le cas du Canada, de la Belgique, du Royaume-

Uni et de l'Espagne, avec, respectivement, le Québec, la Flandre, l'Écosse et la Catalogne. Il faut donc déterminer pourquoi certaines sociétés culturellement divisées ont su éviter les affrontements ethniques alors que d'autres n'y sont pas parvenues. Compte tenu de ce qui a été dit au sujet du clivage entre groupes sociaux, nous pouvons dire que les prises de décisions qui ont invariablement favorisé les groupes dominants n'ont pas été propices au développement d'un sentiment d'appartenance à un régime politique libre auprès des individus appartenant à des groupes minoritaires. À l'inverse, certaines décisions ont conduit les membres de ces groupes à penser que l'État dans lequel ils vivent menace les fondements mêmes de leur identité et de leur liberté. Il va de soi que lorsque cet amour rationnel pour une association politique s'estompe, le sentiment d'attachement grégaire de ces groupes prend le dessus sur tout autre sentiment. Il appartient donc aux dirigeants politiques de faire preuve d'ingéniosité et de trouver le moyen d'apaiser ces groupes et de les convaincre de rester au sein de l'État. Et ils ne peuvent qu'être sévèrement réprouvés lorsqu'ils échouent à cette mission en prenant des décisions qui ne sont pas favorables à leur droit à l'auto-détermination qui qui portent préjudice à ce sentiment commun d'appartenance.

Si la Suisse peut être citée en exemple en raison de l'harmonie qui règne entre ses différents groupes ethnoculturels et linguistiques, d'autres pays peuvent, à l'inverse, être cités en contre-exemples. Certains dirigeants politiques ont en effet mené des actions qui ont conduit leurs États respectifs au bord de l'implosion. Citons notamment le cas de l'ancien premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau, dont la politique hostile à toute forme de reconnaissance formelle du

peuple québécois a attisé les velléités sécessionnistes de nombreux habitants de la province. Ses années au pouvoir ont été marquées par une montée continue du séparatisme dans cette province canadienne. Ses attaques contre l'autonomie du Québec ont atteint leur paroxysme en 1981 avec l'imposition d'une nouvelle constitution limitant la capacité des Québécois à légiférer en matière linguistique, une prérogative qui avait toujours été de la plus haute importance pour ces francophones, qui sont entourés par plus de 300 millions d'anglophones. Jusque-là, bon nombre de Québécois nourrissaient un fort sentiment d'attachement envers le Canada, car son système politique leur permettait de s'autodéterminer librement et de protéger leur langue et leur culture. La décision unilatérale de M. Trudeau a fortement ébranlé cet attachement et attisé l'envie de nombreux Québécois, jusqu'alors opposés à la sécession, d'adhérer à cette option. Elle a plongé le Canada dans une grave crise constitutionnelle qui a abouti au référendum de 1995 sur l'indépendance du Québec, lors duquel 49,4 % des électeurs se sont prononcés en faveur de la sécession.

La déclaration d'indépendance de la Catalogne de 2017 marque aussi le paroxysme d'une série d'atteintes à la liberté collective du peuple catalan. Mus par le sentiment que, pour continuer d'évoluer, leur nation avait besoin d'une plus grande autonomie que celle qui lui avait été conférée à la mort de Francisco Franco, les Catalans ont appelé l'État espagnol – par le biais de leur Parlement, puis d'un référendum – à leur accorder davantage de compétences de façon à pouvoir exercer librement leur droit à l'autodétermination. L'État a d'abord accédé à la demande des Catalans en 2006, mais, quatre ans plus tard, les tribunaux espagnols ont annulé la décision. Toutes les tentatives

politiques menées en ce sens par la suite ont été obstinément contrées par l'ancien premier ministre espagnol Mariano Rajoy. Cette incapacité à répondre favorablement à la demande des Catalans s'est soldée par un radicalisme à deux visages. Tout d'abord, seule une infime partie de la population catalane était jusqu'alors favorable à la sécession du reste de l'Espagne. Or cette manœuvre d'obstruction de l'État espagnol, qui portait atteinte à la liberté collective des Catalans, a fortement renforcé l'adhésion au principe de la sécession dans la région et donné lieu à des tensions politiques qui risquent d'entraîner un durcissement des revendications indépendantistes, une aggravation des problèmes politiques, voire des violences. Deuxièmement, ce qui a été perçu par bon nombre d'Espagnols comme une incapacité à traiter avec les séparatistes catalans a conduit à la création et à l'essor rapide d'un parti politique extrémiste, Vox, qui promet de préserver à tout prix l'unité du pays en abolissant l'autonomie régionale et en favorisant la centralisation du pouvoir à Madrid. Le programme politique espagnol est désormais dominé par deux rhétoriques extrémistes fondamentalement opposées, ce qui pourrait bien compromettre la paix et la stabilité du pays.

Ces deux exemples montrent que porter atteinte à la liberté collective des peuples dans un État plurinationnel est le meilleur moyen d'engendrer de l'instabilité, et que cela va donc à l'encontre de l'objectif que les dirigeants politiques se doivent de poursuivre. Ils illustrent également la grave erreur commise par les gouvernements canadien et espagnol. Au lieu de chercher à faire contrepoids à l'émergence d'un sentiment nationaliste en encourageant le développement d'un sentiment patriotique inclusif d'attachement au Canada ou à l'Espagne, ces gouver-

nements ont pris la décision malavisée de brimer la liberté collective de ces nations. Rétrospectivement, ces tentatives se sont révélées contreproductives et ont conduit de nombreux Québécois et Catalans à cesser de considérer le pays dans lequel vit leur nation comme une association politique propice à la poursuite de leurs intérêts culturels particuliers. En conséquence, ces actions ont renforcé la volonté de davantage de Québécois et de Catalans à faire sécession de leur pays. Il aurait été bien plus sage d'apaiser ces sentiments nationalistes en ayant recours à des méthodes de conciliation pacifiques<sup>21</sup>.

Ainsi, il est important de privilégier l'intérêt des groupes minoritaires dans un contexte de diversité ethnoculturelle ou religieuse. Rappelons-nous la différence évoquée précédemment entre les personnes riches et les gens ordinaires. À l'instar des gens ordinaires, ces groupes n'ont pas pour ambition de dominer le groupe majoritaire : ils aspirent simplement à ne pas être dominés ni privés du droit de professer leurs convictions ou de jouir de leur autodétermi-

---

21. Machiavel insiste sur ce point dans ses *Discours* : « [L]orsque dans une république on voit s'élever un principe destructeur, qu'il provienne d'une cause intérieure ou extérieure, il est infiniment plus simple de temporiser avec le mal que de chercher à l'extirper ; car tout ce qu'on tente pour l'étouffer redouble souvent ses forces et fait accélérer la violence qu'on en redoutait. [...] Je dis donc, puisqu'il est difficile de reconnaître ce mal à son origine, et cela par la séduction qu'on éprouve en faveur de tout ce qui commence, il est plus sage de temporiser lorsqu'on le connaît que de l'attaquer ouvertement. En prenant le parti de temporiser, ou il se consume de lui-même, ou du moins il n'éclate que beaucoup plus tard. Les magistrats qui veulent le détruire ou s'opposer à sa violence doivent surtout veiller et prendre garde à ne pas le fortifier en voulant l'affaiblir, et ne pas essayer d'éteindre, en soufflant dessus, un feu qu'ils ne feraient que rallumer » (livre premier, section XXXIII).

nation. C'est pourquoi il est fondamental de réfléchir à un moyen de renforcer leur position ou de les protéger efficacement contre toute dictature éventuelle de la majorité. Ainsi, lorsqu'ils sentiront que l'association politique plus large dans laquelle ils vivent ne menace pas leur liberté collective, leur sentiment grégaire d'attachement à la nation sera subordonné à leur attachement rationnel à leur pays, qu'ils percevront alors comme étant favorable à leur liberté collective.

# Chapitre 3

## De la nature humaine et des moyens de la contrôler

---

Au vu des théories politiques de l'Antiquité, il peut sembler peu ambitieux de limiter la gouvernance aux objectifs cités précédemment. Il serait bien sûr formidable de pouvoir considérer les individus comme des êtres généreux, naturellement disposés à se sacrifier pour le bien commun et foncièrement honnêtes. Malheureusement, la réalité est que les hommes sont avides et ingrats, et qu'ils souhaitent simplement satisfaire leurs intérêts personnels<sup>22</sup>. Si on les prive de la satisfaction de ce désir viscéral, ils n'hésitent pas à se

---

22. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit : « On peut, en effet, dire généralement des hommes qu'ils sont ingrats, inconstants, dissimulés, tremblants devant les dangers et avides de gain ; que, tant que vous leur faites du bien, ils sont à vous, qu'ils vous offrent leur sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, tant, comme je l'ai déjà dit, que le péril ne s'offre que dans l'éloignement ; mais que, lorsqu'il s'approche, ils se détournent bien vite » (chap. 17). Il écrit aussi, dans ses *Discours*, « [Q]uiconque veut fonder un État et lui donner des lois doit supposer d'avance les hommes méchants et toujours prêts à déployer ce caractère de

rebeller au point de provoquer le déclin de l'État, soit l'opposé de l'idéal vers lequel doivent tendre les décideurs politiques. Il est ainsi évident qu'aucune forme de vie politique ne serait possible et qu'aucune coopération intersubjective ne perdurerait si les individus avaient la possibilité de s'abandonner à ces comportements égoïstes. La politique vise ainsi essentiellement à faire en sorte que les êtres humains fassent passer l'intérêt général avant leurs intérêts privés et coexistent pacifiquement en créant un lien qui les unit en dépit de leurs différences. La stratégie qu'il convient d'adopter pour y parvenir a été évoquée au chapitre précédent, mais il me semble nécessaire d'aborder ce point de manière plus explicite.

Cette entreprise peut prendre de nombreuses formes. Dans les États démocratiques où le processus décisionnel n'est pas l'apanage d'un seul individu, le principal outil est assurément le recours à des institutions qui contraignent les individus à considérer le bien commun et les intérêts d'autrui. Avant toute chose, il convient de réfléchir à des mécanismes permettant d'empêcher qu'un groupe en vienne à imposer ses intérêts particuliers au reste de la société. Prenons pour exemple la façon dont les institutions politiques américaines sont organisées. Les architectes de la constitution des États-Unis avaient une conscience aigüe du danger qu'il y avait à accorder trop de pouvoir à un même groupe ainsi que de la nécessité de complexifier le processus décisionnel au maximum en instaurant un système de contrepouvoir et de séparation des pouvoirs. Ils étaient arrivés à la conclusion que, de cette façon, les groupes aux intérêts

---

méchanceté toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion» (livre premier, section III).

divergents n'auraient d'autre choix que de négocier entre eux et de tenir compte des désirs des autres. Ils ont pensé que les politiques issues de ce processus seraient équitables et œuvreraient à préserver la liberté des différents groupes. La réflexion approfondie qui sous-tend cette organisation est aussi digne d'intérêt aujourd'hui qu'elle l'était il y a plus de 200 ans. L'histoire a en effet montré à maintes reprises que l'intérêt public ne peut être défendu qu'à condition que les individus sacrifient leurs propres ambitions sous la contrainte d'institutions agissant comme une main invisible. Il n'est pas étonnant que les États-Unis aient réussi à devenir la superpuissance que l'on connaît aujourd'hui malgré les multiples intérêts qui coexistent sur ce vaste territoire. Ayant paré à l'éventualité qu'un groupe en domine d'autres et les prive de leur liberté, le système américain a su éviter la corruption à l'intérieur de ses frontières, ce qui a permis à son peuple d'avoir un rayonnement international aussi important.

Le système américain s'inspire dans une certaine mesure du schéma institutionnel de la République romaine qui avait également été conçu pour empêcher l'usurpation du pouvoir par un groupe restreint d'individus. Rome a en effet été l'un des premiers États à s'abstenir d'adopter l'un des trois régimes politiques purs, à savoir la monarchie, l'aristocratie et la démocratie. Dans ces systèmes, le risque est grand que le roi, les oligarques ou la foule exploitent les instruments à leur disposition pour faire de l'État leur propre affaire privée et qu'ils adoptent des lois et des règlements qui leur sont exclusivement favorables. Un tel schéma institutionnel peut uniquement donner lieu à des désaccords, au chaos politique, à la guerre civile et, partant, à la dissolution ou à l'affaiblissement de

l'État. En combinant ces trois formes de gouvernement au sein d'une constitution mixte, les Romains ont su contrer leurs défauts intrinsèques. S'il est vrai qu'en 500 ans d'existence, la République romaine n'a pas échappé aux tensions entre patriciens et plébéiens, les institutions ont toujours su contenir les tensions nées de l'opposition entre l'arrogance des nantis et le désir du peuple de conserver sa liberté.

En ce sens, en tant que réalistes, nous devons absolument accepter la discorde sociale et politique comme une composante essentielle et inéluctable de toute organisation humaine. Les sociétés qui imaginent les êtres humains tels qu'ils devraient être et refusent de s'accommoder de la façon dont ils se comportent effectivement sont vouées à l'échec. Il serait certes formidable de pouvoir faire confiance à chacun sans hésiter, mais les sociétés seraient alors inutiles. Nous le savons, il s'agit d'un fantasme irréalisable dans la mesure où la nature humaine est immuable. Ainsi, l'enjeu n'est pas de chercher à changer cet état de fait, mais de définir la méthode la plus efficace pour limiter au mieux les conséquences chaotiques que l'égoïsme des uns peut avoir sur les intérêts des autres. Le rôle de la science politique est donc de trouver les moyens d'équilibrer les rivalités entre groupes sociaux de façon à ce que le bien commun l'emporte.

Le système de contre-pouvoir n'est toutefois qu'un aspect de la solution. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il ne faut pas simplement chercher à empêcher un pan de la population de prendre le contrôle politique de l'État, il faut aussi réfléchir à des solutions permettant de responsabiliser le peuple. Le mécontentement populaire observé dans de nombreuses sociétés capitalistes avancées est largement dû au fait que les institutions démocratiques actuelles se préoccupent davantage de limiter l'influence directe du peuple dans la sphère politique. Bien qu'historiquement capable de maintenir l'équilibre entre les groupes, le système politique américain rencontre aujourd'hui de graves difficultés. Au fil des 40 dernières années, en effet, il est devenu toujours plus favorable aux entreprises privées. L'adoption d'un régime fiscal et d'un modèle économique préjudiciables pour le mode de vie et les perspectives d'avenir de l'immense majorité de la population américaine a contribué pour beaucoup à cette évolution. Avec plus de 14 000 lobbyistes recensés à Washington (contre 175 seulement en 1971), les entreprises ont pu s'accorder des exonérations d'impôts en exploitant les lacunes existantes dans le code fiscal. Bon nombre d'entreprises américaines ont par ailleurs délocalisé leur production dans des pays du tiers-monde au cours des dernières décennies, privant le travailleur américain ordinaire et ses proches d'un emploi et de perspectives d'avenir. Cette crise du système américain, qui favorise désormais indûment un groupe toujours plus restreint d'individus aisés – les patriciens romains d'aujourd'hui –, a entraîné l'émergence d'options politiques extrêmes et populistes typiquement incarnées par Donald Trump et Bernie

Sanders. Les démunis ont le sentiment d'avoir été laissés pour compte: ils portent un regard morose sur la précarité grandissante du marché de l'emploi, la stagnation des revenus et la hausse du coût de vie. Ils ont perdu espoir dans la capacité de leurs représentants à servir efficacement leurs intérêts. Aussi sont-ils prompts à mettre de côté leur sens de la modération pour soutenir des dirigeants populistes qui leur promettent de résoudre leurs problèmes et de leur redonner une voix dans le processus décisionnel<sup>23</sup>.

La situation est la même en France. L'Hexagone souffre en effet des mêmes maux que la société américaine. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'un nombre croissant de Français se tournent vers des partis politiques extrémistes (le *Rassemblement national* de Marine Le Pen et *Les Insoumis* de Jean-Luc Mélenchon) ou non traditionnels (le parti *La République en marche* du président Emmanuel Macron), qui promettent tous de repenser le système pour le rendre plus à l'écoute des intérêts de ceux qu'il a abandonnés à leur sort au cours des dernières décennies. L'éclatement récent des partis politiques traditionnels en France et l'émergence de groupes citoyens réclamant une participation plus directe au processus décisionnel (les gilets jaunes étant l'exemple le plus récent) symbolisent le ressentiment éprouvé par les moins privilégiés envers une classe politique qui, à tort ou à raison, a trahi leurs intérêts<sup>24</sup>. Le temps presse: ces deux sociétés doivent absolument trouver des solutions qui permettront d'améliorer la

---

23. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours*, cette forme de radicalisme est le résultat de la corruption (livre premier, section XVII).

24. Comme l'écrit Machiavel, les soulèvements d'un peuple «lui sont inspirés communément par l'oppression qu'il éprouve ou par celle qu'il redoute» (*Discours*, livre premier, section IV).

réceptivité du système aux besoins d'un nombre croissant de citoyens désabusés. À cet égard, la révolte des gilets jaunes apparaît clairement comme une tentative désespérée de la population de se faire entendre des élites, qui, selon elle, ont fait fi de leurs intérêts, comme en témoigne le cahier de doléances du mouvement<sup>25</sup>. Les dirigeants des sociétés capitalistes évoluées devraient prêter attention à ces protestations qui s'inscrivent toujours (mais pour combien de temps encore?) dans le spectre démocratique normal. L'histoire a montré que lorsque les inégalités socio-économiques atteignent un point de non-retour, les individus ont tendance à agir en dehors des structures institutionnelles classiques et à recourir à la violence – un phénomène que l'on a commencé à observer ces dernières années. Ainsi, s'ils ne parviennent pas à instaurer rapidement un nouveau rapport de force entre les intérêts des démunis et ceux des nantis, les États-Unis et la France s'exposent à une réaction politique autrement plus vive de la part du peuple. Celle-ci pourrait les déstabiliser et les entraîner dans un chaos politique inextricable dans lequel l'extrémisme deviendrait la norme. Un tel scénario n'admet que deux options exceptionnelles, la meilleure étant une solution monarchique (nous y reviendrons dans un prochain chapitre) et la pire étant une forme de démocratie extrême dans laquelle le peuple

---

25. Les gilets jaunes demandent notamment l'instauration d'un meilleur système d'impôts progressifs qui obligerait les plus fortunés à payer plus d'impôts qu'aujourd'hui, la revalorisation du salaire minimum garanti, la révision de la rémunération des députés élus au Parlement, la protection des emplois sur le territoire français, l'adoption d'une politique agressive de recouvrement du manque à gagner imputable à l'évitement fiscal et l'introduction du référendum d'initiative populaire.

n'hésiterait pas à prendre sa revanche contre ceux qui l'ont exploité si longtemps<sup>26</sup>.

Dans une certaine mesure, le fort sentiment de frustration actuellement observé dans les sociétés capitalistes évoluées rappelle le mécontentement associé aux inégalités économiques entre plébéiens et patriciens qui a entraîné le déclin et l'effondrement de la République romaine. Dès les premières décennies de la République romaine, la question de la redistribution des terres a été une source de tensions entre ces deux groupes. Les patriciens n'ont jamais admis que leur désir démesuré de posséder des terres puisse être une source d'appauvrissement pour les gens ordinaires. Lorsque le peuple romain a tenté d'adopter une nouvelle législation agraire impliquant une redistribution des terres, les nobles ont fait assassiner au Forum romain son principal instigateur, le tribun Tiberius Gracchus. Ils ont ensuite profané la dépouille de son frère, qui s'était donné la mort. En prenant ces mesures extrêmes, les nobles ont montré leur intransigeance et se sont posés en ennemis du peuple, lequel, en retour, en est venu à croire que le seul moyen valable de rétablir la situation était de recourir à la force. On connaît la suite de l'histoire: les patriciens et les plébéiens ont fini par soutenir leurs hommes forts respectifs: Sylla et Pompée pour les premiers, Marius

---

26. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours*: «De toutes ces causes réunies naît la difficulté ou l'impossibilité de maintenir la liberté dans une république corrompue ou de l'y établir de nouveau. Qu'on ait à l'y introduire ou à l'y maintenir, il faudra toujours la réduire à un gouvernement qui penche plutôt vers l'État monarchique que vers l'État populaire; parce que les hommes que leur insolence rend indociles au joug des lois ne peuvent être en quelque sorte arrêtés que par le frein d'une autorité presque royale» (livre premier, section XVIII).

et César pour les seconds. Or chacun de ces hommes avait pour unique ambition de détruire les institutions républicaines pour s'imposer comme seul dirigeant de la société romaine<sup>27</sup>. Aveuglé par sa frustration, le peuple a choisi de soutenir des individus qui prétendaient vouloir le défendre, mais qui n'étaient réellement animés que par la soif du pouvoir. À aucun moment il ne s'est imaginé qu'en soutenant ces hommes, il se condamnait à la servitude. Le régime totalitaire établi en Union soviétique par les bolcheviques constitue un autre exemple de ce type de dénouement.

Dans les sociétés caractérisées par une profonde diversité ethnoculturelle, d'autres mécanismes institutionnels et constitutionnels peuvent permettre de préserver la liberté collective du peuple et de protéger l'État contre le risque de sécession. Ainsi, le fédéra-

---

27. À propos des problèmes occasionnés par la répartition des terres dans la République romaine, Machiavel écrit: «[I]l s'alluma entre le Sénat et le peuple une haine si terrible qu'on en vint aux armes; on répandit le sang; on ne connut plus de frein; on franchit toutes les barrières. Les magistrats furent impuissants pour remédier au mal; aucun des partis ne pouvant plus rien espérer de l'autorité, chacun d'eux n'eut confiance qu'en ses propres forces, et ne chercha qu'à se donner un chef en état de le défendre. Dans l'excès de ce désordre, le peuple, dans sa fureur, jeta les yeux sur Marius, à raison de la réputation qu'il s'était acquise. Il le fit consul quatre fois, et il y eut si peu d'intervalle entre ses divers consulats qu'il eut le pouvoir de se nommer lui-même consul encore trois autres fois. La noblesse qui n'avait rien à opposer à ce torrent se tourna du côté de Sylla, le fit chef de son parti; la guerre civile éclata; et après bien des révolutions et des flots de sang répandus, la victoire se déclara pour les nobles. Ces fureurs se renouvelèrent sous César et sous Pompée; l'un, chef du parti de Marius, et l'autre, du parti de Sylla, occasionnèrent de nouveaux combats où César demeura vainqueur. Il fut le premier tyran de Rome, et la liberté disparut pour toujours» (*Discours*, livre premier, section XXXVII).

lisme, en divisant la souveraineté entre différentes entités politiques, permet aux nations minoritaires de s'autogouverner librement dans des domaines considérés par leurs membres comme essentiels à leur survie culturelle. Le partage du pouvoir étant constitutionnalisé, tout changement requiert généralement l'accord des entités concernées, de sorte qu'il est pour ainsi dire impossible qu'une nation minoritaire perde son autonomie politique. Lorsque ces petites nations ont la possibilité de s'autogouverner à la manière d'États indépendants, la stabilité globale de l'État fédéral a tendance à s'en trouver renforcée. Il est en effet perçu comme une structure qui protège et accorde de l'importance à la liberté collective de ces nations. C'est notamment le cas au Canada, où les Québécois jouissent d'une autonomie complète s'agissant du système d'éducation et des politiques linguistiques et sociales. Cette autonomie contribue à faire de cet État l'un des plus décentralisés au monde. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'un nombre croissant de Québécois aient abandonné l'option sécessionniste depuis les regrettables erreurs commises dans les années 1980 par Pierre Elliot Trudeau, erreurs qui ont bien failli entraîner l'implosion du Canada. La démocratie consociationnelle est un autre modèle institutionnel intéressant qui favorise la liberté du peuple. Cette forme de répartition des pouvoirs peut convenir aux sociétés divisées par des clivages ethniques ou religieux, car elle empêche un même groupe de monopoliser le pouvoir politique. En conférant un droit de véto aux différents groupes impliqués dans la conception des institutions, le consociationalisme les

contraint à négocier entre eux et à trouver des solutions consensuelles à leurs problèmes communs.

Malgré la capacité initiale des schémas institutionnels à permettre la cohabitation pacifique de nombreux intérêts divergents au sein d'un même État (qu'il s'agisse de divergences économiques, sociales, ethniques ou religieuses), les citoyens doivent rester sur leurs gardes et anticiper les déséquilibres qui sont susceptibles d'émerger entre les groupes. Ils ont ainsi tout avantage à s'engager politiquement et à garder un œil sur les agissements des dirigeants et des groupes ayant des intérêts qui divergent des leurs, car ceux-ci chercheront toujours à privilégier leurs propres intérêts. Les citoyens qui sont au fait de ce danger et qui sont prêts à prendre des mesures aussitôt qu'il se profile peuvent ainsi éviter que leur société ne devienne corrompue.. Il est aussi important que ces mécanismes institutionnels et constitutionnels puissent être ajustés lorsqu'ils commencent à favoriser un groupe au détriment des autres et qu'un sentiment de frustration pousse ces derniers à contester les fondements mêmes de la société. Les institutions ont donc le devoir de s'adapter et d'instaurer un nouvel équilibre avant qu'un tel séisme politique ne survienne.

En effet, nulle institution ne peut prétendre durer éternellement. La corruption guette toujours, du fait de la tendance naturelle de l'être humain à vouloir satisfaire ses intérêts personnels. Les individus investis d'un certain pouvoir ou à même d'influencer les décideurs politiques chercheront toujours à déterminer les faiblesses des institutions et à les rendre plus réceptives à leurs désirs personnels. Un déclin s'opère donc naturellement dans toutes les institutions, aussi

parfaites qu'elles puissent sembler à première vue. Aussi les États doivent-ils veiller à ne pas céder à l'illusion que l'équilibre auquel ils sont parvenus durera indéfiniment. Ils doivent tenir compte de la possibilité qu'un déséquilibre entre les intérêts des différents groupes émerge et trouver les moyens de le corriger avant qu'il ne devienne trop grave.

Les États multinationaux doivent ainsi faire preuve de flexibilité lorsqu'un groupe minoritaire juge que le schéma constitutionnel ou institutionnel dans lequel il vit n'est plus favorable à sa liberté collective, sans quoi ce groupe pourrait finir par croire qu'il est victime d'un arrangement politique qui le prive de son droit le plus fondamental. Il pourrait alors être tenté de se tourner vers des options extrêmes et déstabilisantes, comme la sécession. C'est ce qui s'est passé avec les Catalans au cours des dernières décennies. Ce groupe minoritaire n'a pas pu modifier son statut d'autonomie selon ses souhaits afin d'accroître son autonomie vis-à-vis de l'État espagnol. Avant ce blocage politique, les Catalans favorables à l'indépendance (environ 15 %) étaient trop peu nombreux pour constituer une menace. Or quand, en 2010, les tribunaux espagnols ont invalidé la version amendée du statut d'autonomie qu'une écrasante majorité de la population catalane avait approuvé par référendum, les Catalans ont eu l'impression que le système en vigueur n'était pas assez flexible et qu'il ne protégeait plus leur liberté collective. Un grand nombre d'entre eux ont alors plaidé en faveur d'une séparation du reste de l'Espagne. De nombreux Catalans estiment que les institutions espagnoles sont partiales et ne parviennent pas à défendre simultanément les intérêts de leur nation et ceux du reste du pays. Ils ont plutôt l'impression

qu'elles nuisent à la satisfaction de leurs besoins collectifs. Cette situation n'est en rien différente de celle d'une société dans laquelle les décideurs politiques se préoccuperaient uniquement de satisfaire les ambitions des riches, nécessairement contraires à celles des pauvres. Dans un tel scénario, il n'y aurait rien d'étonnant à ce que ces derniers défient politiquement ou méprisent les institutions de leur État et les individus qui les gouvernent, ce qui ne manquerait pas de favoriser des solutions politiques extrêmes.

Si les institutions peuvent permettre d'atténuer les effets destructeurs de l'égoïsme humain, il existe cependant aussi d'autres solutions. Ainsi, une bonne éducation peut sensibiliser les citoyens à l'importance de la société et à l'utilité de ses lois s'agissant de la préservation de leur propre liberté<sup>28</sup>. La religion est une autre solution : en présence d'une population très attachée au dogme religieux, les responsables politiques ne devraient pas craindre d'exploiter cet ensemble de croyances pour encourager les citoyens à sacrifier leurs intérêts personnels au profit du bien commun. Le recours à la religion peut parfois s'avérer bien plus efficace que les pressions exercées par des institutions objectives. Ceux qui croient en ces dogmes sont plus facilement convaincus par la menace de la colère divine et de la damnation éternelle. Les prêtres et les autres ministres du culte, bien que désarmés, jouissent en effet d'une force de frappe inégale lorsqu'ils prêchent à un peuple qui adhère très largement aux croyances religieuses. Dans un tel cas, les responsables politiques ne devraient pas hésiter à

---

28. Sur le thème de l'importance d'une bonne éducation, voir la section XXXI du livre troisième des *Discours*.

utiliser la religion comme un instrument d'apaisement ou un outil d'exaltation patriotique. C'est la tactique que Vladimir Poutine a employée en Russie en se servant de l'Église orthodoxe pour cautionner ses politiques, ce qui l'a aidé à obtenir le soutien de son peuple. S'il est vrai que la stabilité politique de la Russie tient en partie à l'autoritarisme du président Poutine, on ne doit pas sous-estimer le fait qu'une grande partie de la population lui accorde volontairement sa confiance et que des millions de Russes le soutiennent pour des motifs religieux. Ainsi, malgré l'isolement dont la Russie fait l'objet en raison de ses politiques expansionnistes, les Russes continuent de soutenir leur président. Ils n'ont manifestement aucune intention de se retourner contre Poutine ou contre son régime, même s'ils ont fait les frais des sanctions économiques imposées au pays. Les soutiens dont bénéficie le chef d'État sont d'ailleurs aussi nombreux qu'avant. Grâce à l'appui de l'Église orthodoxe et du patriarche Cyrille de Moscou, qui défend l'idée d'une exception russe et de coutumes uniques très éloignées des valeurs occidentales, Poutine peut justifier les actions de son pays aux yeux de la population, qui le perçoit comme un « miracle de Dieu », un homme guidé par l'inspiration divine. En mêlant politique et religion, Poutine parvient à convaincre son peuple que la Russie a pour mission d'élargir son influence et de promouvoir les valeurs orthodoxes au-delà de ses frontières géographiques et que l'opposition de l'Occident, qui, dans les faits, est fondée sur des motifs politiques, est aussi contraire à la volonté de Dieu. L'Église orthodoxe, qui est l'institution la plus respectée de Russie (devant les tribunaux, les médias, l'armée, les forces de police et le gouvernement), soutient les actions du gouvernement

en usant d'une rhétorique fondée sur la volonté divine<sup>29</sup>.

---

29. Le recours à la religion comme outil pour instaurer l'ordre et promouvoir un sens du dévouement à l'État est bien documenté dans l'ouvrage de Machiavel. Il écrit par exemple dans ses *Discours*: «Quoique Rome eût un premier fondateur, Romulus, à qui, comme à un père, elle devait et la naissance et l'éducation, les dieux ne crurent pas les lois de ce prince capables de remplir les grands desseins qu'ils avaient sur elle. Ils inspirèrent au Sénat romain de lui donner pour successeur Numa Pompilius [...]. C'était un peuple féroce que Numa avait à accoutumer à l'obéissance des lois en le façonnant aux arts de la paix. Il eut recours à la religion, comme au soutien le plus nécessaire et le plus assuré de la société civile, et il l'établit sur de tels fondements qu'il n'existe pas de temps et de lieu où la crainte des dieux ait été plus puissante que dans cette république, et cela pendant plusieurs siècles. Ce fut sans doute cette crainte salutaire qui facilita toutes les entreprises du Sénat et de tous ces grands hommes. Quiconque examinera les actions de ce peuple en général et d'une infinité de Romains en particulier verra que ces citoyens craignaient encore plus de manquer à leurs serments qu'aux lois, en hommes qui estiment bien plus la puissance des dieux que celle des mortels [...]» (livre premier, section XI).



# Chapitre 4

## Des qualités requises pour gouverner une société démocratique

---

Le chapitre précédent a souligné l'importance de bonnes lois capables de concilier les différentes dispositions d'esprit au sein d'une même société. Or l'existence de mécanismes institutionnels et constitutionnels solides ne suffit pas lorsqu'on souhaite éviter la domination d'un groupe sur un autre. Les bonnes lois doivent en effet s'accompagner de bonnes mœurs<sup>30</sup>. Les politiques ont également un rôle majeur à jouer dans cette quête de paix, d'ordre et de stabilité. Ils doivent posséder certaines qualités essentielles, notamment la capacité à limiter au maximum les répercussions négatives que les informations fallacieuses peuvent avoir sur le débat public en combattant la

---

30. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours*: «[C]ar, comme les bonnes mœurs pour se maintenir ont besoin des lois, les lois à leur tour, pour être observées, ont besoin de bonnes mœurs» (livre premier, section XVIII).

corruption du peuple et en affichant leur propre volonté de servir le bien commun. Ils doivent également savoir anticiper les failles des institutions et les réformer avant que les troubles civils n'éclatent.

Les gens ordinaires sont naturellement plus enclins à prendre des décisions plus équitables que les riches (sauf lorsqu'ils sont dominés par ces derniers, auquel cas leurs décisions sont extrêmes), mais ils peuvent aussi être pervertis par une poignée d'individus radicaux n'ayant aucun scrupule à propager des opinions fallacieuses susceptibles de troubler la paix qui règne entre les différents groupes sociaux ou ethno-culturels d'une société. Les hommes d'État en démocratie doivent donc être capables de combattre la rhétorique délétère et redoutablement efficace de ces démagogues<sup>31</sup>. Confronté à deux arguments, l'un rationnel et l'autre démagogique, le peuple penchera invariablement en faveur du second<sup>32</sup>, mais il doit malgré tout être informé de cet argument rationnel. Il appartient ainsi aux dirigeants politiques de montrer la voie à suivre et de veiller au maintien de la santé politique de la masse. Ils doivent dès lors avoir le

---

31. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours* : « Rarement les désirs d'un peuple libre sont-ils pernicieux à sa liberté. Ils lui sont inspirés communément par l'oppression qu'il éprouve ou par celle qu'il redoute. Si ses craintes sont peu fondées, il a le secours des assemblées où la seule éloquence d'un homme de bien lui fait sentir son erreur » (livre premier, section IV).

32. Pour Machiavel, la capacité de prendre des décisions raisonnables est une caractéristique commune aux éléments du peuple. Il écrit dans ses *Discours* : « Quant à la manière de juger, on le voit bien rarement se tromper ; quand il entend deux orateurs à talents égaux lui proposer deux partis opposés, il prouve, en se décidant pour le meilleur, qu'il est capable de discerner la vérité. [...] Un homme de bien peut souvent par son éloquence ramener un peuple licencieux et mutin [...] » (livre premier, section LVIII).

courage de s'opposer à ces démagogues et de gérer les tensions qui pourraient émerger.

Plus important encore, les hommes d'État doivent lutter contre la corruption populaire, à savoir le refus de contribuer au bien commun et à la préservation de l'État. Cette tâche est évidemment de la plus haute importance à une époque où l'hyperindividualisme est la norme. Il existe de nombreuses façons d'encourager ces vertus politiques. L'existence d'un système d'éducation de qualité permet notamment de favoriser et de récompenser diverses qualités comme la tolérance, la prise en compte des besoins des autres et le respect des institutions. Comme nous l'avons vu, la religion peut aussi jouer ce rôle, de même que le recours à une rhétorique insistant sur l'importance de se consacrer au bien commun et sur le fait que les lois en vigueur sont favorables à la liberté de chacun et qu'elles doivent être respectées à tout prix. On peut naturellement imaginer d'autres moyens d'inciter le peuple à se vouer au bien commun, comme honorer et récompenser ceux qui ont fait ce choix afin de les ériger en modèles<sup>33</sup>.

La même logique s'applique à la notion plus large de patriotisme décrite précédemment, qui est d'une importance cruciale pour la stabilité des États multina-

---

33. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit : «Un prince doit encore se montrer amateur des talents, et honorer ceux qui se distinguent dans leur profession. Il doit encourager ses sujets, et les mettre à portée d'exercer tranquillement leur industrie, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture, soit dans tous les autres genres de travaux auxquels les hommes se livrent; en sorte qu'il n'y en ait aucun qui s'abstienne ou d'améliorer ses possessions, dans la crainte qu'elles ne lui soient enlevées, ou d'entreprendre quelque négoce de peur d'avoir à souffrir des exactions. Il doit faire espérer des récompenses à ceux qui forment de telles entreprises, ainsi qu'à tous ceux qui songent à accroître la richesse et la grandeur de l'État» (chap. 21).

tionaux. On observe en effet une corrélation directe entre le sentiment d'attachement des membres de minorités nationales à l'État dans lequel ils vivent et leur propension à se battre pour la stabilité de celui-ci. Les citoyens appartenant à des minorités nationales qui sont animés par cet « esprit fédéral » ne sont pas tentés de déstabiliser leur État en faisant sécession. Il va sans dire que la part de responsabilité des dirigeants politiques est immense : ils doivent réussir à développer et à promouvoir une rhétorique patriotique qui n'exclut pas les membres des groupes ethnoculturels minoritaires et ne se contente pas de refléter l'histoire et la culture du groupe majoritaire. Les minorités risquent, sinon, de ne pas s'identifier au récit proposé, lequel n'aurait aucune prise sur eux en temps de crise. En présence d'un fort sentiment patriotique largement partagé, les individus n'hésitent pas à défendre leur société contre l'ennemi, qu'il soit intérieur ou extérieur. En d'autres termes, il incombe aux dirigeants politiques d'instiller une forme de patriotisme dans le *vivere libero* que leur société permet afin d'inciter ses membres à s'identifier à l'intérêt général et à renoncer à leurs intérêts particuliers au nom du bien commun (en s'acquittant de leurs impôts, en obéissant au gouvernement, voire en sacrifiant leur propre vie). Une fois ces bonnes mœurs largement ancrées, les individus développeront un sens de l'équité et une inclination au compromis. Bien qu'initialement motivés par de bonnes lois et de bonnes institutions, ces sentiments finiront inévitablement par entrer dans les mœurs du pays et par influencer favorablement la façon dont les individus appréhendent le bien commun.

Il faut admettre que les bonnes lois ne se suffisent pas, comme l'illustre l'exemple romain<sup>34</sup>. Ainsi, même si la République romaine est née de la chute du tyran et dernier roi de Rome Tarquin le Superbe, le peuple s'est aussitôt montré disposé à maintenir l'ordre et à respecter la liberté d'autrui. Cela s'explique par le fait que ses prédécesseurs avaient tous manifesté de grandes vertus que le peuple romain avait fini par intérioriser. Ainsi, la gangrène qui avait atteint le sommet de l'État n'a pas touché la base, qui est restée suffisamment saine pour refuser de sacrifier sa liberté collective lorsqu'il lui a fallu concevoir un nouveau système politique. Grâce aux bonnes lois ayant permis l'acquisition de bonnes mœurs, le peuple romain a pu établir rapidement un nouveau régime – le républicanisme – fondé sur la volonté de maintenir la paix, l'ordre et la bonne gouvernance. Une telle avancée a été rendue possible grâce au legs des autres rois de Rome qui, comme l'a rapporté Cicéron, avaient tous déployé des qualités civiques ayant permis d'apaiser la nature égoïste du peuple<sup>35</sup>. Cela étant, la République

---

34. Machiavel écrit au sujet de l'importance hiérarchique des bonnes mœurs et des bonnes lois : « Si d'heureuses circonstances font opérer le bien sans contrainte, on peut se passer de loi. Mais quand cette heureuse influence vient à manquer, la loi devient nécessaire » (livre premier, section III).

35. Par exemple, comme l'a écrit Cicéron dans son célèbre traité *De la République* : « [Numa Pompilius, le second roi de Rome] divisa par tête, entre les citoyens, les terres que Romulus avait conquises ; il leur fit comprendre que, sans le secours du pillage et de la guerre, ils pouvaient, par la culture des champs, se procurer tous les avantages ; et il leur inspira l'amour du repos et de la paix, le meilleur abri pour faire prospérer aisément la justice et la bonne foi, et la protection la plus puissante pour garantir les travaux des champs et la sûreté des moissons. [...] et par des lois que nous conservons dans nos Archives, il calma les âmes enflammées par l'usage et l'ardeur des combats, et

n'a pas pu être sauvée de l'effondrement lors de la lutte de pouvoir opposant César et Pompée, le peuple romain ayant alors sombré dans une corruption généralisée<sup>36</sup>. Une fois les mœurs corrompues, les meilleures lois et les meilleurs schémas institutionnels n'ont plus suffi à empêcher la chute de la République.

À l'image des vertueux rois romains, les dirigeants démocrates doivent faire posséder certaines qualités et adopter un comportement à même d'inspirer leur peuple à se dévouer pour la société. Certaines de ces vertus ont déjà été évoquées dans ce chapitre, mais j'ajouterais que la plus fondamentale de toutes est assurément la probité. Les dirigeants politiques doivent démontrer à leur peuple qu'ils sont l'incarnation même du dévouement au service public et qu'ils ne souhaitent pas simplement user de leur influence politique pour accroître leur richesse personnelle. Ils se doivent de montrer l'exemple et de toujours traiter les ressources étatiques avec le plus grand respect. Charles de Gaulle aimait faire savoir qu'il réglait lui-même les factures d'électricité de ses appartements privés du palais de l'Élysée et qu'il payait les repas servis aux membres de sa famille venus lui rendre visite à l'Élysée les fins de semaine. Les dirigeants qui veillent à leur image peuvent ainsi éviter d'être perçus comme menant un style de vie extravagant financé par les deniers publics. Ils suscitent l'admiration et incitent le peuple à suivre leur exemple.

---

les retint au milieu des tranquilles cérémonies de la religion. [...] Ce fut aussi Numa qui mit le premier en usage les marchés, les jeux, et toutes les occasions de rapprocher et d'assembler les hommes. Par ces établissements, il ramena vers la douceur et la bienveillance des esprits, que la passion des armes avait rendus violents et farouches» (livre second, section XIV).

36. Voir les *Discours* (livre premier, section XVII).

Enfin, au-delà du devoir qu'ils ont de toujours prendre des décisions équitables à même de favoriser les intérêts spécifiques de tous les groupes sociaux ou ethniques, les dirigeants sont tenus d'anticiper le mécontentement croissant de certains pans de la société qui, s'il n'est pas canalisé ou apaisé, peut donner lieu à des troubles civils ou à une forme quelconque d'extrémisme politique. Au même titre qu'un cancer, qu'il faut soigner avant que les métastases ne se développent dans les organes vitaux, ces situations potentiellement explosives doivent être gérées rapidement, avant qu'elles ne s'aggravent. À l'instar des individus, qui devraient toujours être à l'écoute des changements qui s'opèrent dans leur corps, les dirigeants devraient être en phase avec leur société et ne pas négliger les signes annonciateurs d'un malaise susceptible de dégénérer en une grave maladie. Ainsi, un Prince n'ayant pas la capacité de percevoir la colère ou la frustration d'un groupe social risquerait de se retrouver désemparé face au chaos qui ne manquerait pas de s'installer. C'est précisément le reproche qui peut être adressé à Charles de Gaulle s'agissant de la révolte étudiante de 1968, qui a dégénéré et a fini par menacer le pays. On se souvient en effet de l'allocution de fin d'année qu'il a prononcée en décembre 1967. De Gaulle se réjouissait ainsi de voir qu'après des années de tourmente, la France, contrairement aux autres nations, avait retrouvé sa tranquillité et pouvait être vue par les autres pays comme un exemple d'efficacité politique. Or de Gaulle n'avait pas su voir les problèmes qui guettaient sa nation : la prospérité économique faiblissait, l'inflation augmentait à un rythme inquiétant et les échanges commerciaux étaient dans le rouge. Par ailleurs, après des années de croissance, le chômage était en hausse et les jeunes professionnels

étaient particulièrement touchés. Le général n'avait pas su voir non plus que la mentalité de la jeunesse évoluait d'une façon qu'il n'avait jamais imaginée. Plus individualistes que leurs aînés, les jeunes étaient également moins conservateurs sur le plan social et plus critiques envers le capitalisme, le consumérisme et l'autorité. De Gaulle n'a jamais soupçonné l'ampleur de la crise qui se profilait quand les étudiants de la Sorbonne sont descendus dans la rue en mai 1968 après l'évacuation de l'université par les forces de police et l'arrestation de dirigeants estudiantins à la suite d'une manifestation pacifique. La protestation étudiante a tourné à la quasi-insurrection lorsque les syndicats ont décrété la grève, puis à la crise politique lorsque des responsables politiques (notamment des membres du Parti communiste) ont évoqué la création d'un gouvernement provisoire. En deux jours, la France était passée du statut de société apaisée à celui de société troublée, menacée par des forces extrêmes qui risquaient de modifier profondément sa nature par leur approche sectaire. Si de Gaulle a été suffisamment habile pour reprendre le contrôle de la situation (nous y reviendrons au prochain chapitre), il faut cependant admettre que celle-ci était imputable à son absence de vision s'agissant des forces populaires émergentes et de la frustration qu'elles avaient accumulée. S'il s'était montré plus sensible à leurs besoins, il aurait pu éviter ces tensions qui ont failli porter des extrémistes au pouvoir.

# Chapitre 5

## De la nécessité de confier la gouvernance à un Prince pour sauver une démocratie et ses principes

---

**S**i de bonnes institutions et de bonnes mœurs peuvent limiter la tendance naturelle de l'être humain à privilégier ses intérêts propres au détriment du bien commun, il n'en existe pas moins des situations où s'en remettre à ces seuls mécanismes ne constitue pas la meilleure approche, et où il peut s'avérer nécessaire de confier le pouvoir à un seul individu. Même si le scénario à privilégier est celui d'une république fondée sur le partage des pouvoirs<sup>37</sup>, certaines situations

---

37. Dans ses *Discours*, Machiavel écrit: « L'expérience prouve que jamais les peuples n'ont accru et leur richesse et leur puissance que sous un gouvernement libre. Et vraiment, peut-on voir sans admiration Athènes, délivrée de la tyrannie de Pisistrate, s'élever dans l'espace de cent ans à un si haut point de grandeur? Mais ce qui est plus merveilleux encore, c'est celle à laquelle s'éleva Rome, après l'expul-

exceptionnelles justifient qu'on lui préfère une autre option qui relève davantage d'une logique monarchique. Je vais tâcher d'en exposer les raisons ci-après.

Ainsi, une société démocratique dont les principes fondateurs seraient menacés ne devrait pas hésiter, pour éviter leur effondrement, à s'en remettre à un Prince détenteur des pleins pouvoirs politiques. Ce dont une société au bord de la guerre civile ou de l'implosion a besoin, c'est d'un homme providentiel incarnant un ultime espoir s'agissant de la protection de la liberté du peuple et de la restauration de l'ordre républicain. Soulignons que ce besoin extraordinaire n'apparaît que lorsqu'une société et ses institutions ont échoué à trouver les moyens d'enrayer le problème et que le peuple ne peut s'en prendre qu'à lui même pour n'avoir pas su y remédier dès le départ. Naturellement, cette option de dernier recours comporte le risque que l'homme providentiel, qui cristallise les espoirs de la population, soit simplement mû par le désir de satisfaire ses propres ambitions aux dépens du bien commun. Mais, à ce stade, une société libre n'a plus rien à perdre.

Suspendre l'État de droit démocratique n'a rien d'inhabituel dans l'histoire des sociétés humaines. En pareilles circonstances, les Romains de l'Antiquité

---

sion de ses rois. Ces progrès sont faciles à expliquer : c'est le bien général et non l'intérêt particulier qui fait la puissance d'un État ; et, sans contredit on n'a en vue le bien public que dans les républiques : on ne s'y détermine à faire que ce qui tourne à l'avantage commun et si, par hasard, on fait le malheur de quelques particuliers, tant de citoyens y trouvent de l'avantage qu'ils sont toujours assurés de l'emporter sur ce petit nombre d'individus dont les intérêts sont blessés. Le contraire arrive sous le gouvernement d'un prince : le plus souvent, son intérêt particulier est en opposition avec celui de l'État » (livre second, section II).

étaient tout à fait disposés à suspendre le processus politique normal et à confier les pleins pouvoirs à un même homme, le *Dictator*, dont le mandat consistait à résoudre l'urgence politique ou militaire en cause. Pour exécuter son mandat, il disposait de pouvoirs pratiquement illimités, ce qui faisait de lui une sorte de roi républicain. L'idée d'une telle mesure n'était pas de transformer la nature du régime. En effet, les pouvoirs du dictateur étaient limités dans le temps : une fois sa mission accomplie, il devait y renoncer et les restituer au Sénat et au peuple de Rome. Plusieurs dizaines de dictateurs ont ainsi été désignés tout au long de la République romaine lorsque la ville était en proie à des troubles civils compromettant jusqu'à son existence ou qu'elle était confrontée à des menaces externes. Un exemple bien connu est celui de Quintus Fabius Maximus Verrucosus. À la suite de la terrible défaite de l'armée romaine à la bataille du lac Trasimène, il a assumé seul la direction des opérations alors que l'armée d'Hannibal était aux portes de Rome et menaçait d'anéantir la ville. Réputé pour ses prouesses militaires et son génie politique, Verrucosus était considéré comme le seul capable de protéger Rome, qui était alors confrontée à la pire crise de son histoire. Ses talents militaires et politiques lui ont en effet permis de reprendre le contrôle de la situation. D'une part, il est parvenu à convaincre le peuple romain que les dieux leur étaient désormais favorables. D'autre part, connaissant la force de l'armée carthaginoise, il a décidé d'épuiser les hommes d'Hannibal en pratiquant une guerre d'usure (ce que l'on appellerait aujourd'hui une guérilla et une politique de la terre brûlée). Les sénateurs, s'attendant à ce qu'il engage l'ennemi dans le cadre d'une bataille épique décisive, ont d'abord destitué Verrucosus, mais ils ont fini par le rappeler

quand ils ont compris que sa stratégie était la plus efficace pour venir à bout d'Hannibal. Les Romains estimaient ainsi qu'en fait d'efficacité, le génie d'un seul homme peut parfois l'emporter sur le jugement du plus grand nombre. On comprend dès lors mieux pourquoi ils toléraient l'instauration de dictatures temporaires lorsqu'ils souhaitaient préserver ce que les individus ont de plus cher.

Évidemment, le terme «dictature» a une connotation négative dans nos sociétés démocratiques actuelles. Force et d'admettre que la logique romaine a pourtant été appliquée à plusieurs reprises dans l'histoire pour empêcher des gouvernements représentatifs de sombrer dans le chaos, la guerre civile ou la tyrannie. Charles de Gaulle est le parfait exemple d'un homme dont les agissements personnels ont permis à la France d'échapper au chaos politique en 1958 et en 1968, et ce, même s'il a disparu de la scène politique et connu une «traversée du désert» après avoir abandonné la présidence de la République en janvier 1946. Alors qu'il était déjà affaibli par l'instabilité du gouvernement<sup>38</sup> et la perte de l'Indochine à l'issue de la bataille de Diên Biên Phu, le pays a traversé une crise majeure en mai 1958 : des membres des forces armées ont fomenté un coup d'État et pris le contrôle des bâtiments gouvernementaux en Algérie. Le mois précédent, la France avait traversé une période de vacance politique et il était apparu clairement que Pierre Pflimlin, qui était pressenti pour former le nouveau gouvernement, était favorable à l'indépendance de l'Algérie. En réponse à ce coup d'État, les parlementaires ont néanmoins élu Pflimlin comme premier ministre, portant la tension à son comble. Les mutins des forces armées prirent alors

---

38. De 1946 à 1958, la France a connu 24 gouvernements différents.

le contrôle de la Corse, établi un second comité de salut public – le premier avait été créé quelques jours auparavant à Alger – et menacé de déclencher l'opération « Résurrection », qui prévoyait le déploiement à Paris de quatre régiments aéroportés. L'opération a finalement été annulée à la dernière minute, après que le président de la République René Coty eut annoncé, au cours d'une session conjointe de l'Assemblée nationale et du Sénat, qu'il avait demandé au « plus illustre des Français » de former un nouveau gouvernement avec la mission de sauver la République.

Le retour du général sur la scène politique lui a permis de réaliser ce qu'il aurait souhaité faire après la guerre, à savoir réorganiser les institutions politiques du pays pour que le président en devienne la figure d'autorité centrale. Il a ainsi demandé aux parlementaires le droit de gouverner par décret pendant six mois, sans s'en remettre à l'Assemblée nationale, et ce droit lui a été accordé. Cette situation exceptionnelle, qui n'est pas sans rappeler les périodes où les pleins pouvoirs étaient concédés à des dictateurs sous la République romaine, apparaissait alors comme le seul moyen de préserver la stabilité et la grandeur de France ainsi que la liberté de ses citoyens. Paradoxalement, le prix à payer était la concentration temporaire des pouvoirs entre les mains d'un homme providentiel qui réunissait les qualités nécessaires pour accomplir cette mission à une époque où le système démocratique conventionnel ne faisait qu'exacerber les problèmes de la France. On comprend dès lors aisément que le recours à un Prince puisse être nécessaire au nom des objectifs auxquels l'État devrait aspirer, et ce, même dans un contexte démocratique.

Bien que perçu comme un dictateur par certains de ses contemporains<sup>39</sup>, de Gaulle n'a jamais utilisé les pouvoirs dont il disposait pour porter atteinte aux libertés publiques (interrogé par un journaliste lors d'une conférence de presse en 1958, il a eu cette réponse célèbre: «Est-ce que j'ai jamais attenté aux libertés publiques fondamentales? Je les ai rétablies. [...] Pourquoi voulez-vous qu'à 67 ans, je commence une carrière de dictateur?»). Il serait donc malvenu de le comparer à un personnage comme Pisistrate, qui a privé le peuple d'Athènes de la liberté dont il jouissait depuis les réformes de Solon. De Gaulle était un dictateur «à la romaine», tandis que Pisistrate s'apparentait davantage à un affreux despote. En fait, aussitôt qu'il a eu établi de nouvelles institutions vouées à garantir la stabilité et la grandeur de la France à l'international (via l'instauration des institutions de la V<sup>e</sup> République préalablement approuvées par référendum national), de Gaulle a renoncé aux pouvoirs absolus qui lui avaient été conférés deux mois auparavant et gouverné en harmonie avec les autres institutions politiques de la République<sup>40</sup>.

---

39. C'était l'opinion de François Mitterrand, l'un de ses plus farouches opposants, qui a dénoncé la tendance du général à gouverner seul dans son essai *Le coup d'État permanent* (Paris: Plon, 1964).

40. À de nombreux égards, la stratégie déployée par Charles de Gaulle en 1985 relève du «coup constitutionnel». Pour Machiavel, cette manœuvre, bien que critiquable, est excusable à la lumière de ses conséquences. Il écrit dans ses *Discours*: «Ainsi, un habile législateur qui préfère sincèrement le bien général à son intérêt particulier, et sa patrie à ses successeurs, doit employer toute son industrie pour attirer à soi tout le pouvoir. Un esprit sage ne condamnera point un homme supérieur d'avoir usé d'un moyen hors des règles ordinaires pour l'important objet de régler une monarchie ou de fonder une république. Ce qui est à désirer, c'est qu'au moment où le fait l'accuse, le résultat puisse l'excuser [...]» (livre premier, section IX).

Abraham Lincoln est un autre exemple éloquent qui témoigne de l'utilité de s'en remettre à un Prince en temps de crise. Avant la guerre de Sécession, Lincoln s'était posé en fervent défenseur de l'ordre républicain et de la nécessité de préserver l'intégrité des institutions américaines<sup>41</sup>. Il s'est pourtant comporté en quasi-dictateur<sup>42</sup> dès les débuts de la guerre: il a levé une armée sans l'approbation du Congrès, suspendu l'habeas corpus, ordonné l'arrestation de milliers d'individus opposés à la guerre et usé de moyens détournés pour garantir l'adoption du 13<sup>e</sup> amendement, qui interdisait l'esclavage<sup>43</sup>. Comme De Gaulle un siècle plus tard, Lincoln poursuivait un objectif noble qui le disculpe d'avoir usé de ces mesures moralement douteuses<sup>44</sup>. Celles-ci lui ont en effet permis de sauver

- 
41. Alors qu'il n'était qu'un jeune politicien, Lincoln a prononcé un discours dans lequel il a dit: «[Q]u'aucun n'oublie que transgresser la loi, c'est piétiner le sang de son père et mettre en lambeaux sa propre liberté comme celle de ses enfants. [...] Bref que [le respect de la loi] devienne la religion politique de la nation.» Voir *Ainsi nous parle Abraham Lincoln*: Lettres et discours, Paris: Pluriel, 2015, p. 21.
42. Cela lui a valu d'être critiqué par bon nombre de ses compatriotes, qui voyaient en lui un tyran, un despote ou un dictateur intransigeant. John Wilkes Booth, le plus célèbre de ses critiques, l'a assassiné avant de crier «sic semper tyrannis».
43. Afin d'obtenir le nombre de voix dont il avait besoin, Lincoln n'a pas hésité à acheter les votes de membres du Congrès ayant été récemment défaits en leur proposant des emplois fédéraux et de l'argent. Il a par ailleurs menti délibérément au Congrès au sujet des pourparlers de paix avec les rebelles.
44. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours* au sujet du meurtre de Rémus par son frère Romulus: «Mais il faut établir comme règle générale que jamais, ou bien rarement du moins, on n'a vu une république, une monarchie être bien constituées dès les commencements ou parfaitement réformées depuis, que par un seul individu; il est même nécessaire que celui qui a conçu le plan fournisse lui seul les moyens d'exécution. Ainsi, un habile législateur qui préfère sincère-

le pays de l'effondrement et de rendre aux esclaves leur liberté. La capacité de Lincoln à agir de la sorte prouve qu'à l'instar des Romains avec les dictateurs, les Pères fondateurs avaient anticipé la nécessité de tels pouvoirs présidentiels exceptionnels en temps de crise nationale. C'est ainsi que Lincoln appréhendait ses propres actions et les pouvoirs dont il disposait en tant que président.

Ces deux exemples nous aident à distinguer les bonnes et les mauvaises dictatures. Dans les deux cas, les mesures prises peuvent sembler moralement répréhensibles. À cet égard, rien de fondamentalement différent ne les oppose, puisque les dirigeants ne devraient pas hésiter à agir de façon abjecte. La différence est la suivante : dans les mauvaises dictatures, ces mesures ne favorisent ni le bien commun ni la liberté du peuple. Les mauvais dictateurs n'ont donc pas lieu d'être encensés. À l'inverse, les bons dictateurs (ceux ayant réussi à faire adopter une bonne constitution ou ayant contribué à consolider la souveraineté de l'État, le patriotisme et les libertés du peuple) devraient être portés aux nues, même s'ils doivent, pour parvenir à leurs fins, tuer un frère (comme Romulus) ou contourner le processus démocratique.

Le fait de suspendre l'autorité d'individus démocratiquement élus ou d'autoriser la concentration

---

ment le bien général à son intérêt particulier, et sa patrie à ses successeurs, doit employer toute son industrie pour attirer à soi tout le pouvoir. Un esprit sage ne condamnera point un homme supérieur d'avoir usé d'un moyen hors des règles ordinaires pour l'important objet de régler une monarchie ou de fonder une république. Ce qui est à désirer, c'est qu'au moment où le fait l'accuse, le résultat puisse l'excuser ; si le résultat est bon, il est absous ; tel est le cas de Romulus » (livre premier, section IX).

des pouvoirs politiques entre les mains d'un Prince ne doit pas nécessairement être perçu comme une menace pour la démocratie ou comme les prémices d'une tyrannie. Il s'agit au contraire d'une option de dernier recours visant à permettre la survie du système lorsque ce dernier est confronté à de grands dangers et lorsque la paix, l'ordre et la liberté ne sont plus garantis. Ce n'est que dans cette situation que la dictature devrait être autorisée dans nos sociétés démocratiques. Un Prince qui assume le pouvoir dans ce contexte ne peut être assimilé à la vision négative de la dictature, qui n'est qu'affaire de gloire personnelle, d'accumulation de richesse personnelle et d'actions préjudiciables à la liberté du peuple.



# Chapitre 6

## De la nécessité de confier le pouvoir à un Prince pour créer un nouvel État

---

Il arrive que l'établissement d'un nouvel État exige de recourir à des pouvoirs extraordinaires. Cela est particulièrement vrai en l'absence de mœurs, qui, comme on le sait, sont aussi cruciales que les lois pour garantir la stabilité politique. Prenons pour exemple l'effondrement inattendu de l'Union soviétique, en 1991, et la création subséquente de 15 nouveaux États sans traditions démocratiques ni esprit patriotique réels, tous confrontés à d'énormes difficultés économiques et socialement désorganisés. Sans que personne à l'époque s'en étonne, bon nombre de ces anciennes républiques soviétiques ont simplement transféré le pouvoir politique à celui qui présidait leur Soviet suprême au moment de l'effondrement du pays.

Dans une large mesure, on peut affirmer que la concentration de pouvoirs entre les mains d'un Prince vertueux constituait la meilleure solution dans ce

contexte de transition, et qu'il n'aurait pas été judicieux d'établir à l'époque une démocratie conventionnelle. En effet, en l'absence de culture démocratique, il était indispensable que les dirigeants de ces États, confrontés au défi d'offrir la sécurité et des perspectives d'emploi et d'avenir à leur peuple, puissent prendre des décisions rapidement. Il était ainsi préférable, en ces temps troublés, de leur confier les pleins pouvoirs exécutifs au nom de l'efficacité que d'instaurer immédiatement la démocratie.

Il semble, avec le recul, que cela ait donné de bons résultats, notamment en ce qui concerne l'instauration de la paix, la prospérité et le bonheur du peuple. Prenons le cas du Kazakhstan. En décembre 1991, la plupart des habitants de cet État nouvellement indépendant étaient angoissés à l'idée de ne plus faire partie de l'Union soviétique, et beaucoup craignaient pour la survie de la nouvelle entité. Rappelons que la République socialiste soviétique kazakhe n'aspirait pas spécialement à l'indépendance et qu'elle a été la dernière à déclarer sa souveraineté. De plus, à l'instar des autres États postsoviétiques, le Kazakhstan était aux prises avec l'hyperinflation, l'incapacité à financer les salaires et les retraites – essentiellement en raison d'une pénurie de roubles, retenus en Russie par la banque centrale moscovite – et le manque de connaissances et d'expérience en matière d'économie de marché.

À l'époque, le Kazakhstan craignait moins la menace d'une invasion étrangère que celle d'une implosion. Il était en effet devenu l'un des pays les plus culturellement métissés au monde: les deux principaux groupes nationaux – la communauté kazakhe (qui représentait alors un peu moins de 40 %

de la population totale) et la communauté russe (qui comptait pour environ 36 % de la population globale en 1991) – cohabitaient avec plus d'une centaine de groupes ethniques et religieux. Au-delà des difficultés économiques et sociales évoquées plus tôt, le pays, au moment de son indépendance, souffrait d'une absence totale de sentiment patriotique kazakh. Signalons que l'intégrité de l'État était gravement menacée par cette diversité ethnoculturelle: le spectre de violentes querelles ethniques entre les communautés kazakhe et russe planait en effet sur le pays. À la suite de l'effondrement de l'Union soviétique, beaucoup ont défendu l'idée d'une annexion du nord du pays à la Russie, notamment l'écrivain et dissident Alexandre Soljenitsyne et l'homme politique d'extrême-droite Vladimir Jirinovski. Dans le même temps, le souvenir du traitement brutal que le pouvoir basé à Moscou<sup>45</sup> avait infligé à leurs parents et grands-parents poussait de nombreux Kazakhs de souche à considérer qu'ils étaient les seuls à pouvoir légitimement jouir des pleins pouvoirs politiques dans la République nouvellement constituée. L'adoption de nouvelles lois et d'une

---

45. Près de 1,5 million de Kazakhs sont morts pendant l'Holodomor, soit entre 1928 et 1934. Comme si cette politique génocidaire n'avait pas suffi, des politiques mises en œuvre ultérieurement (surtout par Nikita Khrouchtchev) ont eu pour effet de marginaliser les Kazakhs dans leur propre pays. Les autorités soviétiques ont ainsi décidé, au début des années 1960, de relocaliser des centaines de milliers de Slaves au Kazakhstan pour qu'ils cultivent ses « terres vierges ». La proportion de Kazakhs a donc chuté au niveau historiquement bas de 29 %, facilitant de fait le processus de russification de la région: le russe est devenu la *lingua franca* de l'administration, de la politique et de l'économie, reléguant le kazakh au rang de langue marginale. Les Russes ont ainsi fini par être surreprésentés dans les emplois qualifiés et bien rémunérés, alors même que les Kazakhs peinaient à accéder à une éducation de qualité et à un bon niveau de vie.

nouvelle constitution n'était donc qu'une solution cosmétique à ces problèmes. La stabilité à long terme du pays exigeait en effet le développement de mœurs à même d'éviter qu'un sentiment de désengagement, d'indifférence vis-à-vis du bien commun et de haine inter-ethnique ne prenne le dessus.

Grâce à ses qualités personnelles, le premier président du pays, Noursoultan Nazarbaïev, a réussi à diriger habilement le pays tout au long de cette périlleuse période transitoire. Il s'est montré assez habile pour communiquer efficacement avec son peuple sans lui offrir de solutions de court terme. Il a notamment mis l'accent sur les mérites collectifs d'une population habituée à des conditions de vie difficiles; il s'est efforcé d'interagir directement avec ses concitoyens aussi souvent que possible; et il a donné à voir qu'il vivait dans les mêmes conditions qu'eux. Il ne s'est toutefois pas contenté d'actions purement symboliques: il aurait, sinon, été éjecté du pouvoir et l'État aurait rapidement sombré avec lui. Craignant que le maintien du Kazakhstan dans la zone rouble nuise au développement économique du pays à court terme et finisse par aliéner sa souveraineté monétaire et fiscale, Nazarbaïev a travaillé des mois durant, dans le plus grand secret, à l'introduction d'une monnaie nationale. Sa stratégie s'est avérée payante lorsque la Russie s'est retirée de l'accord de la zone rouble à l'automne 1993: quatre semaines plus tard seulement, les nouvelles coupures de *tenge* (secrètement développées plusieurs mois auparavant) furent rapidement imprimées en Grande-Bretagne et expédiées par avion au Kazakhstan. Le pays a ainsi pu échapper à de nouveaux problèmes économiques.

De plus, malgré la crainte de graves conflits ethniques entre ses nombreux groupes ethnoculturels et l'absence d'un sentiment patriotique kazakh en 1991, le pays peut aujourd'hui se targuer d'être un modèle de multiculturalisme grâce aux efforts de son premier président, qui s'est obstinément élevé contre les citoyens qui prônaient une conception ethnique de la nation. Naturellement, cette opposition et cette tendance à hâter l'application d'un calendrier de réformes radicales en ont amené beaucoup à accuser Nazarbaïev d'agir de manière antidémocratique et dictatoriale. Ils n'ont pas complètement tort, mais le résultat parle de lui-même : 25 ans plus tard, le peuple kazakh jouit d'un niveau de vie élevé par rapport à ceux des autres pays de la région. En outre, contrairement à ces derniers, le Kazakhstan a échappé à de violents conflits ethniques. Citons notamment le cas du Kirghizstan, qui a connu de graves affrontements ethniques entre Kirghizes et membres de la communauté ouzbèke, ou celui du Tadjikistan, qui, dans les années 1990, a traversé une terrible guerre civile religieuse et ethnique. Rétrospectivement, il se peut que la concentration du pouvoir entre les mains d'un Prince ait été la solution qui convenait le mieux au Kazakhstan en 1991, car le pays n'était pas préparé pour l'indépendance au lendemain de l'effondrement imprévu de l'Union soviétique.

Lee Kwan Yew, le père fondateur de Singapour, est un autre exemple éloquent de Prince vertueux ayant su transformer son territoire en une grande métropole. Le PIB par habitant y est est l'un des plus élevés au monde, ce qui relève de l'exploit vu le manque de ressources naturelles auquel fait face cette cité-État. Cette idéologie du « pragmatisme économique » est largement attribuable à Lee Kwan Yew. Ce dernier a

par ailleurs réussi à maintenir la paix et l'ordre dans son pays<sup>46</sup> en dépit de sa grande diversité ethnoculturelle et religieuse, à faire émerger un fort sentiment patriotique<sup>47</sup> et à faire de Singapour l'un des pays les moins corrompus au monde.

Voilà pourquoi les Princes qui ont instauré un nouvel État avec de bonnes lois et de bonnes mœurs méritent d'être salués et couverts d'éloges pour leurs accomplissements. Ils n'auraient sans doute pas pu obtenir ces résultats dans le cadre d'une démocratie classique. Les sociétés ayant la chance d'être gouvernées par de tels individus devraient remercier leur bonne étoile pour ce cadeau du ciel. Pour mériter cette gloire, toutefois, ces leaders doivent respecter une condition particulière: plutôt que d'utiliser leur pouvoir pour s'enrichir ou pour enrichir leur famille, ils doivent œuvrer à cultiver la fibre citoyenne de leur peuple et à développer les bonnes mœurs qui, à terme, permettront la transition vers une république stable. L'histoire n'a connu que peu d'individus de cette trempe. La majorité des Princes ayant établi un nouvel État ou hérité d'un nouvel État à la faveur de la fortune ont en effet choisi d'en faire une kleptocratie<sup>48</sup> ou une affaire

---

46. En 2018, Singapour a été classée au huitième rang selon l'indice mondial de la paix (Global Peace Index).

47. C'était un défi considérable pour Lee Kwan Yew. Comme il l'a dit lui-même: «Souvenez-vous qu'au départ, nous n'étions pas même une société, et encore moins une nation. Nous n'étions que plusieurs sociétés distinctes amalgamées sous l'Empire britannique: un accident de l'histoire. Nos allégeances et nos racines se trouvaient en différents points de la Chine, de l'Inde et de l'archipel malaisien» (Han et al., 1998, p. 133).

48. Machiavel lui-même avait peu d'espoir qu'un tel Prince existe un jour. Il écrit dans ses *Discours*: «On peut donc en conclure que [lorsque la masse] est corrompue, les meilleures institutions ne sauraient être utiles, à moins qu'elles ne soient données par un

de famille, à l'instar de la famille Duvalier, qui a fait main basse sur les richesses d'Haïti<sup>49</sup>.

Les Princes devraient par ailleurs éviter de transformer leur règne en un culte de la personnalité et de se présenter comme les uniques défenseurs du bien commun. Leur objectif devrait être d'associer progressivement le peuple à la gouvernance du pays afin que ce dernier finisse par considérer les lois comme les siennes, et non comme des règles lui étant imposées par un dirigeant éclairé. Le Prince fondateur doit donc, au fil du temps, relâcher son emprise paternaliste et cultiver la capacité du peuple à s'autogouverner, sans quoi l'instauration d'une république autogérée n'a aucune chance d'aboutir. Pour que les citoyens en puissance ne soient pas condamnés à rester de simples sujets (avec les risques que cela comporte), ces sociétés doivent opérer une transition et passer d'une forme de légitimité charismatique à une légitimité légale-rationnelle. Il est en effet facile de comprendre que si les Princes fondateurs possèdent les vertus et les qualités requises pour gouverner leur État, rien ne garantit que leurs successeurs les auront eux aussi. Ainsi, si le

---

homme qui ait assez de force pour les faire régner longtemps, et par là bonifier la masse entière. J'ignore si on a jamais vu un effet pareil, ou même s'il est possible qu'il arrive. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, lorsqu'on voit une république corrompue s'arrêter sur le penchant de sa ruine et se relever pour un moment, ce sont les qualités d'un seul homme qu'elle a le bonheur de posséder, et non les vertus de l'universalité des citoyens qui la soutiennent dans cet état. Mais cet homme vient-il à leur manquer, elle retombe [...]» (livre premier, section XVII).

49. Comme l'écrit Machiavel dans ses *Discours*, il existe deux façons de gouverner qui devraient être considérées comme condamnables : poser des gestes qui sont préjudiciables à la paix et aux mœurs de la société et gouverner en tenant seulement compte de ses propres intérêts (livre premier, section IX).

pouvoir devait tomber aux mains de dirigeants non vertueux décidés à transformer l'État en tyrannie, tous les efforts déployés par ces Princes au nom de l'État et du peuple seraient annihilés en l'espace de quelques années à peine. Pareils princes ne pourraient alors prétendre à la gloire : ils seraient au contraire durablement couverts d'infamie et blâmés pour n'avoir pas su offrir à leur population le plus beau des cadeaux, à savoir la liberté. La gloire ne prend son sens qu'une fois que le dirigeant qui la mérite a su opérer une telle transition politique. Elle n'est par ailleurs accordée qu'aux Princes qui ne laissent pas derrière eux un État fragile et corrompu et un peuple privé des libertés les plus élémentaires et obnubilé par ses intérêts individuels<sup>50</sup>. C'est à cela que la République romaine doit sa grandeur. Si le dernier roi était corrompu, ses prédécesseurs avaient cependant pris soin de promouvoir de bonnes mœurs sociales. Ainsi, même si la gangrène avait atteint l'organe central, le reste du corps a pu combattre la maladie et en éviter la propagation. C'est également la raison pour laquelle des individus comme César Borgia ou Mustafa Kemal sont admirés par beaucoup, alors qu'Agathocle, bien qu'ayant obtenu le pouvoir de son vivant, n'a pas connu la gloire.

Borgia et Agathocle ont tous deux su apporter la paix à leurs sociétés respectives – la Romagne pour le

---

50. Pour Machiavel, fonder un nouvel État où règnent les bonnes mœurs nécessaires à l'instauration de la paix, de l'ordre et de la bonne gouvernance est la condition préalable à l'obtention de la gloire. Comme il écrit dans ses *Discours* : « Un prince vraiment jaloux de sa gloire devrait désirer régner sur une ville corrompue ; non comme César, pour achever de la perdre, mais comme Romulus, pour la réformer. Certainement les dieux ne peuvent donner à des hommes un plus beau champ de gloire, comme nul homme ne peut désirer d'en parcourir un plus beau » (livre premier, section X).

premier, Syracuse pour le second – en usant de méthodes immorales. Ce n'est qu'après avoir hérité du royaume de son père, le pape Alexandre VI, que César Borgia a réalisé qu'il s'agissait d'un cadeau empoisonné : son nouveau domaine était en effet contrôlé par des maîtres corrompus, qui avaient abusé de leurs sujets en les privant de leurs terres et avaient encouragé l'anarchie sous toutes ses formes. Afin d'affirmer son autorité, Borgia a donc mandaté l'un de ses amis, Ramiro d'Orco, à qui il a donné les pleins pouvoirs, pour pacifier et unifier son nouveau royaume. Borgia a cependant fini par craindre d'être associé aux méthodes sévères employées par Ramiro, ce qui lui aurait valu d'être haï par ses nouveaux sujets. Il l'a donc fait arrêter et exécuter le 26 décembre 1502 sur la place publique de Cesena, à la grande satisfaction du peuple (*Le Prince*, chap. 7). Contrairement à Borgia, Agathocle était d'origine très modeste et il est arrivé au pouvoir par ses propres moyens. À l'époque, la Sicile était partiellement occupée par l'armée de Carthage. Agathocle, en tant que chef militaire de Syracuse, a conclu avec Hamilcar, le général carthaginois, une entente secrète qui aurait fait de l'île un État vassal de l'empire nord-africain. Le premier a convoqué une réunion du Sénat syracusain et ordonné à ses soldats de tuer tous les sénateurs et autres nobles présents. Or, au lieu de livrer la ville à Hamilcar, Agathocle a choisi de lui résister. Il est même parvenu à soumettre la puissante Carthage, à laquelle il a imposé un accord de paix le consacrant roi de toute la Sicile. Il a ensuite gouverné son nouvel État sans jamais faire face à des troubles civils ou à des menaces extérieures.

Or, Agathocle ne mérite pas d'être couvert de gloire, à la différence de Borgia, qui a pourtant échoué à demeurer à la tête de son État. La capacité à maintenir

la paix, l'ordre et la bonne gouvernance importe, certes, mais ce n'est pas la seule chose que l'on attend d'un Prince. La volonté de ce dernier d'entreprendre un processus politique visant, à terme, à instaurer une république compte également, que cet objectif soit atteint ou non. Contrairement à Agathocle, Borgia a démontré cette volonté (malgré son échec). On peut en dire autant de Mustafa Kemal, le père de la Turquie moderne. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, ce dernier s'est attelé au défi dantesque consistant à créer une nouvelle nation sur les cendres de l'Empire ottoman. La population était majoritairement illettrée, l'extrême pauvreté engendrait de très nombreux actes de violence, le territoire avait été ravagé par la guerre d'indépendance de 1919-1923 et le pays souffrait d'instabilité politique du fait de l'opposition de certains individus (en l'occurrence, le Cheikh Saïd) aux politiques laïques de Kemal. Pour remédier à la situation, il a dû imposer des mesures antidémocratiques radicales : il a notamment ordonné la fermeture de certains journaux et la dissolution de partis politiques jugés subversifs. L'objectif premier de cette concentration de pouvoirs était pourtant de jeter les bases indispensables à l'instauration du républicanisme, soit de promouvoir le développement d'un nationalisme turc en créant une nouvelle identité nationale (articulée autour d'une langue, de valeurs partagées et d'une histoire commune) et en adoptant des politiques étatiques favorisant les liens entre les différentes régions du pays. En l'espace d'une décennie, les politiques mises en place par Kemal ont permis de moderniser l'économie turque, qui était largement obsolète. Le produit national brut a ainsi été multiplié par cinq. Mais si Kemal mérite la gloire, c'est pour avoir sincèrement tenté, en 1930, d'instaurer une

démocratie multipartite, jugeant que son peuple avait intériorisé les mœurs et les comportements nécessaires pour opérer une transition en douceur de l'autoritarisme à la démocratie. Hélas, cette tentative a échoué : en l'absence manifeste d'un consensus national autour de valeurs communes, il s'est révélé impossible d'inciter les différentes factions du pays à régler leurs différends de manière pacifique<sup>51</sup>.

On ne peut pas en dire autant de Mouammar Kadhafi ou de Mao Zedong et ses successeurs, qui appartiennent à la vaste catégorie des Princes peu glorieux ayant usé de leur pouvoir pour servir leurs intérêts ou pour établir un régime privant le peuple de sa liberté la plus fondamentale. Après avoir pris le pouvoir en Libye en 1969, Kadhafi a instauré un régime corrompu afin de s'enrichir, lui et sa famille. Mais il est surtout connu pour son funeste bilan en matière de violations des droits de la personne, qui lui a valu d'être détesté par son propre peuple jusqu'à son assassinat en 2011. Près de dix ans après sa mort, cet héritage est encore bien visible : la Libye est un État en déliquescence, enlisé dans la violence et déchiré par une guerre

---

51. Pour citer Andrew Mango, le biographe de Kemal, cet échec peut s'expliquer de la manière suivante : « La démocratie parlementaire exige des accords sur l'essentiel – la nature de l'État et de la société dont les gouvernants sont choisis par des élections libres. En l'absence d'un tel accord, la politique des partis devient un champ de bataille pour les groupes ethniques religieux et locaux, les clans et les tribus qui s'opposent. À l'époque d'Atatürk, il n'y avait pas d'accord sur l'essentiel. [...] On ne pouvait s'attendre à plus à son époque. » (Mango, 2006, p. 493). Comme Machiavel le laisse entendre dans ses *Discours*, les tentatives pour établir une démocratie doivent être reconnues, même lorsqu'elles ne donnent pas les résultats escomptés. Il soutient d'ailleurs que ceux qui, malgré leurs efforts, n'ont pas réussi à donner de bonnes lois à une ville méritent quelque excuse (livre premier, section X).

civile qui semble ne jamais devoir finir. Lui-même corrompu, Kadhafi a contaminé la société libyenne et détruit tous les éléments qui auraient pu permettre aux institutions étatiques de fonctionner sereinement, dans le respect des principes démocratiques. Ainsi, la population est aujourd'hui divisée en de nombreuses factions tribales, régionales, politiques et religieuses. Prenons maintenant l'exemple de la Chine. S'il est vrai que la victoire de Mao en 1949 a marqué le retour de la paix après plusieurs décennies de guerre civile et que ses successeurs ont permis au pays de se développer économiquement, le Parti communiste chinois et ses dirigeants ont tous échoué à obtenir la gloire. La vision du communisme défendue par Mao est à l'origine d'un régime totalitaire et de l'un des pires classicides de l'histoire. Des millions de personnes ont en effet été massacrées sur la base de critères économiques. Aujourd'hui encore, les comportements de la Chine sont aux antipodes de ce que l'on attend de leaders d'un État nouvellement constitué. Ils continuent en effet de bafouer les libertés individuelles les plus fondamentales. Or, s'il peut être légitime d'utiliser la peur au nom de la stabilité politique, cela ne doit jamais être fait au détriment de la liberté du peuple.

Lee Kwan Yew n'est en rien comparable aux deux tyrans que nous venons d'évoquer, mais son héritage n'en est pas moins doublement dénué de gloire. Malgré l'instauration de mœurs qui rendraient possible l'établissement d'une démocratie digne de ce nom, Singapour reste en effet soumise au despotisme doux du Parti d'action populaire de Yew, qui dirige le pays sans interruption depuis l'indépendance face à une opposition quasi inexistante. Cette hégémonie s'explique en grande partie par le contrôle que le parti exerce sur les médias, les organisations syndicales et

l'administration publique. Par ailleurs, il y a de bonnes raisons de craindre que le paternalisme d'État ayant permis une élévation drastique du niveau de vie de l'ensemble des Singapouriens, indépendamment de leur origine ethnique, de leur religion ou de leur classe sociale, a sur le long terme entravé la possibilité que puisse y naître une véritable démocratie. Les Singapouriens ont en effet intégré l'idée qu'ils devaient leurs conditions de vie à l'efficacité du gouvernement, et ils se sont jusqu'à maintenant montrés prêts à renoncer à certaines de leurs libertés en échange des avantages matériels que leur procure ce modèle paternaliste – le principal sacrifice auquel ils consentent étant la peur d'offenser le régime qui les nourrit si bien. Ce sentiment comporte toutefois un risque de taille, celui d'un désintérêt croissant pour les affaires publiques qui prédispose le peuple à ne privilégier que ses intérêts particuliers. Pour l'heure, la situation économique de Singapour ne semble pas menacée, mais, si cela devait changer, le gouvernement serait contraint d'imposer des mesures d'austérité qui auraient des répercussions négatives sur certains pans de la population. La réaction égoïste violente qui pourrait s'ensuivre chez les individus concernés ne serait que la conséquence naturelle du processus de désinvestissement du peuple à l'égard du bien commun. S'il reste théorique, ce risque n'en est pas moins réel et directement imputable à Lee Kwan Yew et à sa décision de faire du confucianisme un aspect central des mœurs de son pays. Le respect de l'autorité est en effet au cœur de cette tradition chinoise selon laquelle seule une poignée d'individus est qualifiée pour gouverner et s'occuper des affaires publiques. Pour cette raison, Yew ne mérite pas la gloire dont sont auréolés d'autres Princes.

En somme, l'intervention d'un Prince peut s'avérer nécessaire dans les États qui vivent une transition démocratique, surtout lorsque l'absence de bonnes mœurs réduit les chances que cette démocratie naissante survive et devienne une République stable. La durée du mandat dictatorial du Prince est alors déterminée par le temps nécessaire à l'acquisition de ces bonnes mœurs. Ainsi, créer de nouvelles institutions ne suffit pas : il incombe aux dirigeants d'inculquer à la population les nouveaux comportements fondamentaux qui sont à même de susciter l'adhésion à ces institutions. Les leaders doivent par exemple changer les mentalités quant au rôle des forces armées et des services de sécurité en plaçant ces institutions sous contrôle civil pour qu'elles apparaissent comme attachées à la protection du peuple plutôt qu'à sa répression. Les dirigeants doivent également se montrer pragmatiques et cultiver l'importance de la réconciliation avec ceux qui travaillaient au service des autorités précédentes afin d'apaiser rapidement toute tension interne potentielle. En cela, l'Afrique du Sud fait figure d'exemple. Dès les premières années du régime post-apartheid, le pays a en effet choisi d'autoriser le leader de l'opposition à porter le titre de vice-président. Nelson Mandela était animé par une réelle volonté de promouvoir la réconciliation nationale, dont il a fait son objectif prioritaire – avec la création d'institutions démocratiques – une fois élu président. Grâce à son leadership, il est parvenu, en s'appuyant sur la notion de « nation arc-en-ciel », à encourager un esprit de pardon et de réconciliation entre les populations noire et blanche (un facteur indispensable à l'instauration d'une paix durable), mais aussi à éviter l'exode des riches élites blanches qui est survenu dans d'autres pays africains à l'issue de la

colonisation. Cela a sans aucun doute permis à l'Afrique du Sud d'échapper à une guerre civile entre Noirs et Blancs. La population sud-africaine a par ailleurs compris que si les décisions démocratiques relèvent de la majorité, le respect des droits des minorités n'en reste pas moins essentiel. Sans ce credo, il y a fort à parier que le pays aurait sombré dans le chaos<sup>52</sup>.

---

52. C'est un exploit pour lequel Mandela mérite d'être salué, même s'il faut rappeler qu'il s'est révélé incapable d'asseoir une bonne gouvernance et une prospérité partagée. La société sud-africaine est confrontée à de graves problèmes de corruption et à de profondes inégalités économiques qui maintiennent la grande majorité des Sud-Africains dans la pauvreté la plus totale, au point que le pays compte désormais parmi les plus inégalitaires au monde (plus encore que sous le régime de l'apartheid).



# Chapitre 7

## Des qualités requises d'un Prince

---

**A**ssumer les pleins pouvoirs politiques afin de sauver une démocratie ou d'établir un nouvel État n'est pas à la portée de tous. Cela doit demeurer une option de dernier recours, soumise au choix décisif de la personne appelée à assumer ces pleins pouvoirs : tout échec de sa part pourrait en effet entraîner l'effondrement du système démocratique, l'asservissement de la nation à une force étrangère ou une violation irréversible de la liberté du peuple.

Bon nombre des qualités requises d'un Prince ont été évoquées précédemment. On a entre autres parlé de la capacité, dans le cas d'États nouvellement constitués, de développer de bonnes institutions et de bonnes mœurs et d'ainsi poser les fondements d'une démocratie viable. Or, lorsque l'entité politique naissante est encore fragile et qu'elle est vulnérable à la moindre difficulté, le Prince doit avoir d'autres qualités. Il doit notamment être en mesure de maîtriser les forces de la fortune. D'aucuns aiment à croire que leur vie est

gouvernée par le hasard ou par une quelconque divinité sur laquelle ils n'ont d'aucun contrôle : ceux-là ne sauraient prétendre à la charge de Prince dans quelque société que ce soit. Car s'il existe bien une part de fortune qui échappe au contrôle des individus, il est cependant faux de croire que les êtres humains sont dépourvus de libre arbitre et qu'ils sont incapables d'influencer le cours des choses. C'est précisément ce que l'on attend d'un Prince. La fortune peut être comparée à une grande force naturelle qui détruit tout sur son passage, à la manière des inondations printanières survenant dans une ville située au pied des montagnes. Si rien n'est fait pour contrer ce déchaînement de la nature, tout succombe à sa violence sans opposer de résistance. En dépit des apparences, toutefois, il ne s'agit pas d'un phénomène naturel imprévisible contre lequel il est impossible de se prémunir. Au contraire, il est crucial que les habitants anticipent la possibilité d'une crue au moment de la fonte des neiges et s'y préparent en construisant un barrage et d'autres infrastructures à même de dévier le trop-plein d'eau et de les protéger de la violence de mère Nature. En politique, la prévoyance est d'autant plus importante lorsqu'il est question d'un nouvel État.

Ainsi, la fortune est une force peu fiable qui doit être maîtrisée de manière implacable et sans affect. À cet égard, la décision de Noursoultan Nazarbaïev de demander à ses proches conseillers de planifier en secret l'introduction d'une monnaie kazakhe en 1992-1993, tout en feignant de vouloir rester dans la zone rouble avec la Russie, est un bon exemple : lorsque Moscou a subitement décidé d'abandonner le projet, le Kazakhstan disposait déjà, grâce à la capacité de son président à envisager le pire, d'un plan de secours qui

lui a permis de surmonter ces perturbations économiques. S'il avait fait preuve d'une confiance aveugle à ses alliés russes, son pays aurait fini par essayer une crise économique qui aurait pu le conduire à sa perte. Les Princes vertueux qui doivent fonder un nouvel État ne peuvent se permettre de laisser quoi que ce soit au hasard, sans quoi leur pays pourrait succomber au moindre soubresaut politique. En l'absence des mœurs et des institutions adéquates, il serait alors impossible de le sauver. À l'inverse, il leur faut être sur tous les fronts à la fois pour ne jamais risquer d'être pris au dépourvu par les événements.

L'histoire récente nous a appris qu'il est très délicat de bâtir un nouvel État à la suite d'une sécession. Une absence de reconnaissance internationale de leur indépendance et une incapacité à gérer efficacement l'inévitable période de transition économique suivant la sécession peuvent transformer ce rêve en un projet politique non viable aboutissant à une situation d'isolement et à une dégradation des conditions de vie du peuple. Les individus qui aspirent à gouverner ces nouveaux États doivent ainsi envisager tous les scénarios possibles afin d'éviter que leurs possibles dénouements prévisibles nuisent au projet. Contrairement à la déclaration d'indépendance de la Catalogne, en 2017, qui peut être considérée comme un exemple à ne pas suivre, celle du Québec, en 1995, offre un modèle intéressant : les dirigeants politiques de cette province canadienne ont en effet su créer les conditions propices au succès de son indépendance. Dans les mois qui ont précédé le vote, le premier ministre Jacques Parizeau s'est rendu à l'étranger pour obtenir le soutien diplomatique de la France et des pays latino-américains, qui se sont tous engagés à reconnaître le nouvel État en cas d'issue favorable du vote. Il a également veillé à

protéger le Québec de l'instabilité économique en rédigeant le «Plan 0», un plan qui garantissait que la province aurait suffisamment de liquidités pour assurer sa gestion au cours des deux premières années suivant l'indépendance et qu'elle n'aurait donc pas à subir la pression de Wall Street. Enfin, il a su convaincre 100 grandes figures du camp unioniste de reconnaître ouvertement l'indépendance du Québec immédiatement après le référendum si le peuple s'exprimait en faveur de la sécession.

Malgré tous leurs efforts, les dirigeants ne seront jamais en mesure de maîtriser entièrement la fortune et ses effets indésirables. S'il est de l'intérêt des Princes vertueux de la contrôler autant que possible pour éviter que la malchance s'abatte sur eux ou sur leur société, et de déployer toute l'ingéniosité dont ils sont capables pour influencer le cours des événements à leur avantage, certaines contingences leur échapperont toujours – aussi vertueux soient-ils. Ainsi, la maladie est l'un de ces coups du sort susceptibles d'empêcher le plus vertueux des Princes de sauver son pays de l'instabilité civile. Nous disposons certes d'un certain contrôle sur notre santé, essentiellement par la pratique de l'activité physique et l'adoption d'habitudes alimentaires saines, mais nous n'avons pas prise sur tout. Prenons l'exemple de Lucien Bouchard. À la veille du second référendum sur l'indépendance du Québec, en octobre 1995, Bouchard occupait le poste de leader du parti souverainiste Bloc québécois à la Chambre des communes du Canada. Il était en outre un acteur incontournable de la stratégie sécessionniste alors menée par Jacques Parizeau. Beaucoup voyaient en cet homme en pleine santé, que la maladie avait jusqu'alors toujours épargné, un homme providentiel et un habile négociateur qui aurait su marchander avec succès les

termes d'une éventuelle sécession. Les sondages montraient clairement que sans son soutien à la cause, une majorité de Québécois n'auraient pas voté pour l'indépendance. Soudainement frappé par une fasciite nécrosante, ou «maladie mangeuse de chair», qui a fini par lui coûter une jambe, il est resté plongé dans le coma des jours durant, suspendu entre la vie et la mort. Parizeau, qui s'était battu pour faire de la souveraineté une option crédible, était accablé par l'éventualité de son décès. Il craignait que son plan échoue si Bouchard venait à succomber à cette maladie rare et imprévisible qui touche moins d'une personne sur 100 000.

L'aptitude à contrôler la fortune n'est pourtant qu'une des qualités nécessaires à un Prince. À la lumière de ce qui a été dit précédemment au sujet de la nature humaine, le maintien de la paix, de l'ordre et de la bonne gouvernance au sein d'une association politique exige de faire preuve d'une certaine capacité à s'écarter des préceptes de la morale. Ceux qui ont refusé de le faire ont d'ailleurs tous failli à leur mission de dirigeant<sup>53</sup>. Comme je l'ai souligné plus tôt, les dirigeants politiques ont parfois intérêt, pour atteindre leurs objectifs de gouvernance, à privilégier des actions qui vont à l'encontre de la morale<sup>54</sup>. Cette disposition d'esprit caractérise ce que j'appelle un dirigeant vertueux. Bien que très discutable d'un point de vue

---

53. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit: «[C]elui qui veut en tout et partout se montrer homme de bien ne peut manquer de périr au milieu de tant de méchants» (chap. 15).

54. Machiavel écrit, à propos de la subordination de la moralité à l'objectif de la gouvernance: «On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et qu'il est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même» (chap. 18).

moral, la décision de César Borgia d'assassiner le lieutenant Ramiro d'Orco peut être considérée comme une action vertueuse en ce qu'elle lui a permis de pacifier son nouveau royaume. Le meurtre est un exemple particulièrement extrême, mais il est d'autres actions auxquelles un Prince doit parfois faire appel : ainsi, comploter pour atteindre ses fins est une action louable si l'objectif est de sauver une république de l'effondrement.

Lorsqu'un individu vertueux, dévoué à son pays, sent qu'une telle menace se concrétise, il doit utiliser tous les moyens en son pouvoir pour faire en sorte que le cours des événements lui soit favorable ou, en d'autres mots, pour s'assurer que la fortune l'avantage autant que possible. L'exemple de Charles de Gaulle s'impose à l'esprit : le général s'est en effet montré assez sage pour entrevoir l'effondrement imminent de la République française, et assez vertueux pour se présenter comme le seul capable de maintenir la place de la France dans le monde. Quelques mois avant son retour au pouvoir, au printemps 1958, le soutien dont il bénéficiait de la part de la population française était quasi nul. L'immense majorité de ses concitoyens le considérait en effet comme appartenant au passé, mais il a réussi à renverser la situation en l'espace d'à peine deux semaines. Convaincu que la IV<sup>e</sup> République était au bord de l'effondrement et que la France et son peuple risquaient d'être précipités dans un chaos d'une ampleur sans précédent, il s'est distancé d'une opération militaire menée par l'armée française dans le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, situé à proximité de la frontière algérienne, dans lequel 70 civils – dont une douzaine d'enfants – ont trouvé la mort. Pour bon nombre de parlementaires et de journalistes influents et respectés de l'époque, cette annonce publique indis-

pensable l'a fait apparaître comme la voix de la sagesse et comme un sauveur politique potentiel. À partir de ce moment décisif, il s'est mis ou remis en contact avec d'autres dirigeants politiques et s'est employé à les séduire. En parallèle, il a délégué à ses proches collaborateurs la responsabilité de préparer le terrain en vue d'un éventuel retour au pouvoir. C'est ainsi qu'un homme appelé Léon Delebecque, qui travaillait pour le ministre de la Défense Jacques Chaban-Delmas (un gaulliste digne de confiance<sup>55</sup>), s'est vu confier la double mission de canaliser la colère des Algériens envers De Gaulle et de conclure des alliances avec les officiers supérieurs de l'armée française stationnée dans le pays, à savoir les généraux Massu et Salan. Sa stratégie s'est révélée d'une efficacité redoutable. Il faut dire que les membres du comité de salut public créé au lendemain du putsch d'Alger étaient tous des sympathisants du général. Ils se sont dès lors ouvertement prononcés en faveur de son retour au pouvoir. À la suite de ce tour de force de l'armée, qui a ébranlé les fondements démocratiques de la France, de Gaulle a publiquement annoncé qu'il était prêt à assumer les pouvoirs de la République. Cette attitude illustre parfaitement la façon dont les dirigeants politiques vertueux peuvent infléchir le cours des choses en leur faveur. Grâce à sa stratégie, le général a cessé d'être perçu comme un homme du passé et il est apparu comme le seul capable de résoudre les problèmes politiques de la France. S'il s'était abandonné à la fortune, il n'aurait peut-être jamais accédé au pouvoir ni fait de la France la puissance respectée qu'elle est

---

55. Pendant la guerre, de Gaulle a promu Chaban-Delmas au rang de général. Ce dernier est devenu, à l'âge de 29 ans, le plus jeune général français depuis l'ère napoléonienne.

aujourd'hui. Avec le recul, nous savons que ce coup de chance qui l'a ramené au pouvoir à un moment où il n'était plus considéré comme un dirigeant potentiel avait été orchestré par lui-même et par d'autres personnes qui œuvraient secrètement à sa cause. Ce qu'il faut retenir, c'est que sa stratégie a payé et que la France en a été le principal bénéficiaire.

Savoir duper les gens en s'en servant comme alliés avant de se retourner contre eux est une autre qualité dont peuvent tirer profit les dirigeants politiques lorsque la stabilité ou la survie de leur État l'exige. Ainsi, le retour au pouvoir du général de Gaulle et son initiative de remanier la Constitution pour rendre à la France sa grandeur passée n'auraient servi à rien s'il s'était montré incapable de contrôler la situation en Algérie. Les militaires et les membres influents de l'élite politique française, qui en étaient les principaux responsables, pensaient que l'Algérie pouvait rester française. Persuadés que de Gaulle partageait leur vision au lendemain du coup d'État de mai 1958, ils ont largement contribué à sa prise de pouvoir en lui accordant leur soutien. Le général s'est ainsi retrouvé entre deux feux : il était conscient que sa survie politique dépendait de ces alliés, mais il savait aussi qu'une majorité de Français était favorable à l'indépendance de l'Algérie. Dans cette posture politique inconfortable, il devait chercher à conserver le soutien de l'armée aussi longtemps que possible et attendre d'être suffisamment fort pour imposer sa volonté sans risquer d'ébranler la stabilité du pays. Il a ainsi aveuglé sciemment les deux camps en restant ambigu quant à son analyse de la situation. Le discours qu'il a prononcé aussitôt après son investiture devant la foule nombreuse réunie à Alger, dont l'histoire a retenu la célèbre formule « Je vous ai compris », est le meilleur exemple

de cette manœuvre. Avec ce discours dans lequel il s'abstenait de prendre des engagements, de Gaulle a fait croire aux pro- et anti-indépendances qu'il avait l'intention de défendre leurs intérêts. L'armée a ainsi regagné ses casernes pendant que de Gaulle élaborait la nouvelle constitution du pays. Il avait utilement appliqué la règle d'or voulant qu'il soit toujours préférable de temporiser plutôt que de tenter de désamorcer des tensions dans la précipitation. Il a continué d'user d'un double langage des mois durant, jusqu'à l'automne 1959, où il est apparu que l'immense majorité des Français souhaitaient négocier l'indépendance de l'Algérie et condamnaient le rôle politique joué par l'armée française depuis le coup d'État de mai 1958. Les opposants à l'indépendance ont réalisé trop tard qu'ils avaient été trahis. De Gaulle avait déjà fait approuver sa politique par référendum et coupé tout lien avec ses opposants en les renvoyant de son gouvernement et de son parti.

Pierre Elliot Trudeau a lui aussi usé d'une ambivalence rhétorique lors du premier référendum sur l'indépendance du Québec, en 1980, référendum dont l'issue est restée incertaine jusqu'au bout. Ainsi, à quelques jours du vote, il était encore tout à fait possible que les Québécois se prononcent en faveur de la sécession. Trudeau avait conscience que la position souverainiste de nombreux Québécois était moins le reflet d'une haine profonde envers le Canada qu'un rejet de l'orientation qu'il avait donnée au fédéralisme canadien. Il savait que la promesse d'une décentralisation du régime et d'une autonomie politique renforcée les aurait probablement amenés à changer leur vote. Moins d'une semaine avant le référendum, il a dit dans un discours qu'une victoire du « non » ne serait pas interprétée par lui-même et par ses collègues

comme un signe d'adhésion au système politique, mais comme un désir de changement et de changement constitutionnel. Parmi les Québécois tentés par le vote sécessionniste, nombreux sont ceux qui ont vu dans cette annonce du premier ministre canadien la promesse qu'il accorderait à leur province un traitement de faveur à l'intérieur de l'État et que ce traitement équivaldrait dans les faits à une forme d'indépendance politique, sans les conséquences associées à la séparation du Canada. Cela a fait basculer l'électorat, et le «oui» n'a obtenu que 40 % des voix. Pourtant, le changement auquel pensait Trudeau était d'une tout autre nature : il envisageait d'imposer, sans l'accord de l'Assemblée nationale du Québec, une nouvelle constitution dont certaines dispositions affecteraient l'autonomie de la province. Si l'ambiguïté rhétorique dont a joué de Gaulle n'a pas causé de tort irrémédiable à la France, on ne peut pas en dire autant de celle qu'a entretenue Trudeau. Privilégiant son désir de victoire immédiate, ce dernier a fragilisé l'État canadien en provoquant la colère de nombreux nationalistes québécois, qui ont tourné le dos au Canada. Pendant plus de 20 ans, le pays a souffert des conséquences de la décision de Trudeau, qui s'est soldée par la tenue d'un second référendum que les sécessionnistes ont failli remporter. Je répéterai encore une fois que le plus important est d'assurer la stabilité à long terme d'un pays. Il n'y a pas lieu de privilégier les victoires à court terme si elles s'accompagnent de plus d'inconvénients que d'avantages. Une action pouvant être interprétée comme vertueuse dans d'autres circonstances est tout bonnement à éviter si elle ne respecte pas cette logique.

Le chantage est un autre outil à la disposition des hommes d'État. Le « kompromat »<sup>56</sup>, comme l'appellent les Russes, est une technique de chantage s'appuyant sur des informations compromettantes qui est utilisée pour contrôler les actions de l'intéressé ou le forcer à agir d'une certaine manière. Tant qu'il sert les intérêts nationaux, ce mode d'action profondément immoral peut être considéré comme relevant de l'action vertueuse. L'exemple le plus célèbre à ce jour est le *kompromat* que le gouvernement russe détiendrait au sujet de Donald Trump. L'existence de ces informations compromettantes expliquerait l'indulgence dont le président américain fait preuve à l'égard du chef du Kremlin en allant notamment jusqu'à contredire certains rapports émanant de ses propres services de renseignement. Admettons que Vladimir Poutine détienne effectivement des informations compromettantes de nature à faire aboutir la procédure d'*impeachment* contre le président américain ou, plus vraisemblablement, à empêcher sa candidature à la réélection. Cela voudrait dire que la Russie est en mesure de contrôler l'homme le plus puissant de la planète et de le forcer à agir en faveur de la Russie et au détriment des intérêts de son propre pays. S'il est évident que cette forme d'extorsion politique va à l'encontre de la morale la plus élémentaire, on peut, en politique, considérer qu'il s'agit d'une action vertueuse.

---

56. Un *kompromat* est une technique utilisée en Russie et dans d'autres États postsoviétiques. Elle consiste à utiliser des informations compromettantes pour ternir la réputation d'un homme politique, d'un homme d'affaires ou de tout autre personnage public ou de le faire chanter. Il peut s'agir notamment de *sex tapes* avec des prostitués ou d'autres vidéos montrant ces individus en train de consommer de la drogue ou de verser des pots-de-vin.



# Chapitre 8

## De la façon dont un Prince devrait être perçu par ses citoyens

---

Un Prince devrait toujours être vu par ses citoyens comme l'incarnation de toutes les vertus requises pour jouer le rôle de garant de la stabilité politique de l'État. Comme on l'a mentionné plus tôt, il lui faut démontrer que son dévouement envers l'État n'est en rien motivé par une volonté de s'enrichir ou d'enrichir ses proches. Il ne doit donc pas hésiter à s'en prendre à tout individu perçu comme ayant attenté aux intérêts du peuple, même s'il s'agit d'amis ou de membres de la famille – à l'instar de Noursoultan Nazarbaïev, qui a pris des mesures contre deux de ses gendres. L'un d'eux a été démis de ses fonctions de directeur de la plus grande entreprise publique kazakhe, une firme pétrolière située dans la ville de Jañaözen, après que des employés eurent été renvoyés au motif qu'ils s'étaient mis en grève pour obtenir le paiement de leurs arriérés de salaires et de meilleures conditions de travail. Le conflit a atteint son paroxysme lorsque les

forces de police ont ouvert le feu contre les manifestants, tuant au moins 16 d'entre eux. Nazarbaïev a réagi en critiquant ouvertement son gendre pour n'avoir pas su résoudre cette crise à temps et dans le calme et pour avoir ignoré les demandes justifiées des travailleurs et autorisé l'entreprise qu'il dirigeait à renvoyer illégalement ces employés. Bien que difficile à prendre d'un point de vue personnel, cette décision s'imposait pour maintenir la stabilité du pays, car elle constituait le seul moyen d'apaiser les travailleurs<sup>57</sup>.

En plus de posséder les qualités mentionnées, le Prince doit veiller à fuir les situations susceptibles de le faire passer aux yeux du peuple pour un dirigeant abject et méprisable. Notez que cela s'applique aussi bien aux autocrates qu'aux dirigeants démocratiques, et que les facteurs susceptibles de causer cette impression sont nombreux. Ainsi, l'incapacité d'un dirigeant à protéger la liberté d'un groupe en privilégiant les intérêts d'un autre groupe peut lui valoir d'être perçu comme étant partial : les membres du groupe lésé par ce manque de discernement pourraient lui en tenir rigueur et finir par le haïr. Il est donc crucial que le Prince reste une figure neutre, qui ne tente jamais de privilégier indûment les intérêts d'un groupe particulier et tâche au contraire de trouver des solutions de compromis. Plus concrètement, il doit donner l'impression de fonder toutes ses décisions sur le désir de servir le bien commun, et non ses intérêts propres, ceux de sa famille ou ceux d'un groupe social donné.

---

57. Cet exemple n'est pas sans rappeler celui de César Borgia, qui, comme on l'a vu, a fait exécuter son lieutenant Ramiro d'Orco. Il croyait en effet que cette exécution était le seul moyen d'apaiser le peuple de la principauté dont il venait d'hériter.

Le Prince doit aussi veiller à ce que les mesures qu'il prend pour réprimer les agissements de certains individus soient vues par ses concitoyens comme un moyen de servir les intérêts supérieurs de la nation. La peur qu'inspire son pouvoir de représailles doit être intelligible pour ses sujets : ils doivent intégrer l'idée que la poursuite d'intérêts contraires au bien commun a des conséquences inévitables. Il faut savoir que le mépris d'un peuple à l'égard de son Prince naît de la sensation que les représailles politiques exercées par ce dernier n'ont d'autres fondements qu'un désir personnel de vengeance ou d'enrichissement et que ce genre de situation risque fort de se solder par une tentative de renversement du dirigeant. Dans un tel cas de figure, en effet, les citoyens craignent de devenir la cible du courroux immérité du Prince : le climat d'incertitude est tel que le peuple ne sait plus s'il pourra encore jouir de sa liberté le lendemain, la semaine suivante ou dans cinq ans. Il est alors tenté d'agir pour se débarrasser du Prince, même si cela risque d'entraîner de l'insécurité et des troubles politiques. À l'inverse, lorsqu'un dirigeant fait preuve de constance dans sa manière de punir les individus, ces derniers peuvent déterminer facilement les comportements qu'il convient d'adopter et ceux qu'il convient d'éviter. Qui voudrait conspirer contre un dirigeant dont la seule ambition est d'apporter la gloire à sa société, d'affirmer son indépendance à l'égard de potentiels oppresseurs externes et de renforcer la liberté de son peuple ? Il peut arriver que ses politiques soient contestées, mais il n'en restera pas moins admiré pour son obstination à atteindre ces objectifs. À l'inverse, les dirigeants qui mettent le pouvoir de l'État au service de leurs propres intérêts ne peuvent que s'attirer le mépris et la haine.

À la lumière du raisonnement développé au chapitre précédent, le Prince doit comprendre que le recours à des actions immorales n'est pas à prendre à la légère, car le risque que cela se retourne contre lui est loin d'être négligeable. Le Prince doit ainsi s'assurer que la répression qu'il exerce contre certains individus sera explicitement perçue comme sévère, certes, mais aussi nécessaire à la préservation du bien commun. Dans le cas contraire, ces agissements pourraient lui valoir d'être vu comme un dirigeant méprisable et inspirer de l'aversion à ceux qu'il gouverne. C'est pourquoi j'insiste sur le fait que les actions immorales ne doivent être employées qu'à très bon escient, et toujours en dernier recours<sup>58</sup>.

Prenons l'exemple de Vladimir Poutine. Le président russe est en effet perçu par son peuple comme un dirigeant vertueux, dont les repréailles ont toujours été motivées par une volonté de servir le bien commun. C'est d'ailleurs ce qui l'a amené à traiter les oligarques comme il l'a fait. À la suite de l'effondrement de l'Union soviétique et du passage à l'économie de marché, une poignée de jeunes qui sortaient de nulle part ont, sous l'ère Eltsine, amassé des fortunes colossales en l'espace de quelques années seulement. Avec l'aide du gouvernement, ils ont pris le contrôle de l'économie russe. Ils ont par ailleurs dissimulé les richesses accumulées à l'étranger, ce qui les a rendus profondément impopulaires auprès de la population russe, qui les tenait pour principaux responsables de ses difficultés économiques et de ses

---

58. Au sujet de l'utilisation d'actions immorales en dernier recours, Machiavel écrit dans *Le Prince*: «[I]l faut, comme je l'ai dit, que tant qu'il le peut il ne s'écarte pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal» (chap. 18).

conditions de vie peu enviables. Poutine a donc décidé de les mettre hors d'état de nuire afin d'éviter de leur servir de pantin, et ce, même s'ils avaient directement contribué à son élection. Il s'est emparé de leurs empires respectifs en les faisant poursuivre pour détournement de fonds, corruption et manquement au remboursement d'emprunts d'État. Certains de ces oligarques, dont Boris Berezovski, ont tenté de défier Poutine sur le terrain politique, mais ils n'ont pas réussi à convaincre la population russe, qui voyait en son président un Prince juste, déterminé à s'en prendre aux escrocs responsables de la misère de son peuple.

Précisons qu'au nom du bien commun, il arrive qu'un Prince doive prendre des décisions préjudiciables à différents pans de la société. Il doit alors faire en sorte que les individus concernés continuent de le soutenir et d'appuyer ses politiques, même si elles leur sont défavorables. Pour ce faire, le Prince peut jouer de sa maîtrise de l'art de la rhétorique pour tenter de convaincre son peuple de la nécessité d'emprunter une voie particulière au nom du bien commun et de l'avenir de la société. En effet, il n'est pas de plus grand péril pour un Prince que d'apparaître hésitant, pusillanime ou indécis. Les individus courageux, résolus et porteurs d'une vision d'avenir claire et convaincante ne peuvent à l'inverse que forcer l'admiration. Cette option n'est toutefois pas dénuée de risques. Le peuple est certes capable de reconnaître et d'admirer les qualités dont son Prince fait preuve en s'affirmant de la sorte, mais ce dernier court le risque d'associer son nom à une initiative impopulaire, et donc de perdre de son ascendant sur la population. Le Prince doit donc se montrer rusé et veiller à continuer de projeter l'image d'un dirigeant préoccupé par le bien-être de son peuple, sans quoi sa position risque d'être menacée, de

même que la stabilité de son État. Il suffit pour cela qu'il évite de prendre lui-même les décisions difficiles et qu'il les délègue plutôt à un tiers. Ainsi, si la population s'insurge contre une décision, ce dernier pourra être critiqué, voire congédié<sup>59</sup>. Le Prince passe ainsi pour un arbitre juste et objectif qui se préoccupe du bien commun et ne craint pas de punir quiconque y porte atteinte en créant l'instabilité. Le régime semi-présidentiel est de loin le système démocratique qui convient le mieux à l'utilisation de cette stratégie : il prévoit en effet la nomination par le chef d'État (généralement élu par suffrage universel direct) d'un premier ministre auquel incombe la responsabilité des politiques intérieures et de la gouvernance quotidienne. L'organisation constitutionnelle de la

---

59. Dans *Le Prince*, Machiavel écrit : « Parmi les royaumes bien organisés de notre temps, on peut citer la France, où il y a un grand nombre de bonnes institutions propres à maintenir l'indépendance et la sûreté du roi ; institutions entre lesquelles celle du parlement et de son autorité tient le premier rang. En effet, celui qui organisa ainsi la France, voyant, d'un côté, l'ambition et l'insolent orgueil des grands, et combien il était nécessaire de les réprimer ; considérant, de l'autre, la haine générale qu'on leur portait, haine enfantée par la crainte qu'ils inspiraient, et voulant en conséquence qu'il fût aussi pourvu à leur sûreté, pensa qu'il était à propos de n'en pas laisser le soin spécialement au roi, pour qu'il n'eût pas à encourir la haine des grands en favorisant le peuple, et celle du peuple en favorisant les grands. C'est pourquoi il trouva bon d'établir la tierce autorité d'un tribunal qui pût, sans aucune fâcheuse conséquence pour le roi, abaisser les grands et protéger les petits. Une telle institution était sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux, de plus sage et de plus convenable pour la sûreté du prince et du royaume. De là aussi on peut tirer une autre remarque : c'est que le prince doit se décharger sur d'autres des parties de l'administration qui peuvent être odieuses, et se réserver exclusivement celles des grâces ; en un mot, je le répète, il doit avoir des égards pour les grands, mais éviter d'être haï par le peuple » (chap. 19).

V<sup>e</sup> République française, établie par le général de Gaulle au moment de son accession au pouvoir, en 1958, contribue à préserver l'image du président, qui se tient au-dessus des lignes partisans et protège les intérêts du peuple. Ce n'est bien souvent qu'une illusion, surtout lorsque le premier ministre est issu de la même famille politique que le président (comme Édouard Philippe et Emmanuel Macron). Comme l'ont si bien fait observer Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, le premier ministre se contente alors d'exécuter les décisions du chef d'État. Lorsqu'une décision prise par le président et exécutée par le premier ministre menace de semer ou sème le chaos social, le premier peut toujours l'annuler et faire porter le chapeau au second, qui, techniquement, a la responsabilité de défendre cette décision devant le Parlement. À l'inverse, le président ne doit pas hésiter à s'attribuer tous les mérites d'une décision lorsque celle-ci est bien reçue par les citoyens.

Soulignons qu'il n'appartient qu'au Prince de soigner son image pour apparaître comme étant dévoué au bien commun et animé par des motivations nobles. On croit en effet que le Prince, s'il démontre les qualités nécessaires au maintien d'une vie publique paisible et harmonieuse au sein d'une association politique, servira inévitablement d'exemple au reste de la société, qui reproduira ces mêmes comportements vertueux<sup>60</sup>.

---

60. Au sujet de l'importance de cultiver l'image d'un leader vertueux, Machiavel écrit dans *Le Prince* : « [C]ar les hommes, en général, jugent plus par leurs yeux que par leurs mains, tous étant à portée de voir, et peu de toucher. Tout le monde voit ce que vous paraissez; peu connaissent à fond ce que vous êtes, et ce petit nombre n'osera point s'élever contre l'opinion de la majorité, soutenue encore par la majesté du pouvoir souverain. Au surplus, dans les actions des hommes, et

Face à une décision difficile, le Prince peut aussi chercher à créer un consensus social afin d'étouffer dans l'œuf toute critique potentielle. C'est la tactique dont a usé Lucien Bouchard lorsqu'il est devenu premier ministre du Québec en 1996 après avoir réchappé de sa maladie et s'est retrouvé confronté à un grave déficit. Pour éviter que les agences de notation financière révisent à la baisse la cote de crédit de la province, il devait imposer des restrictions budgétaires. Or, il savait qu'une décision unilatérale du gouvernement conduirait de nombreux groupes à se mettre en grève et à bloquer des réformes pourtant nécessaires pour agir dans l'intérêt du bien commun et des générations futures. Il a donc choisi d'informer l'ensemble des acteurs de la société civile de la gravité de la situation et les a conviés à un sommet en vue d'échanger et de s'entendre sur les sacrifices que chacun devait consentir. Les restrictions budgétaires n'ont été imposées qu'après qu'un accord eut été conclu entre ces différents acteurs, qui ont ensuite continué d'appuyer le gouvernement dans ses efforts. Avec cette stratégie, Bouchard a vu juste : les acteurs économiques et sociaux, ainsi engagés par leur signature, se sont comportés en partenaires du gouvernement, qui a cessé d'être l'unique cible de la colère du peuple. En parallèle, il a annoncé une révision à la baisse du salaire des députés ainsi que son choix d'emménager dans un logement austère à proximité

---

surtout des princes, qui ne peuvent être scrutées devant un tribunal, ce que l'on considère, c'est le résultat. Que le prince songe donc uniquement à conserver sa vie et son État : s'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde. Le vulgaire est toujours séduit par l'apparence et par l'événement : et le vulgaire ne fait-il pas le monde ? Le petit nombre n'est écouté que lorsque le plus grand ne sait quel parti prendre ni sur quoi asseoir son jugement » (chap. 18).

de son bureau plutôt que dans la luxueuse résidence de fonction qu'habitait son prédécesseur.

S'il est vrai qu'un Prince doit soigner son image, il ne doit pas pour autant s'évertuer à se faire aimer du peuple. Cette conduite convient sans doute quand la société va bien, mais ces périodes de quiétude ne sont pas éternelles. Face aux tensions émergentes, un Prince ou un leader démocratique n'a d'autre choix que de prendre des décisions difficiles. Or si le rapport qu'il entretient avec son peuple est fondé sur la seule séduction, ce changement de cap pourrait se retourner contre lui. Aussi est-il préférable qu'il assoie son pouvoir sur un autre sentiment, à savoir la crainte. En d'autres termes, un Prince doit veiller à ce que les décisions difficiles qu'il prend soient toujours perçues par les citoyens comme favorables au bien commun. Cela est d'autant plus vrai lorsque le dirigeant en question est contraint de s'en prendre à une personne ou à un groupe de personnes. S'il parvient à faire comprendre aux citoyens que l'action dont ils sont témoins est motivée par une décision juste au regard de l'intérêt général, ces derniers auront tôt fait d'apprendre à rester dans les limites de ce que la société considère comme un comportement acceptable qui est favorable au bien commun et en viendront eux-mêmes à la conclusion que certaines conduites ne sont pas tolérées. Comme je l'ai mentionné plus tôt, les individus sont animés par des désirs et des motivations qui sont intrinsèquement préjudiciables au bien commun, et il faut donc réussir à les dissuader de s'y abandonner. Les citoyens doivent ainsi craindre d'être punis pour des comportements susceptibles de semer l'agitation ou la violence au sein de la société.

Charles de Gaulle a habilement usé de cette méthode lors de la crise estudiantine de 1968. À la suite

de l'appel à la grève générale<sup>61</sup> et du ralliement à la cause étudiante de la Confédération générale du travail (CGT), la principale organisation syndicale du pays, la situation a vite dégénéré en quasi-guerre civile. Il était clair que le gouvernement actuel risquait d'être renversé et remplacé par un gouvernement populaire. Les violentes émeutes qui ont éclaté à Paris et dans d'autres régions de la France ont même fait des morts. Les leaders de l'opposition et le Parti communiste français ont ouvertement défié de Gaulle en réclamant sa démission et la création d'un gouvernement provisoire. Le premier ministre de l'époque, Georges Pompidou, a reconnu a posteriori que l'hypothèse d'un acte révolutionnaire avait été sérieusement envisagée. Conscient que la paix et la stabilité du pays étaient en jeu, de Gaulle s'est résolu à utiliser la peur. À l'insu de tous, il a quitté le palais présidentiel à bord d'un hélicoptère qui a cessé de transmettre sa position aussitôt après le décollage. La panique s'est d'abord emparée des membres du gouvernement, puis a gagné le reste de la population. Que deviendrait la France sans le général de Gaulle à sa tête? Une photo du président en entrevue avec le commandant en chef des forces armées françaises en Allemagne a été délibérément divulguée dans la presse pour donner à voir qu'il était prêt à recourir à l'armée pour rétablir l'ordre et la paix. De Gaulle a voulu montrer à son peuple, et notamment à ceux qui, parmi ses opposants, plaidaient en faveur d'une forme de gouvernement populaire qui aurait été instrumentalisée par les communistes, qu'il n'hésiterait pas à sortir du cadre strictement politique

---

61. En réponse à cet appel, plus de 10 millions de travailleurs se sont joints à la grève.

pour défendre le bien commun<sup>62</sup>. La perspective d'une intervention militaire a effrayé les étudiants et les chefs de l'opposition et sapé leur combativité. Le pari du général s'est révélé gagnant: remobilisés par son discours à la radio à son retour d'Allemagne, les partisans de la loi et de l'ordre se sont empressés de manifester leur soutien au général vieillissant en organisant un rassemblement qui a réuni plus d'un million de personnes dans les rues de Paris. Le gouvernement est également sorti renforcé des élections législatives anticipées qui se sont tenues quelques semaines plus tard. Son triomphe était d'autant plus grand que jamais un parti unique n'avait remporté pareil suffrage depuis l'avènement de la République française, en 1792.

Si les dirigeants n'ont pas à se faire aimer du peuple, ils doivent éviter de s'en faire haïr. L'aversion apparaît quand un dirigeant s'en prend à son peuple de façon arbitraire ou pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la défense du bien commun. De nombreux dictateurs contemporains en ont fait l'expérience. En plus de sceller leur chute, ils ont failli à la responsabilité d'empêcher leur société de sombrer dans le chaos. Ainsi, la violence meurtrière aveugle dont Idi Amin Dada et Mouammar Kadhafi ont usé contre leur population a plongé leur pays dans la guerre civile et provoqué leur renversement<sup>63</sup>. Ce type de violence, qui

---

62. Avant son allocution radiophonique, le gouvernement avait fait savoir que des troupes se tenaient prêtes aux portes de Paris: l'information avait été relayée par plusieurs chaînes radio.

63. Comme l'écrit Machiavel dans *Le Prince*: «Un prince ne doit donc point s'effrayer de ce reproche [sa cruauté], quand il s'agit de contenir ses sujets dans l'union et la fidélité. En faisant un petit nombre d'exemples de rigueur, vous serez plus clément que ceux qui, par trop de pitié, laissent s'élever des désordres d'où s'ensuivent les meurtres

relève davantage de la terreur et de l'arbitraire, a généralement pour effet de déstabiliser l'ordre civil.

D'autres dictateurs célèbres ont naturellement échappé à ce sort. Contrairement à Amin et à Kadhafi, ils ont conservé l'admiration de leur peuple, qui ne les voyait pas comme des tyrans sanguinaires. C'est notamment le cas de Staline, qui a fait croire à son peuple qu'il ignorait tout de la répression qui sévissait en Union soviétique à l'époque des grandes purges, alors même qu'il était directement impliqué. Quand le petit père des peuples a pris conscience qu'il fallait mettre un terme à ce massacre, il n'a pas hésité à en faire porter la responsabilité au chef de la police secrète Nikolai Iejov. Il l'a fait arrêter et exécuter pour crimes contre le peuple soviétique. La machine de propagande était si efficace que Staline est parvenu à se dissocier de ce crime de masse et à faire croire à la population qu'il était l'œuvre d'un haut fonctionnaire ayant agi seul et à son insu<sup>64</sup>.

---

et les rapines ; car ces désordres blessent la société tout entière, au lieu que les rigueurs ordonnées par le prince ne tombent que sur des particuliers» (chap. 17). Il ajoute, au sujet de la recherche d'un équilibre entre l'amour et la haine du peuple : « [O]n appréhende beaucoup moins d'offenser celui qui se fait aimer que celui qui se fait craindre ; car l'amour tient par un lien de reconnaissance bien faible pour la perversité humaine, et qui cède au moindre motif d'intérêt personnel ; au lieu que la crainte résulte de la menace du châtement, et cette peur ne s'évanouit jamais » (chap. 17).

64. Il est intéressant de noter que le terme russe pour parler des grandes purges est « Yezhovshchina » (« les agissements de Iejov »), et que Iejov était décrit par la propagande soviétique comme un ennemi du peuple.

# Chapitre 9

## Du regain de popularité que connaissent aujourd'hui les Princes

---

À une époque où l'implantation de la démocratie semblait acquise, on peut s'étonner de la résurgence de la figure du Prince. En effet, dans la plupart des démocraties occidentales, des individus défendant des idées simplistes et populistes ont fait irruption sur le devant de la scène et dynamité le système politique, allant parfois jusqu'à annihiler le traditionnel clivage gauche-droite. À l'évidence, les circonstances sont plus favorables que jamais à l'émergence de nouveaux Princes. Malgré un certain talent pour instrumentaliser les désirs et les attentes du peuple, ces habiles politiciens sont loin d'être des Princes exemplaires. On ne peut d'ailleurs que déplorer leur émergence, car ils symbolisent l'étiollement de nos démocraties libérales.

La percée de ces candidats antisystèmes témoigne de l'incapacité flagrante de nos institutions à résoudre les problèmes sociaux dont souffrent nos sociétés et

qui sont eux-mêmes liés à l'échec manifeste de la politique moderne. Un tel constat devrait d'ailleurs nous pousser à réfléchir collectivement aux raisons de cet échec. Il faut bien reconnaître qu'au vu de la marche actuelle du monde, il est difficile de dresser un bilan positif de notre époque. Alors que la modernité nous faisait miroiter un droit égal à mener une existence heureuse selon les critères de chacun (droit au bonheur), une immense majorité de personnes se heurtent aujourd'hui à des obstacles empiriques qui les privent de cette forme de liberté la plus élémentaire. S'il suffisait autrefois de faire des études supérieures pour avoir accès à un emploi bien rémunéré dans son domaine d'expertise, cela n'est plus vrai aujourd'hui. De nos jours, la plupart des jeunes diplômés doivent faire face au chômage ou occuper un emploi mal rémunéré qui n'a rien à voir avec leur formation. Ils sont aussi nombreux à entreprendre leur carrière avec de lourdes dettes d'études, ce qui compromet leur capacité à prétendre au bonheur (en fondant une famille, par exemple). Cette première désillusion n'est toutefois que le début d'un processus continu d'appauvrissement. En tant que membres de la classe moyenne, ils seront en effet les premières victimes des mesures d'austérité fiscale qui sont si en vogue de nos jours. On leur demandera de financer le système en payant toutes sortes d'impôts, les condamnant ainsi à la survie et les privant de la liberté de mener leur vie comme ils l'entendent. Ce n'est qu'en ayant recours au crédit qu'ils pourront éprouver un semblant de liberté, même si cela ne fait en réalité qu'accroître la servitude dans laquelle ils vivent.

L'absence d'espoir raisonnable d'échapper à ce cercle vicieux tend à susciter une frustration grandissante chez les millions d'individus concernés. Cette

frustration est par ailleurs exacerbée par le train de vie indécent des mieux nantis qui, au fil du temps, ont su prendre le contrôle de la superstructure et la mettre au service de leurs intérêts privés, comme l'illustre le célèbre exemple des frères Koch aux États-Unis. L'asphyxie fiscale des membres des classes moyennes et inférieures s'explique ainsi en partie par le fait que les oligarques ont trouvé le moyen d'échapper au paiement de leur juste part d'impôts grâce à des subterfuges législatifs et à l'indulgence de la classe politique. La connivence entre les pouvoirs financiers et politiques a été révélée au grand jour quand, après 2008, l'élite politique a secouru et pardonné les responsables de la crise financière. Ce sauvetage est on ne peut plus emblématique de la façon dont les oligarques financiers ont progressivement assis leur emprise sur les législateurs et les dirigeants des démocraties libérales. Ainsi, bien que responsables de l'effondrement financier du capitalisme, les 0,1 % les plus riches du monde, à savoir les banquiers et les gestionnaires de fonds spéculatifs, ont gagné plus d'argent que n'importe quel autre groupe depuis la crise économique de 2008. Notons d'ailleurs qu'à la suite de son sauvetage financier par le gouvernement américain, le constructeur automobile General Motors a baissé les salaires et les retraites de ses employés, mais qu'il n'a pas touché aux actifs de ses dirigeants.

Le capitalisme a progressivement échappé au contrôle des sociétés, ce qui ne fait qu'aggraver la frustration du peuple quant à l'état actuel des choses. L'autonomie individuelle et collective que nous promettait la modernité s'agissant de notre propre développement et de celui de nos sociétés n'est qu'une chimère. Nous sommes nombreux aujourd'hui à partager le sentiment d'un retour à un modèle hétéro-

nomique, où la norme nous est dictée par un Léviathan invisible qui nous relègue au statut de simples sujets. C'est d'ailleurs pour cela que l'économie s'est libérée de la politique, qu'elle a fini par dominer. Les États ne fonctionnent plus qu'en mode réactif, et ils sont pris au dépourvu dès que le marché plonge ou que les entreprises décident de délocaliser leur production à l'étranger. Le monde politique dans son ensemble est désormais esclave des intérêts du marché et impuissant face à la survenue de tels événements. Quand ils ne se limitent pas à servir les intérêts des oligarques financiers, les législateurs et les gouvernants se comportent en simples comptables. Ils ne gouvernent pas : ils se contentent de gérer leur société à la manière d'une entreprise. Rien d'étonnant donc à ce que le corps politique soit tombé malade et qu'il ait perdu l'appui du peuple, qui subit l'oppression d'un système sur lequel il n'a aucune prise.

Le fait que les citoyens critiques à l'égard de l'état actuel des choses s'expriment en dehors des canaux de communication traditionnels est révélateur de la marginalisation dont ils font l'objet et de l'échec des institutions à satisfaire leurs demandes. La logique antisystème qui prévaut actuellement dans les démocraties libérales du monde industrialisé se manifeste par l'émergence de mouvements de contestation (Occupy Wall Street, Mouvement 15-M en Espagne, Nuit debout et les gilets jaunes en France) ou par la percée éclair de politiciens antisystèmes sortis de nulle part. Ces nouveaux visages de la scène politique, qui aiment tous faire étalage de la normalité de leur parcours, partagent une rhétorique commune s'appuyant sur les mêmes thèmes, à savoir l'appauvrissement du peuple et la subordination de l'État à des lobbies et à d'autres intérêts économiques occultes.

Pour beaucoup, ils incarnent un renouveau salutaire dans la mesure où ils tiennent un « discours de vérité » (par opposition aux politiciens de l'ancienne garde, qu'ils ont d'ailleurs mis à la retraite) et promettent des mesures d'apparence novatrice qui font mouche auprès des victimes du système. Les laissés-pour-compte voient en eux des individus providentiels qui sauront enfin résoudre leurs problèmes.

Malgré la justesse du diagnostic qu'ils posent sur les travers de nos sociétés, les solutions que ces individus proposent sont inadaptées, car elles tendent à exacerber les fractures existantes. Ils alimentent une frustration qui ne peut qu'engendrer des troubles civils et de l'instabilité et risquent ainsi de donner lieu à l'instauration d'une forme de dictature populaire comme le XX<sup>e</sup> siècle en a vu et dont on sait, pour celles qui ont abouti, qu'elles ont nui à la liberté du peuple. Les circonstances exigent un tout autre profil de dirigeant : un individu capable d'obtenir le soutien du peuple et de prendre des mesures visant à réformer en profondeur le système économique, tant à l'échelle du pays qu'à l'international, afin de le rendre plus équitable et de permettre au peuple d'avoir davantage de prise sur lui. Cet individu devra naturellement faire preuve de compétences exceptionnelles, car les nantis se sentiront inévitablement menacés par son action. Il lui faudra donc jouer les modérateurs et, à la manière d'un funambule, avancer sur un fil tendu entre les demandes du peuple d'un côté et les craintes des nantis de l'autre. Son rôle n'est pas de déclencher une révolution susceptible d'entraîner troubles et instabilité, mais plutôt de réformer ce qui doit l'être sans jeter le bébé avec l'eau du bain. Sa mission consistera donc à transformer les mœurs et la mentalité du peuple en insistant sur l'importance de la modération et de

l'équité. Il devra notamment veiller à assurer une répartition équilibrée des honneurs et des richesses de façon à créer des sociétés capitalistes plus justes, avec une classe moyenne solide dont les membres (incarnant le bon sens) pourront faire tampon entre les forces opposées de la plèbe et de la noblesse modernes. Au vu des circonstances, qui refuserait d'écouter un individu qui semble capable de rétablir la paix alors que la situation politique actuelle nous condamne au chaos? La porte est donc ouverte à tout individu vertueux disposé à faire face à la plus grande tragédie de notre époque, à savoir le chaos social et l'effondrement d'un système politique dont les principes essentiels devraient être la liberté et le bonheur.

# Lectures supplémentaires

---

## **Sur Machiavel et le machiavélisme :**

- Raymond Aron, *Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris: Éditions de Fallois, 1993.
- Erica Benner, *Machiavelli's Ethics*, Princeton: Princeton University Press, 2009
- Erica Benner, *Machiavelli's Prince. A New Reading*, Oxford: Oxford University Press, 2013.
- Marco Cesa (dir.), *Machiavelli on International Relations*, Oxford: Oxford University Press, 2014.
- Christopher E. Cosans et Christopher S. Reina, «The Leadership Ethics of Machiavelli's Prince», *Business Ethics Quarterly*, vol. 28, n° 3, 2018, p. 275-300.
- Brian F. Danoff, «Lincoln, Machiavelli and American Political Thought», *Presidential Studies Quarterly*, vol. 30, n° 2, 2000, p. 290-311.
- Giovanni Giorgini, «The Place of the Tyrant in Machiavelli's Political Thought and the Literary Genre of the Prince», *History of Political Thought*, vol. 29, n° 2, 2008, p. 230-256.
- Claude Lefort, *Le travail de l'œuvre Machiavel*, Paris: Gallimard, 1972.
- Harvey C. Mansfield, *Machiavelli's Virtue*, Chicago et Londres: University of Chicago Press, 1966.
- Vincent Martigny, *Le retour du Prince*, Paris: Flammarion, 2019.

- John P. McCormick, « Machiavelli and the Gracchi : Prudence, Violence and Redistribution », *Global Crime*, vol. 10, n° 4, 2009, p. 298-305.
- John P. McCormick, *Machiavellian Democracy*, Cambridge: Cambridge University Press, 2011.
- John P. McCormick, « Machiavelli's Inglorious Tyrants: On Agathocles, Scipio and Unmerited Glory », *History of Political Thought*, vol. 36, n° 1, 2015, p. 29-52.
- John G. A. Pocock, *The Machiavellian Moment: Florentine Political Thought and the Atlantic Republican Tradition*, Princeton: Princeton University Press, 1975.
- Fabio Raimondi, *Constituting Freedom: Machiavelli & Florence*, Oxford: Oxford University Press, 2018.
- Quentin Skinner, *Machiavelli*, Oxford: Oxford University Press, 1981.
- Quentin Skinner, *Liberty Before Liberalism*, Cambridge: Cambridge University Press, 1998.
- Leo Strauss, *Thoughts on Machiavelli*, Chicago et Londres, 1958.
- Leo Strauss, *What is Political Philosophy? And Other Studies*, Chicago et Londres: Chicago University Press, 1988.
- Paul Valadier, *Machiavel et la fragilité du politique*, Paris: Éditions du Seuil, 1996.
- Maurizio Viroli, *Machiavelli*, Oxford: Oxford University Press, 1998.
- Maurizio Viroli, *How to read Machiavelli*, Cambridge: Cambridge University Press, 2008.
- Maurizio Viroli, *Redeeming the Prince: The Meaning of Machiavelli's Masterpiece*, Princeton: Princeton University Press, 2013.

### **Sur la gestion de la diversité ethnoculturelle :**

- Jean-François Caron, *Être fédéraliste au Québec : comprendre les raisons de l'attachement des Québécois au Canada*, Québec: Presses de l'Université Laval, 2016.

Jean-François Caron (dir.), *Unité et fragmentation des sociétés multinationales: regards croisés sur la Catalogne, l'Écosse, la Flandre et le Québec*, Québec: Presses de l'Université Laval, 2016.

Ted Robert Gurr, «People Against States: Ethnopolitical Conflict and the Changing World System: 1994 Presidential Address», *International Studies Quarterly*, vol. 38, n° 3, 1994, p. 347-377.

Donald Horowitz, «The Challenge of Ethnic Conflict: Democracy in Divided Societies», *Journal of Democracy*, vol. 4, n° 4, 1993, p. 18-38.

Will Kymlicka, *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford: Oxford University Press, 1995.

Wayne Norman, *Negotiating Nationalism: Nation-Building, Federalism, and Secession in the Multinational State*, Oxford: Oxford University Press, 2006.

James Tully, «Cultural Demands for Constitutional Recognition», *Political Philosophy*, vol. 3, n° 2, p. 111-132.

## **Sur Charles de Gaulle :**

Georges Ayache, *Le retour du général de Gaulle, 1946-1958*, Paris: Perrin, 2015.

Mattei Dogan, «How Civil War Was Avoided in France», *International Political Science Review*, vol. 5, n° 3, 1984, p. 245-277.

Janathan Fenby, *The General: Charles de Gaulle and the France He Saved*, New York: Skyhorse, 2011.

Philippe de Gaulle, *Charles de Gaulle, mon père. Entretiens avec Michel Tauriac* (vol. 1 et 2), Paris: Plon, 2003 et 2004.

Julian Jackson, *A Certain Idea of France: The Life of Charles de Gaulle*, Londres: Penguin, 2019.

François Mitterand, *Le coup d'État permanent*, Paris: Plon, 1964.

Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, Paris: Gallimard, 2002.

Éric Roussel, *De Gaulle, 1946-1970*, Paris: Gallimard, 2012.

**Sur Noursoultan Nazarbaïev :**

Jonathan Aitken, *Nazarbayev and the Making of Kazakhstan: From Communism to Capitalism*, Londres: Continuum, 2009.

Jonathan Aitken, *Kazakhstan and Twenty Years of Independence*, Londres: Continuum, 2012.

**Sur Mustafa Kemal :**

M. Sükrü Hanioglu, *Atatiirk, An Intellectual Biography*, Princeton et Oxford: Princeton University Press, 2011.

Andrew Mango, *Mustafa Kemal Atatiirk*, Paris: Coda, 2006.

**Sur Lee Kwan Yew :**

Chua Beng-Huat, « Arrested Development: Democratisation in Singapore », *Third World Quarterly*, vol. 15, n° 4, 1994, p. 655-668.

Han Fook Kwang, Warren Fernandez et Sumiko Tan, *Lee Kwan Yew: The Man and His Ideas*, Singapour: Straits Times Press, 1998.

Bilveer Singh, « Singapour: maintenir l'équilibre entre la prospérité, la croissance sociale et la démocratisation graduelle », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, n° 1, 2011, p. 105-122.

# Index

---

## A

Agathocle 6, 72, 73

## B

bien commun 21

Borgia, César 6, 72, 73, 74,  
86

Bouchard, Lucien 84, 85

bourgeois, bourgeoisie 19

## C

Catalogne 26, 27, 83

César, Jules 39

Cicéron 51

## D

de Gaulle, Charles 13, 60, 88

démocratie consociationnelle 40

dictateur 3, 6, 57, 60, 62,  
103, 104

## E

esprit fédéral 50

État fédéral 40

## F

Flandre 26

Franco 27

## G

gilets jaunes 36, 108

Gracchus, Tiberius 38

## H

Hannibal 57

Hobbes, Thomas 4

Hussein, Saddam 14, 15

## K

Kadhafi, Mouamar 75, 76

Kazakhstan 66, 67, 68, 69,  
82

Kemal, Mustafa 72, 74, 75

Kim Jong-un 11

## L

législation agraire 38

Le Pen, Marine 36

Lincoln, Abraham 61, 62

## M

Macron, Emmanuel 36, 99

mai 68 54

Mandela, Nelson 78, 79

Mao Zedong 75, 76

Marius 38, 39

Mélenchon, Jean-Luc 36

Mouvement 15-M 108

**N**

Nazarbaïev, Noursoultan 6,  
68, 69, 82, 93, 94  
Nuit debout 108

**O**

Occupy Wall Street 108  
Orco, Ramiro d' 73, 86, 94

**P**

Parizeau, Jacques 83, 84, 85  
patriotisme 17, 24, 25, 49,  
62  
peuple 5, 18, 19, 20, 21,  
23, 24, 26, 27, 33, 34,  
35, 36, 37, 38, 39, 43,  
45, 48, 49, 51, 52, 56,  
57, 60, 62, 63, 66, 68,  
69, 70, 71, 73, 75, 77,  
78, 81, 83, 86, 93, 94,  
95, 96, 97, 98, 100,  
101, 102, 103, 104,  
105, 107, 108, 109  
Pompée 38, 39, 52  
Poutine, Vladimir 44, 91, 96,  
97  
prolétariat 19

**Q**

Québec 26, 27, 83, 84, 89,  
100

**R**

Rajoy, Mariano 28  
religion 43, 45, 49, 52, 61,  
77, 85  
Rome 12, 23, 33, 39, 45,  
51, 55, 57

**S**

Samnites 12  
sécession 27, 28, 29, 39,  
42, 50, 83, 85, 89  
sentiment d'appartenance 24,  
25, 26  
Sforza, Francesco 6, 15  
Singapour 69, 70, 76  
Skinner, Quentin 5  
Staline 6, 104  
Strauss, Leo 2, 5  
Sylla 38, 39

**T**

Trudeau, Pierre Elliot 26, 27,  
40, 89, 90  
Trump, Donald 35, 91

**U**

Union soviétique 39, 65, 66,  
67, 69, 96, 104

**V**

Verrucosus, Quintus Fabius  
Maximus 57  
virtù 3, 4

**Y**

Yew, Lee Kwan 6, 69, 70,  
76, 77

# LE PRINCE

par Nicolas  
Machiavel

# Chapitre I

## Combien il y a de sortes de principautés, et par quels moyens on peut les acquérir

---

Tous les États, toutes les dominations qui ont tenu et tiennent encore les hommes sous leur empire, ont été et sont ou des républiques ou des principautés.

Les principautés sont ou héréditaires ou nouvelles.

Les héréditaires sont celles qui ont été longtemps possédées par la famille de leur prince.

Les nouvelles, ou le sont tout à fait, comme Milan le fut pour Francesco Sforza, ou elles sont comme des membres ajoutés aux États héréditaires du prince qui les a acquises; et tel a été le royaume de Naples à l'égard du roi d'Espagne.

D'ailleurs, les États acquis de cette manière étaient accoutumés ou à vivre sous un prince ou à être libres: l'acquisition en a été faite avec les armes d'autrui, ou par celles de l'acquéreur lui-même, ou par la faveur de la fortune, ou par l'ascendant de la vertu.

## Chapitre II

# Des principautés héréditaires

---

Je ne traiterai point ici des républiques, car j'en ai parlé amplement ailleurs : je ne m'occuperai que des principautés ; et, reprenant le fil des distinctions que je viens d'établir, j'examinerai comment, dans ces diverses hypothèses, les princes peuvent se conduire et se maintenir.

Je dis donc que, pour les États héréditaires et façonnés à l'obéissance envers la famille du prince, il y a bien moins de difficultés à les maintenir que les États nouveaux : il suffit au prince de ne point outrepasser les bornes posées par ses ancêtres, et de temporiser avec les événements. Aussi, ne fût-il doué que d'une capacité ordinaire, il saura se maintenir sur le trône, à moins qu'une force irrésistible et hors de toute prévoyance ne l'en renverse ; mais alors même qu'il l'aura perdu, le moindre revers éprouvé par l'usurpateur le lui fera aisément recouvrer. L'Italie nous en offre un exemple dans le duc de Ferrare ; s'il a résisté, en 1484, aux attaques des Vénitiens, et, en 1510, à celles du pape Jules II, c'est uniquement parce que sa famille était établie depuis longtemps dans son duché.

En effet, un prince héréditaire a bien moins de motifs et se trouve bien moins dans la nécessité de déplaire à ses sujets : il en est par cela même bien plus aimé ; et, à moins que des vices extraordinaires ne le

fassent haïr, ils doivent naturellement lui être affectionnés. D'ailleurs dans l'ancienneté et dans la longue continuation d'une puissance, la mémoire des précédentes innovations s'efface; les causes qui les avaient produites s'évanouissent: il n'y a donc plus de ces sortes de pierres d'attente qu'une révolution laisse toujours pour en appuyer une seconde.

## Chapitre III

### Des principautés mixtes

---

C'est dans une principauté nouvelle que toutes les difficultés se rencontrent.

D'abord, si elle n'est pas entièrement nouvelle, mais ajoutée comme un membre à une autre, en sorte qu'elles forment ensemble un corps qu'on peut appeler mixte, il y a une première source de changement dans une difficulté naturelle inhérente à toutes les principautés nouvelles: c'est que les hommes aiment à changer de maître dans l'espoir d'améliorer leur sort; que cette espérance leur met les armes à la main contre le gouvernement actuel; mais qu'ensuite l'expérience leur fait voir qu'ils se sont trompés et qu'ils n'ont fait qu'empirer leur situation: conséquence inévitable d'une autre nécessité naturelle où se trouve ordinairement le nouveau prince d'accabler ses sujets, et par l'entretien de ses armées, et par une infinité d'autres charges qu'entraînent à leur suite les nouvelles conquêtes.

La position de ce prince est telle que, d'une part, il a pour ennemis tous ceux dont il a blessé les intérêts en s'emparant de cette principauté; et que, de l'autre, il ne peut conserver l'amitié et la fidélité de ceux qui lui en ont facilité l'entrée, soit par l'impuissance où il se trouve de les satisfaire autant qu'ils se l'étaient promis, soit parce qu'il ne lui convient pas d'employer contre

eux ces remèdes héroïques dont la reconnaissance le force de s'abstenir ; car, quelque puissance qu'un prince ait par ses armées, il a toujours besoin, pour entrer dans un pays, d'être aidé par la faveur des habitants.

Voilà pourquoi Louis XII, roi de France, se rendit maître en un instant du Milanais, qu'il perdit de même, et que d'abord les seules forces de Lodovico Sforza suffirent pour le lui arracher. En effet, les habitants qui lui avaient ouvert les portes, se voyant trompés dans leur espoir, et frustrés des avantages qu'ils avaient attendus, ne purent supporter les dégoûts d'une nouvelle domination.

Il est bien vrai que lorsqu'on reconquiert des pays qui se sont ainsi rebellés, on les perd plus difficilement : le conquérant, se prévalant de cette rébellion, procède avec moins de mesure dans les moyens d'assurer sa conquête, soit en punissant les coupables, soit en recherchant les suspects, soit en fortifiant toutes les parties faibles de ses États.

Voilà pourquoi aussi il suffit, pour enlever une première fois Milan à la France, d'un duc Lodovico excitant quelques rumeurs sur les confins de cette province. Il fallut, pour la lui faire perdre une seconde, que tout le monde se réunit contre elle, que ses armées fussent entièrement dispersées, et qu'on les chassât de l'Italie ; ce qui ne put avoir lieu que par les causes que j'ai développées précédemment : néanmoins, il perdit cette province et la première et la seconde fois.

Du reste, c'est assez pour la première expulsion d'en avoir indiqué les causes générales ; mais, quant à la seconde, il est bon de s'y arrêter un peu plus, et d'examiner les moyens que Louis XII pouvait employer, et dont tout autre prince pourrait se servir en pareille

circonstance, pour se maintenir un peu mieux dans ses nouvelles conquêtes que ne fit le roi de France.

Je dis donc que les États conquis pour être réunis à ceux qui appartiennent depuis longtemps au conquérant, sont ou ne sont pas dans la même contrée que ces derniers, et qu'ils ont ou n'ont pas la même langue.

Dans le premier cas, il est facile de les conserver, surtout lorsqu'ils ne sont point accoutumés à vivre libres: pour les posséder en sûreté, il suffit d'avoir éteint la race du prince qui était le maître; et si, dans tout le reste, on leur laisse leur ancienne manière d'être, comme les mœurs y sont les mêmes, les sujets vivent bientôt tranquillement. C'est ainsi que la Bretagne, la Bourgogne, la Gascogne et la Normandie sont restées unies à la France depuis tant d'années; et quand même il y aurait quelques différences dans le langage, comme les habitudes et les mœurs se ressemblent, ces États réunis pourront aisément s'accorder. Il faut seulement que celui qui s'en rend possesseur soit attentif à deux choses, s'il veut les conserver: l'une est, comme je viens de le dire, d'éteindre la race de l'ancien prince; l'autre, de n'altérer ni les lois ni le mode des impositions: de cette manière, l'ancienne principauté et la nouvelle ne seront, en bien peu de temps, qu'un seul corps.

Mais, dans le second cas, c'est-à-dire quand les États acquis sont dans une autre contrée que celui auquel on les réunit, quand ils n'ont ni la même langue, ni les mêmes mœurs, ni les mêmes institutions, alors les difficultés sont excessives, et il faut un grand bonheur et une grande habileté pour les conserver. Un des moyens les meilleurs et les plus efficaces serait que le vainqueur vint y fixer sa demeure personnelle: rien n'en rendrait la possession plus sûre et plus durable.

C'est aussi le parti qu'a pris le Turc à l'égard de la Grèce, que certainement, malgré toutes ses autres mesures, il n'aurait jamais pu conserver s'il ne s'était déterminé à venir l'habiter.

Quand il habite le pays, le nouveau prince voit les désordres à leur naissance, et peut les réprimer sur-le-champ. S'il en est éloigné, il ne les connaît que lorsqu'ils sont déjà grands, et qu'il ne lui est plus possible d'y remédier.

D'ailleurs, sa présence empêche ses officiers de dévorer la province; et, en tout cas, c'est une satisfaction pour les habitants d'avoir pour ainsi dire sous la main leur recours au prince lui-même. Ils ont aussi plus de raisons, soit de l'aimer, s'ils veulent être de bons et fidèles sujets, soit de le craindre, s'ils veulent être mauvais. Enfin, l'étranger qui voudrait assaillir cet État s'y hasarde bien moins aisément; d'autant que le prince y résidant, il est très difficile de le lui enlever.

Le meilleur moyen qui se présente ensuite est d'établir des colonies dans un ou deux endroits qui soient comme les clefs du pays: sans cela, on est obligé d'y entretenir un grand nombre de gens d'armes et d'infanterie. L'établissement des colonies est peu dispendieux pour le prince; il peut, sans frais ou du moins presque sans dépense, les envoyer et les entretenir; il ne blesse que ceux auxquels il enlève leurs champs et leurs maisons pour les donner aux nouveaux habitants. Or, les hommes ainsi offensés, n'étant qu'une très faible partie de la population et demeurant dispersés et pauvres, ne peuvent jamais devenir nuisibles; tandis que tous ceux que sa rigueur n'a pas atteints demeurent tranquilles par cette seule raison; ils n'osent d'ailleurs se mal conduire, dans la crainte qu'il ne leur arrive aussi d'être dépouillés. En un mot,

ces colonies, si peu coûteuses, sont plus fidèles et moins à charge aux sujets ; et, comme je l'ai dit précédemment, ceux qui en souffrent étant pauvres et dispersés sont incapables de nuire. Sur quoi il faut remarquer que les hommes doivent être ou caressés ou écrasés : ils se vengent des injures légères ; ils ne le peuvent quand elles sont très grandes ; d'où il suit que, quand il s'agit d'offenser un homme, il faut le faire de telle-manière qu'on ne puisse redouter sa vengeance.

Mais si, au lieu d'envoyer des colonies, on se détermine à entretenir des troupes, la dépense qui en résulte s'accroît sans bornes, et tous les revenus de l'État sont consommés pour le garder. Aussi l'acquisition devient une véritable perte, qui blesse d'autant plus que les habitants se trouvent plus lésés ; car ils ont tous à souffrir, ainsi que l'État, et des logements et des déplacements des troupes. Or, chacun se trouvant exposé à cette charge, tous deviennent ennemis du prince, et ennemis capables de nuire, puisqu'ils demeurent injuriés dans leurs foyers. Une telle garde est donc de toute manière aussi inutile que celle des colonies serait profitable.

Mais ce n'est pas tout. Quand l'État conquis se trouve dans une autre contrée que l'État héréditaire du conquérant, il est beaucoup d'autres soins que celui-ci ne saurait négliger : il doit se faire chef et protecteur des princes voisins les moins puissants de la contrée, travailler à affaiblir ceux d'entre eux qui sont les plus forts, et empêcher que, sous un prétexte quelconque, un étranger aussi puissant que lui ne s'y introduise ; introduction qui sera certainement favorisée ; car cet étranger ne peut manquer d'être appelé par tous ceux que l'ambition ou la crainte rend mécontents. C'est ainsi, en effet, que les Romains furent introduits dans la Grèce par les Étoliens, et que l'entrée de tous les

autres pays où ils pénétrèrent leur fut ouverte par les habitants.

À cet égard, voici quelle est la marche des choses : aussitôt qu'un étranger puissant est entré dans une contrée, tous les princes moins puissants qui s'y trouvent s'attachent à lui et favorisent son entreprise, excités par l'envie qu'ils nourrissent contre ceux dont la puissance était supérieure à la leur. Il n'a donc point de peine à gagner ces princes moins puissants, qui tous se hâtent de ne faire qu'une seule masse avec l'État qu'il vient de conquérir. Il doit seulement veiller à ce qu'ils ne prennent trop de force ou trop d'autorité : avec leur aide et ses propres moyens, il viendra sans peine à bout d'abaisser les plus puissants, et de se rendre seul arbitre de la contrée. S'il néglige, en ces circonstances, de se bien conduire, il perdra bientôt le fruit de sa conquête ; et tant qu'il le gardera, il y éprouvera toute espèce de difficultés et de dégoûts.

Les Romains, dans les pays dont ils se rendirent les maîtres, ne négligèrent jamais rien de ce qu'il y avait à faire. Ils y envoyaient des colonies, ils y protégeaient les plus faibles, sans toutefois accroître leur puissance ; ils y abaissaient les grands ; ils ne souffraient pas que des étrangers puissants y acquissent le moindre crédit. Je n'en veux pour preuve qu'un seul exemple. Qu'on voie ce qu'ils firent dans la Grèce : ils y soutinrent les Achéens et les Étoliens ; ils y abaissèrent le royaume de Macédoine, ils en chassèrent Antiochus ; mais quelques services qu'ils eussent reçus des Achéens et des Étoliens, ils ne permirent pas que ces deux peuples accrussent leurs États ; toutes les sollicitations de Philippe ne purent obtenir d'eux qu'ils fussent ses amis, sans qu'il y perdît quelque chose, et toute la puissance d'Antiochus ne put jamais les faire consentir à ce qu'il possédât le moindre État dans ces contrées.

Les Romains, en ces circonstances, agirent comme doivent le faire des princes sages, dont le devoir est de penser non seulement aux désordres présents, mais encore à ceux qui peuvent survenir, afin d'y remédier par tous les moyens que peut leur indiquer la prudence. C'est, en effet, en les prévoyant de loin qu'il est bien plus facile d'y porter remède; au lieu que si on les a laissés s'élever, il n'en est plus temps, et le mal devient incurable. Il en est alors comme de l'étiisie, dont les médecins disent que, dans le principe, c'est une maladie facile à guérir, mais difficile à connaître, et qui, lorsqu'elle a fait des progrès, devient facile à connaître, mais difficile à guérir. C'est ce qui arrive dans toutes les affaires d'État: lorsqu'on prévoit le mal de loin, ce qui n'est donné qu'aux hommes doués d'une grande sagacité, on le guérit bientôt, mais lorsque, par défaut de lumière, on n'a su le voir que lorsqu'il frappe tous les yeux, la cure se trouve impossible. Aussi les Romains, qui savaient prévoir de loin tous les inconvénients, y remédièrent toujours à temps, et ne les laissèrent jamais suivre leur cours pour éviter une guerre: ils savaient bien qu'on ne l'évite jamais, et que, si on la diffère, c'est à l'avantage de l'ennemi. C'est ainsi que, quoiqu'ils pussent alors s'en abstenir, ils voulurent la faire à Philippe et à Antiochus, au sein de la Grèce même, pour ne pas avoir à la soutenir contre eux en Italie. Ils ne goûtèrent jamais ces paroles que l'on entend sans cesse sortir de la bouche des sages de nos jours: Jouis du bénéfice du temps; ils préférèrent celui de la valeur et de la prudence; car le temps chasse également toute chose devant lui, et il apporte à sa suite le bien comme le mal, le mal comme le bien.

Mais revenons à la France, et examinons si elle a fait aucune des choses que je viens d'exposer. Je parlerai seulement du roi Louis XII, et non de Charles VIII,

parce que le premier ayant plus longtemps gardé ses conquêtes en Italie, on a pu mieux connaître ses manières de procéder. Or, on a dû voir qu'il fit tout le contraire de ce qu'il faut pour conserver un État tout différent de celui auquel on a dessein de l'ajouter.

Le roi Louis XII fut introduit en Italie par l'ambition des Vénitiens qui voulaient, par sa venue, acquérir la moitié du duché de Lombardie. Je ne prétends point blâmer le parti qu'embrassa le roi : puisqu'il voulait commencer à mettre un pied en Italie, où il ne possédait aucun ami, et dont la conduite de Charles VIII lui avait même fermé toutes les portes, il était forcé d'embrasser les premières amitiés qu'il put trouver ; et le parti qu'il prit pouvait même être heureux, si d'ailleurs, dans le surplus de ses expéditions, il n'eût commis aucune autre erreur. Ainsi, après avoir conquis la Lombardie, il regagna bientôt la réputation que Charles lui avait fait perdre : Gênes se soumit ; les Florentins devinrent ses alliés ; le marquis de Mantoue, le duc de Ferrare, les Bentivogli, la dame de Forli, les seigneurs de Faenza, de Pesaro, de Rimini, de Camerino, de Piombino, les Lucquois, les Pisans, les Siennois, tous coururent au-devant de son amitié. Aussi les Vénitiens durent-ils reconnaître quelle avait été leur imprudence lorsque, pour acquérir deux villes dans la Lombardie, ils avaient rendu le roi de France souverain des deux tiers de l'Italie.

Dans de telles circonstances, il eût été sans doute facile à Louis XII de conserver dans cette contrée tout son ascendant, s'il eût su mettre en pratique les règles de conduite exposées ci-dessus ; s'il avait protégé et défendu ces nombreux amis, qui, faibles et tremblant les uns devant l'Église, les autres devant les Vénitiens, étaient obligés de lui rester fidèles, et au moyen

desquels il pouvait aisément s'assurer de tous ceux auxquels il restait encore quelque puissance.

Mais il était à peine arrivé dans Milan qu'il fit tout le contraire, en aidant le pape Alexandre VI à s'emparer de la Romagne. Il ne comprit pas qu'il s'affaiblissait lui-même, en se privant des amis qui s'étaient jetés dans ses bras, et qu'il agrandissait l'Église, en ajoutant au pouvoir spirituel, qui lui donne déjà tant d'autorité, un pouvoir temporel aussi considérable.

Cette première erreur en entraîna tant d'autres qu'il fallut que le roi vînt lui-même en Italie pour mettre une borne à l'ambition d'Alexandre, et l'empêcher de se rendre maître de la Toscane.

Ce ne fut pas tout. Non content d'avoir ainsi agrandi l'Église, et de s'être privé de ses amis, Louis, brûlant de posséder le royaume de Naples, se détermine à le partager avec le roi d'Espagne : de sorte que, tandis qu'il était seul arbitre de l'Italie, il y introduisit lui-même un rival auquel purent recourir tous les ambitieux et tous les mécontents ; et lorsqu'il pouvait laisser sur le trône un roi qui s'estimait heureux d'être son tributaire, il l'en renversa pour y placer un prince qui était en état de l'en chasser lui-même.

Le désir d'acquérir est sans doute une chose ordinaire et naturelle ; et quiconque s'y livre, quand il en a les moyens, en est plutôt loué que blâmé : mais en former le dessein sans pouvoir l'exécuter, c'est encourir le blâme et commettre une erreur. Si donc la France avait des forces suffisantes pour attaquer le royaume de Naples, elle devait le faire ; si elle ne les avait pas, elle ne devait point le partager.

Si le partage de la Lombardie avec les Vénitiens pouvait être excusé, c'est parce qu'il donna à la France le moyen de mettre le pied en Italie ; mais celui du

royaume de Naples, n'ayant pas été pareillement déterminé par la nécessité, demeure sans excuse. Ainsi Louis XII avait fait cinq fautes en Italie : il y avait ruiné les faibles, il y avait augmenté la puissance d'un puissant, il y avait introduit un prince étranger très puissant, il n'était point venu y demeurer, et n'y avait pas envoyé des colonies.

Cependant, tant qu'il vécut, ces cinq fautes auraient pu ne pas lui devenir funestes, s'il n'en eût commis une sixième, celle de vouloir dépouiller les Vénitiens de leurs États. En effet, il eût été bon et nécessaire de les affaiblir, si d'ailleurs il n'avait pas agrandi l'Église et appelé l'Espagne en Italie ; mais ayant fait l'un et l'autre, il ne devait jamais consentir à leur ruine, parce que, tant qu'ils seraient restés puissants, ils auraient empêché les ennemis du roi d'attaquer la Lombardie. En effet, d'une part, ils n'y auraient consenti qu'à condition de devenir les maîtres de ce pays ; de l'autre, personne n'aurait voulu l'enlever à la France pour le leur donner ; et enfin il eût paru trop dangereux d'attaquer les Français et les Vénitiens réunis.

Si l'on me disait que Louis n'avait abandonné la Romagne au pape Alexandre, et partagé le royaume de Naples avec l'Espagne, que pour éviter la guerre, je répondrais ce que j'ai déjà dit, qu'il ne faut jamais, pour un pareil motif, laisser subsister un désordre ; car on n'évite point la guerre, on ne fait que la retarder à son propre désavantage.

Si l'on alléguait encore la promesse que le roi avait faite au pape de conquérir cette province pour lui, afin d'en obtenir la dissolution de son mariage et le chapeau de cardinal pour l'archevêque de Rouen (appelé ensuite le cardinal d'Amboise), je répondrais par ce qui

sera dit dans la suite, touchant les promesses des princes, et la manière dont ils doivent les garder.

Louis XII a donc perdu la Lombardie pour ne s'être conformé à aucune des règles que suivent tous ceux qui, ayant acquis un État, veulent le conserver. Il n'y a là aucun miracle ; c'est une chose toute simple et toute naturelle,

Je me trouvais à Nantes à l'époque où le Valentinois (c'est ainsi qu'on appelait alors César Borgia, fils du pape Alexandre VI) se rendait maître de la Romagne ; le cardinal d'Amboise, avec lequel je m'entretenais de cet événement, m'ayant dit que les Italiens ne comprenaient rien aux affaires de guerre, je lui répondis que les Français n'entendaient rien aux affaires d'État, parce que, s'ils y avaient compris quelque chose, ils n'auraient pas laissé l'Église s'agrandir à ce point. L'expérience, en effet, a fait voir que la grandeur de l'Église et celle de l'Espagne en Italie ont été l'ouvrage de la France, et ensuite la cause de sa ruine dans cette contrée. De là aussi on peut tirer cette règle générale qui trompe rarement, si même elle trompe jamais : c'est que le prince qui en rend un autre puissant travaille à sa propre ruine ; car cette puissance est produite ou par l'adresse ou par la force : or l'une et l'autre de ces deux causes rendent quiconque les emploie suspect à celui pour qui elles sont employées.

## Chapitre IV

### Pourquoi les États de Darius, conquis par Alexandre, ne se révoltèrent point contre les successeurs du conquérant après sa mort

---

Lorsque l'on considère combien il est difficile de conserver un État nouvellement conquis, on peut s'étonner de ce qui se passa après la mort d'Alexandre le Grand. Ce prince s'était rendu maître en peu d'années de toute l'Asie, et mourut presque aussitôt. Il était probable que l'empire profiterait de son trépas pour se révolter; néanmoins ses successeurs s'y maintinrent, et ils n'éprouvèrent d'autre difficulté que celle qui naquit entre eux de leur propre ambition,

Je répondrais à cela que toutes les principautés que l'on connaît, et dont il est resté quelque souvenir, sont gouvernées de deux manières différentes: ou par un prince et des esclaves, qui ne l'aident à gouverner, comme ministres, que par une grâce et une concession qu'il veut bien leur faire; ou par un prince et des barons, qui tiennent leur rang non de la faveur du souverain, mais de l'ancienneté de leur race; qui ont des États et des sujets qui leur appartiennent et les

reconnaissent pour seigneurs, et qui ont pour eux une affection naturelle.

Dans les principautés gouvernées par un prince et par des esclaves, le prince possède une bien plus grande autorité, puisque, dans toute l'étendue de ses États, lui seul est reconnu pour supérieur, et que si les sujets obéissent à quelque autre, ils ne le regardent que comme son ministre ou son officier, pour lequel ils ne ressentent aucun attachement personnel.

On peut de nos jours citer, comme exemple de l'une et de l'autre sorte de gouvernement, la Turquie et le royaume de France.

Toute la Turquie est gouvernée par un seul maître, dont tous les autres Turcs sont esclaves, et qui, ayant divisé son empire en plusieurs *sangiaks*, y envoie des gouverneurs qu'il révoque et qu'il change au gré de son caprice.

En France, au contraire, le roi se trouve au milieu d'une foule de seigneurs de race antique, reconnus pour tels par leurs sujets, qui en sont aimés, et qui jouissent de prérogatives que le roi ne pourrait leur enlever sans danger pour lui.

Si l'on réfléchit sur la nature de ces deux formes de gouvernement, on verra qu'il est difficile de conquérir l'empire des Turcs ; mais qu'une fois conquis, il est très aisé de le conserver.

La difficulté de conquérir l'empire turc vient de ce que le conquérant ne peut jamais être appelé par les grands de cette monarchie, ni espérer d'être aidé dans son entreprise par la rébellion de quelques-uns de ceux qui entourent le monarque. J'en ai déjà indiqué les raisons. Tous, en effet, étant également ses esclaves, tous lui devant également leur fortune, il est bien

difficile de les corrompre ; et quand même on y parviendrait, il faudrait en attendre peu d'avantages, parce qu'ils ne peuvent pas entraîner les peuples dans leur révolte. Celui donc qui voudrait attaquer les Turcs doit s'attendre à les trouver réunis contre lui, espérer peu d'être favorisé par des désordres intérieurs, et ne compter guère que sur ses propres forces.

Mais la conquête une fois faite et le monarque vaincu en bataille rangée, de manière à ne pouvoir plus refaire ses armées, on n'a plus à craindre que sa race, qui, une fois éteinte, ne laisse plus personne à redouter, parce qu'il n'y a plus personne qui conserve quelque ascendant sur le peuple ; de sorte que si, avant la victoire, il n'y avait rien à espérer des sujets, de même, après l'avoir remportée, il n'y a plus rien à appréhender de leur part.

Il en est tout autrement des États gouvernés comme la France. Il peut être facile d'y entrer en gagnant quelques-uns des grands du royaume ; et il s'en trouve toujours de mécontents, qui sont avides de nouveautés et de changements, et qui d'ailleurs peuvent effectivement, par les raisons que j'ai déjà dites, ouvrir les chemins du royaume et faciliter la victoire ; mais, s'agit-il ensuite de se maintenir, c'est alors que le conquérant éprouve toutes sortes de difficultés, et de la part de ceux qui l'ont aidé, et de la part de ceux qu'il a dû opprimer.

Là, il ne lui suffit pas d'éteindre la race du prince, car il reste toujours une foule de seigneurs qui se mettront à la tête de nouveaux mouvements ; et comme il ne lui est possible ni de les contenter tous ni de les détruire, il perdra sa conquête dès que l'occasion s'en présentera.

Maintenant, si nous considérons la nature du gouvernement de Darius, nous trouverons qu'il ressemblait à celui de la Turquie : aussi Alexandre eut-il à combattre contre toutes les forces de l'empire, et dut-il d'abord défaire le monarque en pleine campagne ; mais, après sa victoire et la mort de Darius, le vainqueur, par les motifs que j'ai exposés, demeura tranquille possesseur de sa conquête. Et si ses successeurs étaient restés unis, ils en auraient joui également au sein du repos et des voluptés ; car on ne vit s'élever dans tout l'empire que les troubles qu'eux-mêmes y excitèrent.

Mais, quant aux États gouvernés comme la France, il s'en faut bien qu'il soit possible de s'y maintenir avec autant de tranquillité. Nous en avons la preuve dans les fréquents soulèvements qui se formèrent contre les Romains, soit dans l'Espagne, soit dans les Gaules, soit dans la Grèce. Ces rébellions eurent pour cause les nombreuses principautés qui se trouvaient dans ces contrées, et dont le seul souvenir, tant qu'il subsista, fut pour les vainqueurs une source de troubles et d'inquiétudes. Il fallut que la puissance et la durée de la domination romaine en eussent éteint la mémoire, pour que les possesseurs fussent enfin tranquilles.

Il y a même plus. Lorsque, dans la suite, les Romains furent en guerre les uns contre les autres, chacun des partis put gagner et avoir pour soi celles de ces anciennes principautés où il avait le plus d'influence, et qui, après l'extinction de la race de leurs princes, ne connaissaient plus d'autre domination que celle de Rome.

Quiconque aura réfléchi sur toutes ces considérations ne s'étonnera plus sans doute de la facilité avec laquelle Alexandre se maintint en Asie, et de la peine, au contraire, que d'autres, tels que Pyrrhus, eurent à

conserver leurs conquêtes. Cela ne tint point à l'habileté plus ou moins grande du conquérant, mais à la différente nature des États conquis.

## Chapitre V

### Comment on doit gouverner les États ou principautés qui, avant la conquête, vivaient sous leurs propres lois

---

Quand les États conquis sont, comme je l'ai dit, accoutumés à vivre libres sous leurs propres lois, le conquérant peut s'y prendre de trois manières pour s'y maintenir: la première est de les détruire; la seconde, d'aller y résider en personne; la troisième, de leur laisser leurs lois, se bornant à exiger un tribut, et à y établir un gouvernement peu nombreux qui les contiendra dans l'obéissance et la fidélité: ce qu'un tel gouvernement fera sans doute; car, tenant toute son existence du conquérant, il sait qu'il ne peut la conserver sans son appui et sans sa protection; d'ailleurs, un État accoutumé à la liberté est plus aisément gouverné par ses propres citoyens que par d'autres.

Les Spartiates et les Romains peuvent ici nous servir d'exemple.

Les Spartiates se maintinrent dans Athènes et dans Thèbes, en n'y confiant le pouvoir qu'à un petit nombre de personnes; néanmoins ils les perdirent par la suite. Les Romains, pour rester maîtres de Capoue, de Carthage et de Numance, les détruisirent et ne les

perdirent point. Ils voulurent en user dans la Grèce, comme les Spartiates ils lui rendirent la liberté et lui laissèrent ses propres lois, mais cela ne leur réussit point. Il fallut, pour conserver cette contrée, qu'ils y détruisissent un grand nombre de cités; ce qui était le seul moyen sûr de posséder. Et, au fait, quiconque, ayant conquis un État accoutumé à vivre libre, ne le détruit point, doit s'attendre à en être détruit. Dans un tel État, la rébellion est sans cesse excitée par le nom de la liberté et par le souvenir des anciennes institutions, que ne peuvent jamais effacer de sa mémoire ni la longueur du temps ni les bienfaits d'un nouveau maître. Quelque précaution que l'on prenne, quelque chose que l'on fasse, si l'on ne dissout point l'État, si l'on n'en disperse les habitants, on les verra, à la première occasion, rappeler, invoquer leur liberté, leurs institutions perdues, et s'efforcer de les ressaisir. C'est ainsi qu'après plus de cent années d'esclavage Pise brisa le joug des Florentins.

Mais il en est bien autrement pour les pays accoutumés à vivre sous un prince. Si la race de ce prince est une fois éteinte, les habitants, déjà façonnés à l'obéissance, ne pouvant s'accorder dans le choix d'un nouveau maître, et ne sachant point vivre libres, sont peu empressés de prendre les armes; en sorte que le conquérant peut sans difficulté ou les gagner ou s'assurer d'eux. Dans les républiques, au contraire, il existe un principe de vie bien plus actif, une haine bien plus profonde, un désir de vengeance bien plus ardent, qui ne laisse ni ne peut laisser un moment en repos le souvenir de l'antique liberté: il ne reste alors au conquérant d'autre parti que de détruire ces États ou de venir les habiter.

## Chapitre VI

### Des principautés nouvelles acquises par les armes et par l'habileté de l'acquéreur

---

Qu'on ne s'étonne point si, en parlant de principautés tout à fait nouvelles de princes et d'État, j'allègue de très grands exemples. Les hommes marchent presque toujours dans des sentiers déjà battus; presque toujours ils agissent par imitation; mais il ne leur est guère possible de suivre bien exactement les traces de celui qui les a précédés, ou d'égaliser la vertu de celui qu'ils ont entrepris d'imiter. Ils doivent donc prendre pour guides et pour modèles les plus grands personnages, afin que, même en ne s'élevant pas au même degré de grandeur et de gloire, ils puissent en reproduire au moins le parfum. Ils doivent faire comme ces archers prudents, qui, jugeant que le but proposé est au delà de la portée de leur arc et de leurs forces, visent encore plus loin, pour que leur flèche arrive au point qu'ils désirent atteindre.

Je dis d'abord que, pour les principautés tout à fait nouvelles, le plus ou le moins de difficulté de s'y maintenir dépend du plus ou du moins d'habileté qui se trouve dans celui qui les a acquises: aussi peut-on croire que communément la difficulté ne doit pas être très grande. Il y a lieu de penser que celui qui, de

simple particulier, s'est élevé au rang de prince, est un homme habile ou bien secondé par la fortune : sur quoi j'ajouterai, que moins il devra à la fortune, mieux il saura se maintenir. D'ailleurs, un tel prince n'ayant point d'autres États, est obligé de venir vivre dans son acquisition : ce qui diminue encore la difficulté.

Mais, quoi qu'il en soit, pour parler d'abord de ceux qui sont devenus princes par leur propre vertu et non par la fortune, les plus remarquables sont : Moïse, Cyrus, Romulus, Thésée, et quelques autres semblables.

Que si l'on doit peu raisonner sur Moïse, parce qu'il ne fut qu'un simple exécuteur des ordres de Dieu, il y a toujours lieu de l'admirer, ne fût-ce qu'à cause de la grâce qui le rendait digne de s'entretenir avec la Divinité. Mais en considérant les actions et la conduite, soit de Cyrus, soit des autres conquérants et fondateurs de royaumes, on les admirera également tous, et on trouvera une grande conformité entre eux et Moïse, bien que ce dernier eût été conduit par un si grand maître.

On verra d'abord que tout ce qu'ils durent à la fortune, ce fut l'occasion qui leur fournit une matière à laquelle ils purent donner la forme qu'ils jugèrent convenable. Sans cette occasion, les grandes qualités de leur âme seraient demeurées inutiles ; mais aussi, sans ces grandes qualités, l'occasion se serait vainement présentée. Il fallut que Moïse trouvât les Israélites esclaves et opprimés en Égypte, pour que le désir de sortir de l'esclavage les déterminât à le suivre. Pour que Romulus devînt le fondateur et le roi de Rome, il fallut qu'il fût mis hors d'Albe et exposé aussitôt après sa naissance. Cyrus eut besoin de trouver les Perses mécontents de la domination des Mèdes, et les Mèdes amollis et efféminés par les délices d'une longue paix.

Enfin, Thésée n'aurait point fait éclater sa valeur, si les Athéniens n'avaient pas été dispersés. Le bonheur de ces grands hommes naquit donc des occasions ; mais ce fut par leur habileté qu'ils surent les connaître et les mettre à profit pour la grande prospérité et la gloire de leur patrie. Ceux qui, comme eux, et par les mêmes moyens, deviendront princes, n'acquerront leur principauté qu'avec beaucoup de difficultés, mais ils la maintiendront aisément.

En cela, leurs difficultés viendront surtout des nouvelles institutions, des nouvelles formes qu'ils seront obligés d'introduire pour fonder leur gouvernement et pour leur sûreté ; et l'on doit remarquer qu'en effet il n'y a point d'entreprise plus difficile à conduire, plus incertaine quant au succès, et plus dangereuse que celle d'introduire de nouvelles institutions. Celui qui s'y engage a pour ennemis tous ceux qui profitaient des institutions anciennes, et il ne trouve que de tièdes défenseurs dans ceux pour qui les nouvelles seraient utiles. Cette tiédeur, au reste, leur vient de deux causes : la première est la peur qu'ils ont de leurs adversaires, lesquels ont en leur faveur les lois existantes ; la seconde est l'incrédulité commune à tous les hommes, qui ne veulent croire à la bonté des choses nouvelles que lorsqu'ils en ont été bien convaincus par l'expérience. De là vient aussi que si ceux qui sont ennemis trouvent l'occasion d'attaquer, ils le font avec toute la chaleur de l'esprit de parti, et que les autres se défendent avec froideur, en sorte qu'il y a du danger à combattre avec eux.

Afin de bien raisonner sur ce sujet, il faut considérer si les innovateurs sont puissants par eux-mêmes, ou s'ils dépendent d'autrui, c'est-à-dire si, pour conduire leur entreprise, ils en sont réduits à prier, ou s'ils ont les moyens de contraindre.

Dans le premier cas, il leur arrive toujours malheur, et ils ne viennent à bout de rien ; mais dans le second, au contraire, c'est-à-dire quand ils ne dépendent que d'eux-mêmes, et qu'ils sont en état de forcer, ils courent bien rarement le risque de succomber. C'est pour cela qu'on a vu réussir tous les prophètes armés, et finir malheureusement ceux qui étaient désarmés. Sur quoi l'on doit ajouter que les peuples sont naturellement inconstants, et que, s'il est aisé de leur persuader quelque chose, il est difficile de les affermir dans cette persuasion : il faut donc que les choses soient disposées de manière que, lorsqu'ils ne croient plus, on puisse les faire croire par force.

Certainement Moïse, Cyrus, Thésée et Romulus n'auraient pu faire longtemps garder leurs institutions, s'ils avaient été désarmés ; et ils auraient eu le sort qu'a éprouvé de nos jours le frère Jérôme Savonarola, dont toutes les institutions périrent aussitôt que le grand nombre eut commencé de ne plus croire en lui, attendu qu'il n'avait pas le moyen d'affermir dans leur croyance ceux qui croyaient encore, ni de forcer les mécréants à croire.

Toutefois, répétons que les grands hommes tels que ceux dont il s'agit rencontrent d'extrêmes difficultés ; que tous les dangers sont sur leur route ; que c'est là qu'ils ont à les surmonter ; et que lorsqu'une fois ils ont traversé ces obstacles, qu'ils ont commencé à être en vénération, et qu'ils se sont délivrés de ceux de même rang qui leur portaient envie, ils demeurent puissants, tranquilles, honorés et heureux.

À ces grands exemples que j'ai cités, j'en veux joindre quelque autre d'un ordre inférieur, mais qui ne soit point trop disproportionné ; et j'en choisis un seul qui suffira : c'est celui de Hiéron de Syracuse. Simple

particulier, il devint prince de sa patrie, sans rien devoir de plus à la fortune que la seule occasion. En effet, les Syracusains opprimés l'éluèrent pour leur général, et ce fut par ses services en cette qualité qu'il mérita d'être encore élevé au pouvoir suprême. D'ailleurs, dans son premier état de citoyen, il avait montré tant de vertus, qu'il a été dit de lui que pour bien régner il ne lui manquait que d'avoir un royaume. Au surplus, Hiéron détruisit l'ancienne milice et en établit une nouvelle; il abandonna les anciennes alliances pour en contracter d'autres ayant alors et des soldats et des alliés entièrement à lui, il put, sur de pareils fondements, élever l'édifice qu'il voulut; de sorte que, s'il n'acquit qu'avec beaucoup de peine, il n'en trouva point à conserver.

## Chapitre VII

### Des principautés nouvelles qu'on acquiert par les armes d'autrui et par la fortune

---

Ceux qui, de simples particuliers, deviennent princes par la seule faveur de la fortune, le deviennent avec peu de peine ; mais ils en ont beaucoup à se maintenir. Aucune difficulté ne les arrête dans leur chemin : ils y volent ; mais elles se montrent lorsqu'ils sont arrivés.

Tels sont ceux à qui un État est concédé, soit moyennant une somme d'argent, soit par le bon plaisir du concédant. C'est ainsi qu'une foule de concessions eurent lieu dans l'Ionie et sur les bords de l'Hellespont, où Darius établit divers princes, afin qu'ils gouvernassent ces États pour sa sûreté et pour sa gloire. C'est encore ainsi que furent créés ceux des empereurs qui, du rang de simples citoyens, furent élevés à l'empire par la corruption des soldats. L'existence de tels princes dépend entièrement de deux choses très incertaines, très variables : de la volonté et de la fortune de ceux qui les ont créés ; et ils ne savent ni ne peuvent se maintenir dans leur élévation. Ils ne le savent, parce qu'à moins qu'un homme ne soit doué d'un grand esprit et d'une grande valeur, il est peu probable qu'ayant toujours vécu simple particulier, il sache commander ; ils ne le

peuvent parce qu'ils n'ont point de forces qui leur soient attachées et fidèles.

De plus, des États subitement formés sont comme toutes les choses qui, dans l'ordre de la nature, naissent et croissent trop promptement: ils ne peuvent avoir des racines assez profondes et des adhérences assez fortes pour que le premier orage ne les renverse point; à moins, comme je viens de le dire, que ceux qui en sont devenus princes n'aient assez d'habileté pour savoir se préparer sur-le-champ à conserver ce que la fortune a mis dans leurs mains, et pour fonder, après l'élévation de leur puissance, les bases qui auraient dû être établies auparavant.

Relativement à ces deux manières de devenir prince, c'est-à-dire par habileté ou par fortune, je veux alléguer deux exemples qui vivent encore dans la mémoire des hommes de nos jours: ce sont ceux de Francesco Sforza et de César Borgia.

Francesco Sforza, par une grande valeur et par le seul emploi des moyens convenables, devint, de simple particulier, duc de Milan; et ce qui lui avait coûté tant de travaux à acquérir, il eut peu de peine à le conserver.

Au contraire César Borgia, vulgairement appelé le duc de Valentinois, devenu prince par la fortune de son père, perdit sa principauté aussitôt que cette même fortune ne le soutint plus, et cela quoiqu'il n'eût rien négligé de tout ce qu'un homme prudent et habile devait faire pour s'enraciner profondément dans les États que les armes d'autrui et la fortune lui avaient donnés. Il n'est pas impossible, en effet, comme je l'ai déjà dit, qu'un homme extrêmement habile pose, après l'élévation de son pouvoir, les bases qu'il n'aurait point fondées auparavant; mais un tel travail est toujours

très pénible pour l'architecte et dangereux pour l'édifice.

Au surplus, si l'on examine attentivement la marche du duc, on verra tout ce qu'il avait fait pour consolider sa grandeur future ; et c'est sur quoi il ne paraît pas inutile de m'arrêter un peu ; car l'exemple de ses actions présente sans doute les meilleures leçons qu'on puisse donner à un prince nouveau, et si toutes ses mesures n'eurent en définitive aucun succès pour lui, ce ne fut point par sa faute, mais par une contrariété extraordinaire et sans borne de la fortune.

Alexandre VI, voulant agrandir le duc son fils, y trouva pour le présent et pour l'avenir beaucoup de difficultés. D'abord, il voyait qu'il ne pouvait le rendre maître que de quelque État qui fût du domaine de l'Église ; et il savait que les ducs de Milan et Venise n'y consentiraient point, d'autant plus que Faenza et Rimini étaient déjà sous la protection des Vénitiens. Il voyait de plus toutes les forces de l'Italie, et spécialement celles dont il aurait pu se servir, dans les mains de ceux qui devaient redouter le plus l'agrandissement du pape ; de sorte qu'il ne pouvait compter nullement sur leur fidélité, car elles étaient sous la dépendance des Orsini, des Colonna, et de leurs partisans. Il ne lui restait donc d'autre parti à prendre que celui de tout brouiller et de semer le désordre entre tous les États de l'Italie, afin de pouvoir en saisir quelques-uns à la faveur des troubles. Cela ne lui fut point difficile. Les Vénitiens, en effet, s'étant déterminés, pour d'autres motifs, à rappeler les Français en Italie, non seulement il ne s'opposa point à ce dessein, mais encore il en facilita l'exécution par la dissolution du mariage déjà bien ancien du roi Louis XII avec Jeanne de France. Ce prince vint donc en Italie avec l'aide des Vénitiens et le consentement du pape ; et à peine fut-il arrivé à Milan,

qu'Alexandre en obtint des troupes pour une expédition dans la Romagne, qui lui fut aussitôt abandonnée par l'effet seul de la réputation du roi. Le duc de Valentinois, ayant ainsi acquis cette province, trouva son dessein de s'affermir et de faire des progrès ultérieurs contrarié par deux difficultés : l'une venait de ce que les troupes qu'il avait ne lui paraissaient pas bien fidèles ; l'autre tenait à la volonté du roi, c'est-à-dire que, d'un côté, il craignait que les troupes des Orsini, dont il s'était servi, ne lui manquassent au besoin, et non seulement ne l'empêchassent de faire de nouvelles acquisitions, mais ne lui fissent même perdre celles qu'il avait déjà faites ; de l'autre, il appréhendait que le roi n'en fît tout autant. Quant aux troupes des Orsini, il avait déjà fait quelque épreuve de leurs dispositions, lorsque, après la prise de Faenza, étant allé attaquer Bologne, il les avait vues se conduire très froidement ; et, pour ce qui est du roi, il avait pu lire le fond de sa pensée, lorsque, ayant voulu, après s'être emparé du duché d'Urbin, tourner ses armes contre la Toscane, ce prince l'avait obligé à se désister de son entreprise.

Dans ces circonstances, le duc forma le dessein de se rendre indépendant des armes et de la volonté d'autrui. Pour cela, il commença par affaiblir dans Rome les partis des Orsini et des Colonna, en gagnant tous ceux de leurs adhérents qui étaient nobles, les faisant ses gentilshommes, leur donnant, selon leur qualité, de riches traitements, des honneurs, des commandements de troupes, des gouvernements de places : aussi arriva-t-il qu'en peu de mois l'affection de tous les partis se tourna vers le duc.

Ensuite, lorsqu'il eut dispersé les partisans de la maison Colonna, il attendit l'occasion de détruire ceux des Orsini ; et cette occasion s'étant heureusement

présentée pour lui, il sut en profiter plus heureusement encore. En effet, les Orsini, ayant reconnu un peu tard que l'agrandissement du duc et de l'Église serait la cause de leur ruine, tinrent une sorte de diète dans un endroit des États de Pérouse, appelé la Magione; et de cette assemblée s'ensuivirent la révolte d'Urbin, les troubles de la Romagne, et une infinité de dangers que le duc surmonta avec l'aide des Français. Ayant par là rétabli sa réputation, et ne se fiant plus ni à la France ni à aucune autre force étrangère, il eut recours à la ruse, et il sut si bien dissimuler ses sentiments, que les Orsini se réconcilièrent avec lui par l'entremise du seigneur Pagolo, dont il s'était assuré par toutes les marques d'amitié possibles, en lui donnant des habits, de l'argent, des chevaux. Après cette réconciliation, ils eurent la simplicité d'aller se mettre entre ses mains à Sinigaglia.

Ces chefs une fois détruits, et leurs partisans gagnés par le duc, il avait d'autant mieux fondé sa puissance, que, d'ailleurs, maître de la Romagne et du duché d'Urbin, il s'était attaché les habitants en leur faisant goûter un commencement de bien-être. Sur quoi sa conduite pouvant encore servir d'exemple, il n'est pas inutile de la faire connaître.

La Romagne, acquise par le duc, avait eu précédemment pour seigneurs des hommes faibles, qui avaient plutôt dépouillé que gouverné, plutôt divisé que réuni leurs sujets; de sorte que tout ce pays était en proie aux vols, aux brigandages, aux violences de tous les genres. Le duc jugea que, pour y rétablir la paix et l'obéissance envers le prince, il était nécessaire d'y former un bon gouvernement: c'est pourquoi il y commit messire Ramiro d'Orco, homme cruel et expéditif, auquel il donna les plus amples pouvoirs. Bientôt, en effet, ce gouvernement fit naître l'ordre et la

tranquillité; et il acquit par là une très grande réputation. Mais ensuite le duc, pensant qu'une telle autorité n'était plus nécessaire, et que même elle pourrait devenir odieuse, établit au centre de la province un tribunal civil, auquel il donna un très bon président, et où chaque commune avait son avocat. Il fit bien davantage: sachant que la rigueur d'abord exercée avait excité quelque haine, et désirant éteindre ce sentiment dans les cœurs, pour qu'ils lui fussent entièrement dévoués, il voulut faire voir que si quelques cruautés avaient été commises, elles étaient venues, non de lui, mais de la méchanceté de son ministre. Dans cette vue, saisissant l'occasion, il le fit exposer un matin sur la place publique de Césène, coupé en quartiers, avec un billot et un coutelas sanglant à côté. Cet horrible spectacle satisfait le ressentiment des habitants, et les frappa en même temps de terreur. Mais revenons.

Après s'être donné des forces telles qu'il les voulait, et avoir détruit en grande partie celles de son voisinage qui pouvaient lui nuire, le duc, se trouvant très puissant, se croyait presque entièrement assuré contre les dangers actuels; et voulant poursuivre ses conquêtes, il était encore retenu par la considération de la France: car il savait que le roi, qui enfin s'était aperçu de son erreur, ne lui permettrait point de telles entreprises. En conséquence, il commença à rechercher des amitiés nouvelles et à tergiverser avec les Français, lorsqu'ils marchaient vers le royaume de Naples contre les Espagnols, qui faisaient le siège de Gaëte; il projetait même de les mettre hors d'état de le contrarier; et il en serait venu bientôt à bout, si Alexandre avait vécu plus longtemps.

Telles furent ses mesures par rapport à l'état présent des choses. Pour l'avenir, il avait d'abord à craindre

qu'un nouveau pape ne fût mal disposé à son égard, et ne cherchât à lui enlever ce qu'Alexandre, son père, lui avait donné. C'est à quoi aussi il voulut pourvoir par les quatre moyens suivants : premièrement, en éteignant complètement les races des seigneurs qu'il avait dépouillés, et ne laissant point ainsi au pape les occasions que l'existence de ces races lui aurait fournies ; secondement, en gagnant les gentilshommes de Rome, afin de tenir par eux le pontife en respect ; troisièmement, en s'attachant, autant qu'il le pouvait, le sacré collègue ; quatrièmement, en se rendant, avant la mort du pape qui vivait alors, assez puissant pour se trouver en état de résister par lui-même à un premier choc. Au moment où Alexandre mourut, trois de ces choses étaient consommées, et il regardait la quatrième comme l'étant à peu près. Il avait effectivement fait périr tous ceux des seigneurs dépouillés qu'il avait pu atteindre ; et fort peu d'entre eux lui avaient échappé : il avait gagné les gentilshommes romains ; il s'était fait un très grand parti dans le sacré collège ; et enfin, quant à l'accroissement de sa puissance, il projetait de se rendre maître de la Toscane : ce qui lui semblait facile, puisqu'il l'était déjà de Pérouse et de Piombino, et qu'il avait pris sous sa protection la ville de Pise, sur laquelle il allait se jeter, sans être retenu par la considération de la France, qui ne lui imposait plus ; car déjà les Français avaient été dépouillés du royaume de Naples par les Espagnols ; en sorte que tous les partis se trouvaient dans la nécessité de rechercher l'amitié du duc. Après cela, Lucques et Sienne devaient aussitôt se soumettre, soit par crainte, soit par envie contre les Florentins ; et ceux-ci demeureraient alors sans ressources. S'il avait mis tout ce plan à exécution (et il en serait venu à bout dans le courant de l'année où le pape mourut), il se serait trouvé assez de forces et assez de réputation pour se soutenir par lui-même et ne plus dépendre que

de sa propre puissance et de se propre valeur, Mais la mort d'Alexandre survint lorsqu'il n'y avait encore que cinq ans que le duc avait tiré l'épée; et, en ce moment, ce dernier se trouva n'avoir que le seul État de la Romagne bien établi dans tous les autres, son pouvoir était encore chancelant, il était placé entre deux armées ennemies et attaqué d'une maladie mortelle.

Cependant, il était doué d'une telle résolution et d'un si grand courage, il savait si bien l'art de gagner les hommes et de les détruire, et les bases qu'il avait données à sa puissance étaient si solides, que s'il n'avait pas eu deux armées sur le dos, ou s'il n'avait pas été malade, il eût surmonté toutes les difficultés. Et ce qui prouve bien la solidité des bases qu'il avait posées, c'est que la Romagne attendit plus d'un mois pour se décider contre lui; c'est que, bien qu'à demi mort, il demeura en sûreté dans Rome, et que les Baglioni, les Vitelli, les Orsini, accourus dans cette ville, ne purent s'y faire un parti contre lui; c'est qu'il put, sinon faire nommer pape qui il voulait, du moins empêcher qu'on ne nommât qui il ne voulait pas. Si sa santé n'eût point éprouvé d'atteinte au moment de la mort d'Alexandre, tout lui aurait été facile. Aussi me disait-il, lors de la nomination de Jules II, qu'il avait pensé à tout ce qui pouvait arriver si son père venait à mourir, et qu'il avait trouvé remède à tout; mais que seulement il n'avait jamais imaginé qu'en ce moment il se trouverait lui-même en danger de mort.

En résumant donc toute la conduite du duc, non seulement je n'y trouve rien à critiquer, mais il me semble qu'on peut la proposer pour modèle à tous ceux qui sont parvenus au pouvoir souverain par la faveur de la fortune et par les armes d'autrui. Doué d'un grand courage et d'une haute ambition, il ne

pouvait se conduire autrement; et l'exécution de ses desseins ne put être arrêtée que par la brièveté de la vie de son père Alexandre, et par sa propre maladie. Quiconque, dans une principauté nouvelle, jugera qu'il lui est nécessaire de s'assurer contre ses ennemis, de se faire des amis, de vaincre par force ou par ruse, de se faire aimer et craindre des peuples, suivre et respecter par les soldats, de détruire ceux qui peuvent et doivent lui nuire, de remplacer les anciennes institutions par de nouvelles, d'être à la fois sévère et gracieux, magnanime et libéral, de former une milice nouvelle et dissoudre l'ancienne, de ménager l'amitié des rois et des princes, de telle manière que tous doivent aimer à l'obliger et craindre de lui faire injure: celui-là, dis-je, ne peut trouver des exemples plus récents que ceux que présente la vie politique du duc de Valentinois.

La seule chose qu'on ait à reprendre dans sa conduite, c'est la nomination de Jules II, qui fut un choix funeste pour lui. Puisqu'il ne pouvait pas, comme je l'ai dit, faire élire pape qui il voulait, mais empêcher qu'on n'élût qui il ne voulait pas, il ne devait jamais consentir qu'on élevât à la papauté quelqu'un des cardinaux qu'il avait offensés, et qui, devenu souverain pontife, aurait eu sujet de le craindre; car le ressentiment et la crainte sont surtout ce qui rend les hommes ennemis.

Ceux que le duc avait offensés étaient, entre autres, les cardinaux de Saint-Pierre-ès-liens, Colonna, Saint-Georges et Ascanio Sforza; et tous les autres avaient lieu de le craindre, excepté le cardinal d'Amboise, et les Espagnols: ceux-ci, à cause de certaines relations et obligations réciproques, et d'Amboise, parce qu'il avait pour lui la France, ce qui lui donnait un grand pouvoir. Le duc devait donc de préférence faire nommer un Espagnol; et s'il ne le pouvait pas, consentir plutôt à

l'élection de d'Amboise qu'à celle du cardinal de Saint-Pierre-ès-liens. C'est une erreur d'imaginer que, chez les grands personnages, les services récents fassent oublier les anciennes injures. Le duc, en consentant à cette élection de Jules II, fit donc une faute qui fut la cause de sa ruine totale.

## Chapitre VIII

### De ceux qui sont devenus princes par des scélératesses

---

On peut encore devenir prince de deux manières qui ne tiennent entièrement ni à la fortune ni à la valeur, et que par conséquent il ne faut point passer sous silence ; il en est même une dont on pourrait parler plus longuement, s'il s'agissait ici de républiques.

Ces deux manières sont, soit de s'élever au pouvoir souverain par la scélératesse et les forfaits, ou d'y être porté par la faveur de ses concitoyens.

Pour faire connaître la première, qu'il n'est pas question d'examiner ici sous les rapports de la justice et de la morale, je me bornerai à citer deux exemples, l'un ancien, l'autre moderne ; car il me semble qu'ils peuvent suffire pour quiconque se trouverait dans la nécessité de les imiter.

Agathocle, Sicilien, parvint non seulement du rang de simple particulier, mais de l'état le plus abject, à être roi de Syracuse. Fils d'un potier, il se montra scélérat dans tous les degrés que parcourut sa fortune ; mais il joignit à sa scélératesse tant de force d'âme et de corps, que, s'étant engagé dans la carrière militaire, il s'éleva de grade en grade jusqu'à la dignité de préteur de Syracuse. Parvenu à cette élévation, il voulut être prince, et même posséder par violence, et sans en avoir

obligation à personne, le pouvoir souverain qu'on avait consenti à lui accorder. Pour atteindre ce but, s'étant concerté avec Amilcar, général carthaginois qui commandait une armée en Sicile, il convoqua un matin le peuple et le sénat de Syracuse, comme pour délibérer sur des affaires qui concernaient la république ; et, à un signal donné, il fit massacrer par ses soldats tous les sénateurs et les citoyens les plus riches, après quoi il s'empara de la principauté, qu'il conserva sans aucune contestation. Dans la suite, battu deux fois par les Carthaginois, et enfin assiégé par eux dans Syracuse, non seulement il put la défendre, mais encore, laissant une partie de ses troupes pour soutenir le siège, il alla avec l'autre porter la guerre en Afrique ; de sorte qu'en peu de temps il sut forcer les Carthaginois à lever le siège, et les réduire aux dernières extrémités : aussi furent-ils contraints à faire la paix avec lui, à lui abandonner la possession de la Sicile, et à se contenter pour eux de celle de l'Afrique.

Quiconque réfléchira sur la marche et les actions d'Agathocle n'y trouvera presque rien, si même il y trouve quelque chose, qu'on puisse attribuer à la fortune. En effet, comme je viens de le dire, il s'éleva au pouvoir suprême non par la faveur, mais en passant par tous les grades militaires, qu'il gagna successivement à force de travaux et de dangers ; et quand il eut atteint ce pouvoir, il sut s'y maintenir par les résolutions les plus hardies et les plus périlleuses.

Véritablement on ne peut pas dire qu'il y ait de la valeur à massacrer ses concitoyens, à trahir ses amis, à être sans foi, sans pitié, sans religion : on peut, par de tels moyens, acquérir du pouvoir, mais non de la gloire. Mais si l'on considère avec quel courage Agathocle sut se précipiter dans les dangers et en sortir, avec quelle force d'âme il sut et souffrir et surmonter l'adversité,

on ne voit pas pourquoi il devrait être placé au-dessous des meilleurs capitaines. On doit reconnaître seulement que sa cruauté, son inhumanité et ses nombreuses scélératesses ne permettent pas de le compter au nombre des grands hommes. Bornons-nous donc à conclure qu'on ne saurait attribuer à la fortune ni à la vertu l'élévation qu'il obtint sans l'une et sans l'autre.

De notre temps, et pendant le règne d'Alexandre VI, Oliverotto da Fermo, demeuré plusieurs années auparavant orphelin en bas âge, fut élevé par un oncle maternel nommé Jean Fogliani, et appliqué, dès sa première jeunesse, au métier des armes, sous la discipline de Paolo Vitelli, afin que, formé à une aussi bonne école, il pût parvenir à un haut rang militaire. Après la mort de Paolo, il continua de servir sous Vitellozzo, frère de son premier maître. Bientôt, par son talent, sa force corporelle et son courage intrépide, il devint un des officiers les plus distingués de l'armée. Mais, comme il lui semblait qu'il y avait de la servilité à être sous les ordres et à la solde d'autrui, il forma le projet de se rendre maître de Fermo, tant avec l'aide de quelques citoyens qui préféraient l'esclavage à la liberté de leur patrie, qu'avec l'appui de Vitellozzo. Dans ce dessein, il écrivit à Jean Fogliani, qu'éloigné depuis bien des années de lui et de sa patrie, il voulait aller les revoir, et en même temps reconnaître un peu son patrimoine ; que d'ailleurs tous ses travaux n'ayant pour objet que l'honneur, et désirant que ses concitoyens pussent voir qu'il n'avait pas employé le temps inutilement, il se proposait d'aller se montrer à eux avec une certaine pompe, et accompagné de cent hommes de ses amis et de ses domestiques, à cheval ; qu'en conséquence il le pria de vouloir bien faire en sorte que les habitants de Fermo lui fissent une réception honorable, d'autant que cela tournerait non

seulement à sa propre gloire, mais encore à celle de lui, son oncle, dont il était l'élève. Jean Fogliani ne manqua point de faire tout ce qu'il put pour obliger son neveu. Il le fit recevoir honorablement par les habitants ; il le logea dans sa maison, où, après quelques jours employés à faire les préparatifs nécessaires pour l'accomplissement de ses forfaits, Oliverotto donna un magnifique festin, auquel il invita et Jean Fogliani et les citoyens les plus distingués de Fermo. Après tous les services et les divertissements qui ont lieu dans de pareilles fêtes, il mit adroitement la conversation sur des sujets graves, parlant de la grandeur du pape Alexandre, de César, son fils, ainsi que de leurs entreprises. Jean Fogliani et les autres ayant manifesté leur opinion sur ce sujet, il se leva tout à coup, en disant que c'était là des objets à traiter dans un lieu plus retiré ; et il passa dans une autre chambre, où les convives le suivirent. Mais à peine furent-ils assis, que des soldats, sortant de divers lieux secrets, les tuèrent tous, ainsi que Jean Fogliani. Aussitôt après ce meurtre, Oliverotto monta à cheval, parcourut le pays, et alla assiéger le magistrat suprême dans son palais ; en sorte que la peur contraignit tout le monde à lui obéir et à former un gouvernement dont il se fit le prince. Du reste, tous ceux qui, par mécontentement, auraient pu lui nuire ayant été mis à mort, il consolida tellement son pouvoir par de nouvelles institutions civiles et militaires, que, dans le cours de l'année durant laquelle il le conserva, non seulement il vécut en sûreté chez lui, mais encore il se rendit formidable à ses voisins ; et il n'eût pas été moins difficile à vaincre qu'Agathocle, s'il ne se fût pas laissé tromper par César Borgia, et attirer à Sinigaglia, où, un an après le parricide qu'il avait commis, il fut pris avec les Orsini et les Vitelli, comme je l'ai dit ci-dessus, et étranglé, ainsi que Vitellozzo, son maître de guerre et de scélératesse.

Quelqu'un pourra demander pourquoi Agathocle, ou quelque autre tyran semblable, put, malgré une infinité de trahisons et de cruautés, vivre longtemps en sûreté dans sa patrie, se défendre contre ses ennemis extérieurs, et n'avoir à combattre aucune conjuration formée par ses concitoyens; tandis que plusieurs autres, pour avoir été cruels, n'ont pu se maintenir ni en temps de guerre, ni en temps de paix. Je crois que la raison de cela est dans l'emploi bon ou mauvais des cruautés. Les cruautés sont bien employées (si toutefois le mot bien peut être jamais appliqué à ce qui est mal), lorsqu'on les commet toutes à la fois, par le besoin de pourvoir à sa sûreté, lorsqu'on n'y persiste pas, et qu'on les fait tourner, autant qu'il est possible, à l'avantage des sujets. Elles sont mal employées, au contraire, lorsque, peu nombreuses dans le principe, elles se multiplient avec le temps au lieu de cesser.

Ceux qui en usent bien peuvent, comme Agathocle, avec l'aide de Dieu et des hommes, remédier aux conséquences; mais, pour ceux qui en usent mal, il leur est impossible de se maintenir.

Sur cela, il est à observer que celui qui usurpe un État doit déterminer et exécuter tout d'un coup toutes les cruautés qu'il doit commettre, pour qu'il n'ait pas à y revenir tous les jours, et qu'il puisse, en évitant de les renouveler, rassurer les esprits et les gagner par des bienfaits. Celui qui, par timidité ou par de mauvais conseils, se conduit autrement se trouve dans l'obligation d'avoir toujours le glaive en main, et il ne peut jamais compter sur ses sujets, tenus sans cesse dans l'inquiétude par des injures continuelles et récentes. Les cruautés doivent être commises toutes à la fois pour que, leur amertume se faisant moins sentir, elles irritent moins; les bienfaits, au contraire, doivent se

succéder lentement, pour qu'ils soient savourés davantage.

Sur toutes choses, le prince doit se conduire envers ses sujets de telle manière qu'on ne le voie point varier selon les circonstances bonnes ou mauvaises. S'il attend d'être contraint par la nécessité à faire le mal ou le bien, il arrivera, ou qu'il ne sera plus à temps de faire le mal, ou que le bien qu'il fera ne lui profitera point : car on le croira fait par force, et on ne lui en saura aucun gré.

# Chapitre IX

## De la principauté civile

---

**P**arlons maintenant du particulier devenu prince de sa patrie, non par la scélératesse ou par quelque violence atroce, mais par la faveur de ses concitoyens : c'est ce qu'on peut appeler principauté civile ; à laquelle on parvient, non par la seule habileté, non par la seule vertu, mais plutôt par une adresse heureuse.

À cet égard, je dis qu'on est élevé à cette sorte de principauté, ou par la faveur du peuple, ou par celle des grands. Dans tous les pays, en effet, on trouve deux dispositions d'esprit opposées : d'une part, le peuple ne veut être ni commandé ni opprimé par les grands ; de l'autre, les grands désirent commander et opprimer le peuple ; et ces dispositions contraires produisent un de ces trois effets : ou la principauté, ou la liberté, ou la licence.

La principauté peut être également l'ouvrage soit des grands, soit du peuple, selon ce que fait l'occasion. Quand les grands voient qu'ils ne peuvent résister au peuple, ils recourent au crédit, à l'ascendant de l'un d'entre eux, et ils le font prince pour pouvoir, à l'ombre de son autorité, satisfaire leurs désirs ambitieux ; et pareillement, quand le peuple ne peut résister aux grands, il porte toute sa confiance vers un particulier, et il le fait prince pour être défendu par sa puissance.

Le prince élevé par les grands a plus de peine à se maintenir que celui qui a dû son élévation au peuple. Le premier, effectivement, se trouve entouré d'hommes qui se croient ses égaux, et qu'en conséquence il ne peut ni commander ni manier à son gré; le second, au contraire, se trouve seul à son rang, et il n'a personne autour de lui, ou presque personne, qui ne soit disposé à lui obéir. De plus, il n'est guère possible de satisfaire les grands sans quelque injustice, sans quelque injure pour les autres; mais il n'en est pas de même du peuple, dont le but est plus équitable que celui des grands. Ceux-ci veulent opprimer, et le peuple veut seulement n'être point opprimé. Il est vrai que si le peuple devient ennemi, le prince ne peut s'en assurer, parce qu'il s'agit d'une trop grande multitude; tandis qu'au contraire la chose lui est très aisée à l'égard des grands, qui sont toujours en petit nombre. Mais, au pis aller, tout ce qu'il peut appréhender de la part du peuple, c'est d'en être abandonné, au lieu qu'il doit craindre encore que les grands n'agissent contre lui; car, ayant plus de prévoyance et d'adresse, ils savent toujours se ménager de loin des moyens de salut, et ils cherchent à se mettre en faveur auprès du parti auquel ils comptent que demeurera la victoire. Observons, au surplus, que le peuple avec lequel le prince doit vivre est toujours le même, et qu'il ne peut le changer; mais que, quant aux grands, le changement est facile; qu'il peut chaque jour en faire, en défaire; qu'il peut, à son gré, ou accroître ou faire tomber leur crédit: sur quoi il peut être utile de donner ici quelques éclaircissements.

Je dis donc que, par rapport aux grands, il y a une première et principale distinction à faire entre ceux dont la conduite fait voir qu'ils attachent entièrement leur fortune à celle du prince, et ceux qui agissent différemment.

Les premiers doivent être honorés et chéris, pourvu qu'ils ne soient point enclins à la rapine : quant aux autres, il faut distinguer encore. S'il en est qui agissent ainsi par faiblesse et manque naturel de courage, on peut les employer, surtout si, d'ailleurs, ils sont hommes de bon conseil, parce que le prince s'en fait honneur dans les temps prospères, et n'a rien à en craindre dans l'adversité. Mais pour ceux qui savent bien ce qu'ils font, et qui sont déterminés par des vues ambitieuses, il est visible qu'ils pensent à eux plutôt qu'au prince. Il doit donc s'en défier et les regarder comme s'ils étaient ennemis déclarés ; car, en cas d'adversité, ils aident infailliblement à sa ruine.

Pour conclure, voici la conséquence de tout ce qui vient d'être dit. Celui qui devient prince par la faveur du peuple doit travailler à conserver son amitié, ce qui est facile, puisque le peuple ne demande rien de plus que de n'être point opprimé. Quant à celui qui le devient par la faveur des grands, contre la volonté du peuple, il doit, avant toute chose, chercher à se l'attacher, et cela est facile encore, puisqu'il lui suffit de le prendre sous sa protection. Alors même le peuple lui deviendra plus soumis et plus dévoué que si la principauté avait été obtenue par sa faveur ; car, lorsque les hommes reçoivent quelque bien de la part de celui dont ils n'attendaient que du mal, ils en sont beaucoup plus reconnaissants. Du reste, le prince a plusieurs moyens de gagner l'affection du peuple ; mais, comme ces moyens varient suivant les circonstances, je ne m'y arrêterai point ici : je répéterai seulement qu'il est d'une absolue nécessité qu'un prince possède l'amitié de son peuple, et que, s'il ne l'a pas, toute ressource lui manque dans l'adversité.

Nabis, prince de Sparte, étant assiégé par toute la Grèce et par une armée romaine qui avait déjà remporté

plusieurs victoires, pour résister et défendre sa patrie et son pouvoir contre de telles forces, n'eût à s'assurer, dans un si grand danger, que d'un bien petit nombre de personnes; ce qui, sans doute, eût été loin de lui suffire, s'il avait eu contre lui l'inimitié du peuple.

Qu'on ne m'objecte point le commun proverbe : Qui se fonde sur le peuple se fonde sur la boue. Cela est vrai pour un particulier qui compterait sur une telle base, et qui se persuaderont que, s'il était opprimé par ses ennemis ou par les magistrats, le peuple embrasserait sa défense; son espoir serait souvent déçu, comme le fut celui des Gracques à Rome, et, de messer Giorgio Scali à Florence. Mais, s'il s'agit d'un prince qui ait le droit de commander, qui soit homme de cœur, qui ne se décourage point dans l'adversité; qui, d'ailleurs, n'ait point manqué de prendre les autres mesures convenables, et qui sache, par sa fermeté, dominer ses sujets, celui-là ne se trouvera point déçu, et il verra qu'en comptant sur le peuple, il s'était fondé sur une base très solide.

Les princes dont il est question ne sont véritablement en danger que lorsque d'un pouvoir civil ils veulent faire un pouvoir absolu, soit qu'ils l'exercent par eux-mêmes, soit qu'ils l'exercent par l'organe des magistrats. Mais, dans ce dernier cas, ils se trouvent plus faibles et en plus grand péril, parce qu'ils dépendent de la volonté des citoyens à qui les magistratures sont confiées, et qui, surtout dans les temps d'adversité, peuvent très aisément détruire l'autorité du prince, soit en agissant contre lui, soit seulement en ne lut obéissant point. En vain ce prince voudrait-il alors reprendre pour lui seul l'exercice de son pouvoir, il ne serait plus temps, parce que les citoyens et les sujets, accoutumés à recevoir les ordres de la bouche des magistrats, ne seraient pas disposés, dans des

moments critiques, à obéir à ceux qu'il donnerait lui-même. Aussi, dans ces temps incertains, aura-t-il toujours beaucoup de peine à trouver des amis auxquels il puisse se confier.

Un tel prince, en effet, ne doit point se régler sur ce qui se passe dans les temps où règne la tranquillité, et lorsque les citoyens ont besoin de son autorité : alors tout le monde s'empresse, tout le monde se précipite et jure de mourir pour lui, tant que la mort ne se fait voir que dans l'éloignement ; mais dans le moment de l'adversité, et lorsqu'il a besoin de tous les citoyens, il n'en trouve que bien peu qui soient disposés à le défendre : c'est ce que lui montrerait l'expérience ; mais cette expérience est d'autant plus dangereuse à tenter qu'elle ne peut être faite qu'une fois. Le prince doit donc, s'il est doué de quelque sagesse, imaginer et établir un système de gouvernement tel, qu'en quelque temps que ce soit, et malgré toutes les circonstances, les citoyens aient besoin de lui : alors il sera toujours certain de les trouver fidèles.

# Chapitre X

## Comment, dans toute espèce de principauté, on doit mesurer ses forces

---

**E**n parlant des diverses sortes de principautés, il y a encore une autre chose à considérer : c'est de savoir si le prince a un État assez puissant pour pouvoir, au besoin, se défendre par lui-même, ou s'il se trouve toujours dans la nécessité d'être défendu par un autre.

Pour rendre ma pensée plus claire, je regarde comme étant capables de se défendre par eux-mêmes les princes qui ont assez d'hommes et assez d'argent à leur disposition pour former une armée complète et livrer bataille à quiconque viendrait les attaquer ; et au contraire, je regarde comme ayant toujours besoin du secours d'autrui ceux qui n'ont point les moyens de se mettre en campagne contre l'ennemi, et qui sont obligés de se réfugier dans l'enceinte de leurs murailles et de s'y défendre.

J'ai déjà parlé des premiers, et dans la suite je dirai encore quelques mots de ce qui doit leur arriver.

Quant aux autres, tout ce que je puis avoir à leur dire, c'est de les exhorter à bien munir, à bien fortifier

la ville où s'est établi le siège de leur puissance, et à ne faire aucun compte du reste du pays. Toutes les fois que le prince aura pourvu d'une manière vigoureuse à la défense de sa capitale, et aura su gagner, par les autres actes de son gouvernement, l'affection de ses sujets, ainsi que je l'ai dit et que je le dirai encore, on ne l'attaquera qu'avec une grande circonspection ; car les hommes, en général, n'aiment point les entreprises qui présentent de grandes difficultés ; et il y en a sans doute beaucoup à attaquer un prince dont la ville est dans un état de défense respectable, et qui n'est point haï de ses sujets.

Les villes d'Allemagne jouissent d'une liberté très étendue, quoiqu'elles ne possèdent qu'un territoire très borné ; cependant elles n'obéissent à l'empereur qu'autant qu'il leur plaît, et ne craignent ni sa puissance ni celle d'aucun des autres États qui les entourent : c'est qu'elles sont fortifiées de manière que le siège qu'il faudrait en entreprendre serait une opération difficile et dangereuse ; c'est qu'elles sont toutes entourées de fossés et de bonnes murailles, et qu'elles ont une artillerie suffisante ; c'est qu'elles renferment toujours, dans les magasins publics, des provisions d'aliments, de boissons, de combustibles, pour une année ; elles ont même encore, pour faire subsister les gens du menu peuple, sans perte pour le public, des matières en assez grande quantité pour leur fournir du travail pendant toute une année dans le genre d'industrie et de métier dont ils s'occupent ordinairement, et qui fait la richesse et la vie du pays ; de plus, elles maintiennent les exercices militaires en honneur, et elles ont sur cet article un grand nombre de règlements.

Ainsi donc, un prince dont la ville est bien fortifiée, et qui ne se fait point haïr de ses sujets, ne doit pas craindre d'être attaqué ; et s'il l'était jamais, l'assaillant

s'en retournerait avec honte : car les choses de ce monde sont variables ; et il n'est guère possible qu'un ennemi demeure campé toute une année avec ses troupes autour d'une place.

Si l'on m'objectait que les habitants qui ont leurs propriétés au-dehors ne les verraient point livrer aux flammes d'un œil tranquille ; que l'ennui du siège et leur intérêt personnel ne les laisseraient pas beaucoup songer au prince, je répondrais qu'un prince puissant et courageux saura toujours surmonter ces difficultés, soit en faisant espérer à ses sujets que le mal ne sera pas de longue durée, soit en leur faisant craindre la cruauté de l'ennemi, soit en s'assurant avec prudence de ceux qu'il jugerait trop hardis.

D'ailleurs, si l'ennemi brûle et ravage le pays, ce doit être naturellement au moment de son arrivée, c'est-à-dire dans le temps où les esprits sont encore tout échauffés et disposés à la défense : le prince doit donc s'alarmer d'autant moins dans cette circonstance, que, lorsque ces mêmes esprits auront commencé à se refroidir, il se trouvera que le dommage a déjà été fait et souffert, qu'il n'y a plus de remède, et que les habitants n'en deviendront que plus attachés à leur prince par la pensée qu'il leur est redevable de ce que leurs maisons ont été incendiées et leurs campagnes ravagées pour sa défense. Telle est, en effet, la nature des hommes, qu'ils s'attachent autant par les services qu'ils rendent, que par ceux qu'ils reçoivent. Aussi, tout bien considéré, on voit qu'il ne doit pas être difficile à un prince prudent, assiégé dans sa ville, d'inspirer de la fermeté aux habitants, et de les maintenir dans cette disposition tant que les moyens de se nourrir et de se défendre ne leur manqueront pas.

# Chapitre XI

## Des principautés ecclésiastiques

---

Il reste maintenant à parler des principautés ecclésiastiques, par rapport auxquelles il n'y a de difficultés qu'à s'en mettre en possession. En effet, on les acquiert, ou par la faveur de la fortune, ou par l'ascendant de la vertu; mais ensuite on n'a besoin, pour les conserver, ni de l'une ni de l'autre: car les princes sont soutenus par les anciennes institutions religieuses, dont la puissance est si grande, et la nature est telle, qu'elle les maintiennent en pouvoir, de quelque manière qu'ils gouvernent et qu'ils se conduisent.

Ces princes seuls ont des États, et ils ne les défendent point; ils ont des sujets, et ils ne les gouvernent point. Cependant leurs États, quoique non défendus, ne leur sont pas enlevés; et leurs sujets, quoique non gouvernés, ne s'en mettent point en peine, et ne désirent ni ne peuvent se détacher d'eux. Ces principautés sont donc exemptes de péril et heureuses. Mais, comme cela tient à des causes supérieures, auxquelles l'esprit humain ne peut s'élever, je n'en parlerai point. C'est Dieu qui les élève et les maintient; et l'homme qui entreprendrait d'en discourir serait coupable de présomption et de témérité.

Cependant, si quelqu'un demande d'où vient que l'Église s'est élevée à tant de grandeur temporelle, et que, tandis qu'avant Alexandre VI, et jusqu'à lui, tous ceux qui avaient quelque puissance en Italie, et non seulement les princes, mais les moindres barons, les moindres seigneurs, redoutaient si peu son pouvoir, quant au temporel, elle en est maintenant venue à faire trembler le roi de France, à le chasser d'Italie, et à ruiner les Vénitiens; bien que tout le monde en soit instruit, il ne me paraît pas inutile d'en rappeler ici jusqu'à un certain point le souvenir.

Avant que le roi de France Charles VIII vint en Italie, cette contrée. se trouvait soumise à la domination du pape, des Vénétiens, du roi de Naples, du duc de Milan, et des Florentins.

Chacune de ces puissances avait à s'occuper de deux soins principaux: l'un était de mettre obstacle à ce que quelque étranger portât ses armes dans l'Italie; l'autre d'empêcher qu'aucune d'entre elles agrandît ses États. Quant à ce second point, c'était surtout au pape et aux Vénitiens qu'on devait faire attention. Pour contenir ces derniers, il fallait que toutes les autres puissances demeurassent unies, comme il arriva lors de la défense de Ferrare; et, pour ce qui regarde le pape, on se servait des barons de Rome, qui, divisés en deux factions, à savoir, celle des Orsini et celle des Colonna, excitaient continuellement des tumultes, avaient toujours les armes en main, sous les yeux mêmes du pontife, et tenaient sans cesse son pouvoir faible et vacillant. Il y eut bien de temps en temps quelques papes résolus et courageux, tels que Sixte IV; mais ils ne furent jamais ni assez habiles ni assez heureux pour se délivrer du fâcheux embarras qu'ils avaient à souffrir. D'ailleurs, ils trouvaient un nouvel obstacle dans la brièveté de leur règne: car, dans un

intervalle de dix ans, qui est le terme moyen de la durée des règnes des papes, il était à peine possible d'abattre entièrement l'une des factions qui divisaient Rome; et si, par exemple, un pape avait abattu les Colonna, il survenait un autre pape qui les faisait revivre, parce qu'il était ennemi des Orsini; mais celui-ci, à son tour, n'avait pas le temps nécessaire pour détruire ces derniers. Voilà pourquoi l'Italie respectait si peu les forces temporelles du pape.

Vint enfin Alexandre VI, qui, de tous les souverains pontifes qui aient jamais été, est celui qui a le mieux fait voir tout ce qu'un pape pouvait entreprendre pour s'agrandir avec les trésors et les armes de l'Église. Profitant de l'invasion des Français, et se servant d'un instrument tel que le duc de Valentinois, il fit tout ce que j'ai raconté ci-dessus en parlant des actions de ce dernier. Il n'avait point sans doute en vue l'agrandissement de l'Église, mais bien celui du duc; cependant ses entreprises tournèrent au profit de l'Église, qui, après sa mort et la ruine du duc, hérita du fruit de leurs travaux.

Bientôt après régna Jules II, qui, trouvant que l'Église était puissante et maîtresse de toute la Romagne; que les barons avaient été détruits, et leurs factions anéanties par les rigueurs d'Alexandre; que d'ailleurs des moyens d'accumuler des richesses jusqu'alors inconnus avaient été introduits, non seulement voulut suivre ces traces, mais encore aller plus loin, et se proposa d'acquérir Bologne, d'abattre les Vénitiens, et de chasser les Français de l'Italie; entreprises dans lesquelles il réussit avec d'autant plus de gloire, qu'il s'y était livré, non pour son intérêt personnel, mais pour celui de l'Église.

Du reste, il sut contenir les partis des Colonna et des Orsini dans les bornes où Alexandre était parvenu à les réduire; et, bien qu'il restât encore entre eux quelques ferments de discorde, néanmoins ils durent demeurer tranquilles, d'abord parce que la grandeur de l'Église leur imposait; et, en second lieu; parce qu'ils n'avaient point de cardinaux parmi eux. C'est aux cardinaux, en effet, qu'il faut attribuer les tumultes; et les partis ne seront jamais tranquilles tant que les cardinaux y seront engagés: ce sont eux qui fomentent les factions, soit dans Rome, soit au-dehors et qui forcent les barons à les soutenir; de sorte que les dissensions et les troubles qui éclatent entre ces derniers sont l'ouvrage de l'ambition des prélats.

Voilà donc comment il est arrivé que le pape Léon X a trouvé la papauté toute-puissante; et l'on doit espérer que si ses prédécesseurs l'ont agrandie par les armes, il la rendra encore par sa bonté, et par toutes ses autres vertus, beaucoup plus grande et plus vénérable.

## Chapitre XII

### Combien il y a de sortes de milices et de troupes mercenaires

---

J'ai parlé des qualités propres aux diverses sortes de principautés sur lesquelles je m'étais proposé de discourir; j'ai examiné quelques-unes des causes de leur mal ou de leur bien-être j'ai montré les moyens dont plusieurs se sont servis soit pour les acquérir, soit pour les conserver: il me reste maintenant à les considérer sous le rapport de l'attaque et de la défense.

J'ai dit ci-dessus combien il est nécessaire à un prince que son pouvoir soit établi sur de bonnes bases, sans lesquelles il ne peut manquer de s'écrouler. Or, pour tout État, soit ancien, soit nouveau, soit mixte, les principales bases sont de bonnes lois et de bonnes armes. Mais, comme là où il n'y a point de bonnes armes, il ne peut y avoir de bonnes lois, et qu'au contraire il y a de bonnes lois là où il y a de bonnes armes, ce n'est que des armes que j'ai ici dessein de parler.

Je dis donc que les armes qu'un prince peut employer pour la défense de son État lui sont propres, ou sont mercenaires, auxiliaires, ou mixtes, et que les

mercenaires et les auxiliaires sont non seulement inutiles, mais même dangereuses.

Le prince dont le pouvoir n'a pour appui que des troupes mercenaires, ne sera jamais ni assuré ni tranquille; car de telles troupes sont désunies, ambitieuses, sans discipline, infidèles, hardies envers les amis, lâches contre les ennemis; et elles n'ont ni crainte de Dieu, ni probité à l'égard des hommes. Le prince ne tardera d'être ruiné qu'autant qu'on différera de l'attaquer. Pendant la paix, il sera dépouillé par ces mêmes troupes; pendant la guerre, il le sera par l'ennemi.

La raison en est, que de pareils soldats servent sans aucune affection, et ne sont engagés à porter les armes que par une légère solde; motif sans doute incapable de les déterminer à mourir pour celui qui les emploie. Ils veulent bien être soldats tant qu'on ne fait point la guerre; mais sitôt qu'elle arrive ils ne savent que s'enfuir et désertter.

C'est ce que je devrais avoir peu de peine à persuader. Il est visible, en effet, que la ruine actuelle de l'Italie vient de ce que, durant un long cours d'années, on s'y est reposé sur des troupes mercenaires, que quelques-uns avaient d'abord employées avec certain succès, et qui avaient paru valeureuses tant qu'elles n'avaient eu affaire que les unes avec les autres; mais qui, aussitôt qu'un étranger survint, se montrèrent telles qu'elles étaient effectivement. De là s'est ensuivi que le roi de France Charles VIII a eu la facilité de s'emparer de l'Italie la craie à la main<sup>1</sup>; et celui qui disait que nos péchés en avaient été cause

---

1. *Col gesso*, mot d'Alexandre VI, qui signifie que le roi Charles n'avait eu rien de plus à faire qu'un maréchal des logis qui marquerait les logements sur les portes avec de la craie.

avait raison ; mais ces péchés étaient ceux que je viens d'exposer, et non ceux qu'il pensait. Ces péchés, au surplus, avaient été commis par les princes ; et ce sont eux aussi qui en ont subi la peine.

Je veux cependant démontrer de plus en plus le malheur attaché à cette sorte d'armes. Les capitaines mercenaires sont ou ne sont pas de bons guerriers : s'ils le sont, on ne peut s'y fier, car ils ne tendent qu'à leur propre grandeur, en opprimant, soit le prince même qui les emploie, soit d'autres contre sa volonté ; s'ils ne le sont pas, celui qu'ils servent est bientôt ruiné.

Si l'on dit que telle sera pareillement la conduite de tout autre chef, mercenaire ou non, je répliquerai que la guerre est faite ou par un prince ou par une république ; que le prince doit aller en personne faire les fonctions de commandant ; et que la république doit y envoyer ses propres citoyens : que si d'abord celui qu'elle a choisi ne se montre point habile, elle doit le changer ; et que s'il a de l'habileté elle doit le contenir par les lois, de telle manière qu'il n'outrepasse point les bornes de sa commission.

L'expérience a prouvé que les princes et les républiques qui font la guerre par leurs propres forces obtenaient seuls de grands succès, et que les troupes mercenaires ne causaient jamais que du dommage. Elle prouve aussi qu'une république qui emploie ses propres armes court bien moins risque d'être subjuguée par quelqu'un de ses citoyens, que celle qui se sert d'armes étrangères.

Pendant une longue suite de siècles Rome et Sparte vécurent libres et armées ; la Suisse, dont tous les habitants sont soldats, vit parfaitement libre.

Quant aux troupes mercenaires, on peut citer, dans l'Antiquité, l'exemple des Carthaginois, qui, après leur

première guerre contre Rome, furent sur le point d'être opprimés par celles qu'ils avaient à leur service, quoique commandées par des citoyens de Carthage.

On peut remarquer encore qu'après la mort d'Epa-minondas, les Thébains confièrent le commandement de leurs troupes à Philippe de Macédoine, et que ce prince se servit de la victoire pour leur ravir leur liberté.

Dans les temps modernes, les Milanais, à la mort de leur duc Philippe Visconti, se trouvaient en guerre contre les Vénitiens; ils prirent à leur solde Francesco Sforza: celui-ci, ayant vaincu les ennemis à Carra-vaggio, s'unit avec eux pour opprimer ces mêmes Milanais qui le tenaient à leur solde.

Le père de ce même Sforza, étant au service de la reine Jeanne de Naples, l'avait laissée tout à coup sans troupes; de sorte que, pour ne pas perdre son royaume, cette princesse avait été obligée de se jeter dans les bras du roi d'Aragon.

Si les Vénitiens et les Florentins, en employant de telles troupes, accrurent néanmoins leurs États, et si les commandants, au lieu de les subjuguier, les défendirent, je répons, pour ce qui regarde les Florentins, qu'ils en furent redevables à leur bonne fortune, qui fit que, de tous les généraux habiles qu'ils avaient et qu'ils pouvaient craindre, les uns ne furent point victorieux; d'autres rencontrèrent des obstacles; d'autres encore tournèrent ailleurs leur ambition.

L'un des premiers fut Giovanni Acuto, dont la fidélité, par cela même qu'il n'avait pas vaincu, ne fut point mise à l'épreuve; mais on doit avouer que, s'il avait remporté la victoire, les Florentins seraient demeurés à sa discrétion.

Sforza fut contrarié par la rivalité des Braccio; rivalité qui faisait qu'ils se contenaient les uns les autres.

Enfin Francesco Sforza et Braccio tournèrent leurs vues ambitieuses, l'un sur la Lombardie, l'autre sur l'Église et sur le royaume de Naples.

Mais voyons ce qui est arrivé il y a peu de temps.

Les Florentins avaient pris pour leur général Paolo Vitelli, homme rempli de capacité, et qui, de l'état de simple particulier, s'était élevé à une très haute réputation. Or, si ce général avait réussi à se rendre maître de Pise, on est forcé d'avouer qu'ils se seraient trouvés sous sa dépendance; car s'il passait à la solde de leurs ennemis, il ne leur restait plus de ressource; et s'ils continuaient de le garder à leur service, ils étaient contraints de se soumettre à ses volontés.

Quant aux Vénitiens, si l'on considère attentivement leurs progrès, on verra qu'ils agirent heureusement et glorieusement tant qu'ils firent la guerre par eux-mêmes, c'est-à-dire avant qu'ils eussent tourné leurs entreprises vers la terre ferme. Dans ces premiers temps, c'étaient les gentilshommes et les citoyens armés qui combattaient; mais, aussitôt qu'ils eurent commencé à porter leurs armes sur la terre ferme, ils dégénérèrent de cette ancienne vertu, et ils suivirent les usages de l'Italie. D'abord, et dans le principe de leur agrandissement, leur domaine étant peu étendu, et leur réputation très grande, ils eurent peu à craindre de leurs commandants; mais, à mesure que leur État s'accrut, ils éprouvèrent bientôt l'effet de l'erreur commune: ce fut sous Carmignuola. Ayant connu sa grande valeur par les victoires remportées sous son commandement sur le duc de Milan, mais voyant, d'un autre côté, qu'il ne faisait plus que très

froidement la guerre, ils jugèrent qu'ils ne pourraient plus vaincre, tant qu'il vivrait ; car ils ne voulaient ni ne pouvaient le licencier, de peur de perdre ce qu'ils avaient conquis, et en conséquence ils furent obligés, pour leur sûreté, de le faire périr.

Dans la suite, ils eurent pour commandant Bartolommeo de Bergame, Roberto da San Severino, le comte de Pittigliano, et autres capitaines semblables. Mais tous donnèrent bien moins lieu d'appréhender de leurs victoires, que de craindre des défaites semblables à celle de Vailà, qui, dans une seule journée, fit perdre aux Vénitiens le fruit de huit cents ans de travaux ; car, avec les troupes dont il s'agit, les progrès sont lents, tardifs et faibles, les pertes sont subites et prodigieuses.

Mais, puisque j'en suis venu à citer des exemples pris dans l'Italie, où le système des troupes mercenaires a prévalu depuis bien des années, je veux reprendre les choses de plus haut, afin qu'instruit de l'origine et des progrès de ce système, on puisse mieux y porter remède.

Il faut donc savoir que lorsque, dans les derniers temps, l'empire eut commencé à être repoussé de l'Italie, et que le pape eut acquis plus de crédit, quant au temporel, elle se divisa en un grand nombre d'États. Plusieurs grandes villes, en effet, prirent les armes contre leurs nobles, qui, à l'ombre de l'autorité impériale, les tenaient sous l'oppression, et elles se rendirent indépendantes, favorisées en cela par l'Église, qui cherchait à accroître le crédit qu'elle avait gagné. Dans plusieurs autres villes, le pouvoir suprême fut usurpé ou obtenu par quelque citoyen qui s'y établit prince. De là s'ensuivit que la plus grande partie de l'Italie se trouva sous la dépendance, et en quelque

sorte sous la domination de l'Église ou de quelque république; et comme des prêtres, des citoyens paisibles, ne connaissaient nullement le maniement des armes, on commença à solder des étrangers. Le premier qui mit ce genre de milice en honneur fut Alberigo da Como, natif de la Romagne: c'est sous sa discipline que se formèrent, entre autres, Braccio et Sforza, qui furent, de leur temps, les arbitres de l'Italie, et après lesquels ou a eu successivement tous ceux qui, jusqu'à nos jours, ont tenu dans leurs mains le commandement de ses armées; et tout le fruit que cette malheureuse contrée a recueilli de la valeur de tous ces guerriers, a été de se voir prise à la course par Charles VIII, ravagée par Louis XII, subjuguée par Ferdinand, et insultée par les Suisses.

La marche qu'ils ont suivie pour se mettre en réputation a été de décrier l'infanterie. C'est que, d'un côté, un petit nombre de fantassins ne leur aurait point acquis une grande considération, et que, de l'autre, ne possédant point d'état, et ne subsistant que de leur industrie, ils n'avaient pas les moyens d'en entretenir beaucoup. Ils s'étaient donc bornés à avoir de la cavalerie, dont une médiocre quantité suffisait pour qu'ils fussent bien soldés et honorés: par là, les choses en étaient venues au point que, sur une armée de vingt mille hommes, il n'y en avait pas deux mille d'infanterie.

De plus, ils employaient toutes sortes de moyens pour s'épargner à eux-mêmes, ainsi qu'à leurs soldats, toute fatigue et tout danger: ils ne se tuaient point les uns les autres dans les combats, et se bornaient à faire des prisonniers qu'ils renvoyaient sans rançon; s'ils assiégeaient une place, ils ne faisaient aucune attaque de nuit; et les assiégés, de leur côté, ne profitaient pas des ténèbres pour faire des sorties ils ne faisaient

autour de leur camp ni fossés, ni palissades enfin ils ne tenaient jamais la campagne durant l'hiver. Tout cela était dans l'ordre de leur discipline militaire; ordre qu'ils avaient imaginé tout exprès pour éviter les périls et les travaux, mais par où aussi ils ont conduit l'Italie à l'esclavage et à l'avilissement.

## Chapitre XIII

### Des troupes auxiliaires, mixtes et propres

---

Les armes auxiliaires que nous, avons dit être également inutiles, sont celles de quelque État puissant qu'un autre État appelle à son secours et à sa défense. C'est ainsi que, dans ces derniers temps, le pape Jules II ayant fait, dans son entreprise contre Ferrare, la triste expérience des armes mercenaires, eut recours aux auxiliaires et traita avec Ferdinand, roi d'Espagne, pour que celui-ci l'aidât de ses troupes.

Les armes de ce genre peuvent être bonnes en elles-mêmes mais elles sont toujours dommageables à celui qui les appelle; car si elles sont vaincues, il se trouve lui-même défait, et si elles sont victorieuses, il demeure dans leur dépendance.

On en voit de nombreux exemples dans l'histoire ancienne; mais arrêtons-nous un moment à celui de Jules II, qui est tout récent.

Ce fut sans doute une résolution bien peu réfléchie que celle qu'il prit de se livrer aux mains d'un étranger pour avoir Ferrare. S'il n'en éprouva point toutes les funestes conséquences, il en fut redevable à son heureuse étoile, qui l'en préserva par un accident qu'elle fit naître: c'est que ses auxiliaires furent vaincus à Ravenne, et qu'ensuite survinrent les Suisses, qui,

contre toute attente, chassèrent les vainqueurs; de sorte qu'il ne demeura prisonnier ni de ceux-ci, qui étaient ses ennemis, ni de ses auxiliaires, qui enfin ne se trouvèrent victorieux que par les armes d'autrui.

Les Florentins, se trouvant désarmés, prirent à leur solde dix mille Français qu'ils conduisirent à Pise, dont ils voulaient se rendre maîtres; et par là ils s'exposèrent à plus de dangers qu'ils n'en avaient couru dans le temps de leurs plus grandes adversités.

Pour résister à ses ennemis, l'empereur de Constantinople introduisit dans la Grèce dix mille Turcs, qui, lorsque la guerre fut terminée, ne voulurent plus se retirer. ce fut cette mesure funeste qui commença à courber les Grecs sous la joug des infidèles.

Voulez-vous donc vous mettre dans l'impuissance de vaincre: employez des troupes auxiliaires, beaucoup plus dangereuses encore que les mercenaires. Avec les premières, en effet, votre ruine est toute préparée; car ces troupes sont toutes unies et toutes formées à obéir à un autre que vous; au lieu que, quant aux mercenaires, pour qu'elles puissent agir contre vous, et vous nuire après avoir vaincu, il leur faut et plus de temps et une occasion plus favorable: elles ne forment Point un seul corps; c'est vous qui les avez rassemblées, c'est par vous qu'elles sont payées. Quel que soit donc le chef que vous leur ayez donné, il n'est pas possible qu'il prenne à l'instant sur elles une telle autorité qu'il puisse s'en servir contre vous-même. En un mot, ce qu'on doit craindre des troupes mercenaires, c'est leur lâcheté; avec des troupes auxiliaires, c'est leur valeur. Aussi les princes sages ont-ils toujours répugné à employer ces deux sortes de troupes, et ont-ils préféré leurs propres forces, aimant mieux être battus avec celles-ci que victorieux avec celles d'autrui; et ne

regardant point comme une vraie victoire celle dont ils peuvent être redevables à des forces étrangères.

Ici, je n'hésiterai point à citer encore César Borgia et sa manière d'agir. Ce duc entra dans la Romagne avec des forces auxiliaires composées uniquement de troupes françaises, avec lesquelles il s'empara d'Imola et de Forli; mais jugeant bientôt que de telles forces n'étaient pas bien sûres, il recourut aux mercenaires, dans lesquelles il voyait moins de péril; et, en conséquence, il prit à sa solde les Orsini et les Vitelli. Trouvant néanmoins, en les employant, que celles-ci étaient incertaines, infidèles et dangereuses, il embrassa le parti de les détruire et de ne plus recourir qu'aux siennes propres.

La différence entre ces divers genres d'armes fut bien démontrée par la différence entre la réputation qu'avait le duc lorsqu'il se servait des Orsini et des Vitelli, et celle dont il jouit quand il ne compta plus que sur lui-même et sur ses propres soldats: celle-ci alla toujours croissant, et jamais il ne fut plus considéré que lorsque tout le monde le vit maître absolu de ses armes.

Je voulais m'en tenir aux exemples récents fournis par l'Italie; mais je ne puis passer sous silence celui d'Hiéron de Syracuse, dont j'ai déjà parlé. Celui-ci, mis par les Syracusains à la tête de leur armée, reconnut bientôt l'inutilité des troupes mercenaires qu'ils soldaient, et dont les chefs ressemblaient en tout aux condottieri que nous avons eus en Italie. Convaincu d'ailleurs qu'il ne pouvait sûrement ni conserver ces chefs, ni les licencier, il prit le parti de les faire tailler en pièces; après, il fit la guerre avec ses propres armes, et non avec celles d'autrui.

Qu'il me soit permis de rappeler encore ici un trait que l'on trouve dans l'Ancien Testament, et que l'on peut regarder comme une figure sur ce sujet. David s'étant proposé pour aller combattre le Philistin Goliath, qui défiait les Israélites, Saül, afin de l'encourager, le revêtit de ses propres armes; mais David, après les avoir essayées, les refusa, en disant qu'elles gêneraient l'usage de ses forces personnelles, et qu'il voulait n'affronter l'ennemi qu'avec sa fronde et son coutelas. En effet, les armes d'autrui, ou sont trop larges pour bien tenir sur votre corps, ou le fatiguent de leur poids, ou le serrent et en gênent les mouvements.

Charles VII, père de Louis XI, ayant par sa fortune et par sa valeur délivré la France des Anglais, reconnut la nécessité d'avoir des forces à soi, et forma dans son royaume des compagnies réglées de gendarmes et de fantassins. Dans la suite, Louis, son fils, supprima l'infanterie et commença de prendre des Suisses à sa solde; mais cette erreur, qui en entraîna d'autres, a été cause, comme nous le voyons, des dangers courus par la France. En effet, en mettant ainsi les Suisses en honneur, Louis a en quelque sorte anéanti toutes ses propres troupes: d'abord il a totalement détruit l'infanterie; et quant à la gendarmerie, il l'a rendue dépendante des armes d'autrui, en l'accoutumant tellement à ne combattre que conjointement avec les Suisses, qu'elle ne croit plus pouvoir vaincre sans eux. De là vient aussi que les Français ne peuvent tenir contre les Suisses, et que sans les Suisses ils ne tiennent point contre d'autres troupes. Ainsi les armées françaises sont actuellement mixtes, c'est-à-dire composées en partie de troupes mercenaires, et en partie de troupes nationales; composition qui les rend sans doute beaucoup meilleures que des armées

formées en entier de mercenaires ou d'auxiliaires, mais très inférieures à celles où il n'y aurait que des corps nationaux.

Si l'ordre établi par Charles VII avait été conservé et amélioré, la France serait devenue invincible. Mais la faible prudence humaine se laisse séduire par l'apparente bonté qui, dans bien des choses, couvre le venin qu'elles renferment, et qu'on ne reconnaît que dans la suite, comme dans ces fièvres d'étiologie dont j'ai précédemment parlé. Cependant le prince qui ne sait voir le mal que lorsqu'il se montre à tous les yeux, n'est pas doué de cette habileté qui n'est donnée qu'à un petit nombre d'hommes.

Si l'on recherche la principale source de la ruine de l'empire romain, on la trouvera dans l'introduction de l'usage de prendre des Goths à sa solde : par là, en effet, on commença à énerver les troupes nationales, de telle sorte que toute la valeur qu'elles perdaient tournait à l'avantage des barbares.

Je conclus donc qu'aucun prince n'est en sûreté s'il n'a des forces qui lui soient propres : se trouvant sans défense contre l'adversité, son sort dépend en entier de la fortune. Or les hommes éclairés ont toujours pensé et dit qu'il n'y a rien d'aussi frêle et d'aussi fugitif qu'un crédit qui n'est pas fondé sur notre propre puissance.

J'appelle, au surplus, forces propres, celles qui sont composées de citoyens, de sujets, de créatures du prince. Toutes les autres sont ou mercenaires ou auxiliaires.

Et quant aux moyens et à la manière d'avoir ces forces propres, on les trouvera aisément, si l'on réfléchit sur les établissements dont j'ai eu l'occasion de parler.

On verra comment Philippe, père d'Alexandre le Grand, comment une foule d'autres princes et de républiques, avaient su se donner des troupes nationales et les organiser. Je m'en rapporte à l'instruction qu'on peut tirer de ces exemples.

## Chapitre XIV

### Des fonctions qui appartiennent au prince, par rapport à la milice

---

La guerre, les institutions et les règles qui la concernent sont le seul objet auquel un prince doit donner ses pensées et son application, et dont il lui convienne de faire son métier : c'est là la vraie profession de quiconque gouverne ; et par elle, non seulement ceux qui sont nés princes peuvent se maintenir, mais encore ceux qui sont nés simples particuliers peuvent souvent devenir princes. C'est pour avoir négligé les armes, et leur avoir préféré les douceurs de la mollesse, qu'on a vu des souverains perdre leurs États. Mépriser l'art de la guerre, c'est faire le premier pas vers sa ruine ; le posséder parfaitement, c'est le moyen de s'élever au pouvoir. Ce fut par le continuel maniement des armes que Francesco Sforza parvint de l'état de simple particulier au rang de duc de Milan ; et ce fut parce qu'ils en avaient craint les dégoûts et la fatigue que ses enfants tombèrent du rang de ducs à l'état de simples particuliers.

Une des fâcheuses conséquences, pour un prince, de la négligence des armes, c'est qu'on vient à le mépriser ; abjection de laquelle il doit sur toute chose se préserver, comme je le dirai ci-après. En effet, entre

un homme armé et un homme désarmé la disproportion est immense. Il n'est pas naturel non plus que le dernier obéisse volontiers à l'autre ; et un maître sans armes ne peut jamais être en sûreté parmi des serviteurs qui en ont ; ceux-ci sont en proie au dépit, l'autre l'est aux soupçons et des hommes qu'animent de tels sentiments ne peuvent pas bien vivre ensemble. Un prince qui n'entend rien à l'art de la guerre peut-il se faire estimer de ses soldats et avoir confiance en eux ? Il doit donc s'appliquer constamment à cet art, et s'en occuper principalement durant la paix, ce qu'il peut faire de deux manières, c'est-à-dire en y exerçant également son corps et son esprit. Il exercera son corps, d'abord en bien faisant manœuvrer ses troupes, et, en second lieu, en s'adonnant à la chasse, qui l'endurcira à la fatigue, et qui lui apprendra en même temps à connaître l'assiette des lieux, l'élévation des montagnes, la direction des vallées, le gisement des plaines, la nature des rivières et des marais, toutes choses auxquelles il doit donner la plus grande attention.

Il trouvera en cela deux avantages : le premier est que, connaissant bien son pays, il saura beaucoup mieux le défendre ; le second est que la connaissance d'un pays rend beaucoup plus facile celle d'un autre qu'il peut être nécessaire d'étudier ; car, par exemple, les montagnes, les vallées, les plaines, les rivières de la Toscane ont une grande ressemblance avec celles des autres contrées. Cette connaissance est d'ailleurs très importante, et le prince qui ne l'a point manque d'une des premières qualités que doit avoir un capitaine ; car c'est par elle qu'il sait découvrir l'ennemi, prendre ses logements, diriger la marche de ses troupes, faire ses dispositions pour une bataille, assiéger les places avec avantage.

Parmi les éloges qu'on a faits de Philopoemen, chef des Achéens, les historiens le louent surtout de ce qu'il ne pensait jamais qu'à l'art de la guerre; de sorte que, lorsqu'il parcourait la campagne avec ses amis, il s'arrêtait souvent pour résoudre des questions qu'il leur proposait, telles que les suivantes: «Si l'ennemi était sur cette colline, et nous ici, qui serait posté plus avantageusement? Comment pourrions nous aller à lui avec sûreté et sans mettre le désordre dans nos rangs? Si nous avons à battre en retraite, comment nous y prendrions-nous? S'il se retirait lui-même, comment pourrions-nous le poursuivre?» C'est ainsi que, tout en allant, il s'instruisait avec eux des divers accidents de guerre qui peuvent survenir; qu'il recueillait leurs opinions; qu'il exposait la sienne, et qu'il l'appuyait sur divers raisonnements. Il était résulté aussi de cette continuelle attention, que, dans la conduite des armées, il ne pouvait se présenter aucun accident auquel il ne sût remédier sur-le-champ.

Quant à l'exercice de l'esprit, le prince doit lire les historiens, y considérer les actions des hommes illustres, examiner leur conduite dans la guerre, rechercher les causes de leurs victoires et celles de leurs défaites, et étudier ainsi ce qu'il doit imiter et ce qu'il doit fuir. Il doit faire surtout ce qu'ont fait plusieurs grands hommes, qui, prenant pour modèle quelque ancien héros bien célèbre, avaient sans cesse sous leurs yeux ses actions et toute sa conduite, et les prenaient pour règles. C'est ainsi qu'on dit qu'Alexandre le Grand imitait Achille, que César imitait Alexandre, et que Scipion prenait Cyrus pour modèle. En effet, quiconque aura lu la vie de Cyrus dans Xénophon trouvera dans celle de Scipion combien l'imitation qu'il s'était proposée contribua à sa gloire, et combien, quant à la chasteté, l'affabilité, l'humanité, la libéralité,

il se conformait à tout ce qui avait été dit de son modèle par Xénophon dans sa *Cyropédie*.

Voilà ce que doit faire un prince sage, et comment, durant la paix, loin de rester oisif, il peut se prémunir contre les accidents de la fortune, en sorte que, si elle lui devient contraire, il se trouve en état de résister à ses coups.

## Chapitre XV

### Des choses pour lesquelles tous les hommes, et surtout les princes, sont loués ou blâmés

---

**I**l reste à examiner comment un prince doit en user et se conduire, soit envers ses sujets, soit envers ses amis. Tant d'écrivains en ont parlé, que peut-être on me taxera de présomption si j'en parle encore ; d'autant plus qu'en traitant cette matière je vais m'écarter de la route commune. Mais, dans le dessein que j'ai d'écrire des choses utiles pour celui qui me lira, il m'a paru qu'il valait mieux m'arrêter à la réalité des choses que de me livrer à de vaines spéculations.

Bien des gens ont imaginé des républiques et des principautés telles qu'on n'en a jamais vu ni connu. Mais à quoi servent ces imaginations ? Il y a si loin de la manière dont on vit à celle dont on devrait vivre, qu'en n'étudiant que cette dernière on apprend plutôt à se ruiner qu'à se conserver ; et celui qui veut en tout et partout se montrer homme de bien ne peut manquer de périr au milieu de tant de méchants.

Il faut donc qu'un prince qui veut se maintenir apprenne à ne pas être toujours bon, et en user bien ou mal, selon la nécessité.

Laissant, par conséquent, tout ce qu'on a pu imaginer touchant les devoirs des princes, et m'en tenant à la réalité, je dis qu'on attribue à tous les hommes, quand on en parle, et surtout aux princes, qui sont plus en vue, quelque-une des qualités suivantes, qu'on cite comme un trait caractéristique, et pour laquelle on les loue ou on les blâme. Ainsi l'un est réputé généreux et un autre misérable (je me sers ici d'une expression toscane, car, dans notre langue, l'avare est celui qui est avide et enclin à la rapine, et nous appelons misérable (*misero*) celui qui s'abstient trop d'user de son bien; l'un est bienfaisant, et un autre avide; l'un cruel, et un autre compatissant; l'un sans foi, et un autre fidèle à sa parole; l'un efféminé et craintif, et un autre ferme et courageux; l'un débonnaire, et un autre orgueilleux; l'un dissolu, et un autre chaste; l'un franc, et un autre rusé; l'un dur, et un autre facile; l'un grave, et un autre léger; l'un religieux, et un autre incrédule, etc.

Il serait très beau, sans doute, et chacun en conviendra, que toutes les bonnes qualités que je viens d'énoncer se trouvassent réunies dans un prince. Mais, comme cela n'est guère possible, et que la condition humaine ne le comporte point, il faut qu'il ait au moins la prudence de fuir ces vices honteux qui lui feraient perdre ses États. Quant aux autres vices, je lui conseille de s'en préserver, s'il le peut; mais s'il ne le peut pas, il n'y aura pas un grand inconvénient à ce qu'il s'y laisse aller avec moins de retenue; il ne doit pas même craindre d'encourir l'imputation de certains défauts sans lesquels il lui serait difficile de se maintenir; car, à bien examiner les choses, on trouve que, comme il y a certaines qualités qui semblent être des vertus et qui feraient la ruine du prince, de même il en est d'autres qui paraissent être des vices, et dont peuvent résulter néanmoins sa conservation et son bien-être.

## Chapitre XVI

### De la libéralité et de l'avarice

---

Commençant par les deux premières qualités énoncées ci-dessus, je dis qu'il serait bon pour un prince d'être réputé libéral; cependant la libéralité peut être exercée de telle manière qu'elle ne fasse que lui nuire sans aucun profit; car si elle l'est avec distinction, et selon les règles de la sagesse, elle sera peu connue, elle fera peu de bruit, et elle ne le garantira même point de l'imputation de la qualité contraire.

Si un prince veut se faire dans le monde la réputation de libéral, il faut nécessairement qu'il n'épargne aucune sorte de somptuosité; ce qui l'obligera à épuiser son trésor par ce genre de dépenses; d'où il s'ensuivra que, pour conserver la réputation qu'il s'est acquise, il se verra enfin contraint à grever son peuple de charges extraordinaires, à devenir fiscal, et à faire, en un mot, tout ce qu'on peut faire pour avoir de l'argent. Aussi commencera-t-il bientôt à être odieux à ses sujets, et à mesure qu'il s'appauvrira, il sera bien moins considéré. Ainsi, ayant, par sa libéralité, gratifié bien peu d'individus, et déplu à un très grand nombre, le moindre embarras sera considérable pour lui, et le plus léger revers le mettra en danger: que si, connaissant son erreur, il veut s'en retirer, il verra aussitôt rejaillir sur lui la honte attachée au nom d'avare.

Le prince, ne pouvant donc, sans fâcheuse conséquence, exercer la libéralité de telle manière qu'elle soit

bien connue, doit, s'il a quelque prudence, ne pas trop appréhender le renom d'avare, d'autant plus qu'avec le temps il acquerra de jour en jour celui de libéral. En voyant, en effet, qu'au moyen de son économie ses revenus lui suffisent, et qu'elle le met en état, soit de se défendre contre ses ennemis, soit d'exécuter des entreprises utiles, sans surcharger son peuple, il sera réputé libéral par tous ceux, en nombre infini, auxquels il ne prendra rien; et le reproche d'avarice ne lui sera fait que par ce peu de personnes qui ne participent point à ses dons.

De notre temps, nous n'avons vu exécuter de grandes choses que par les princes qui passaient pour avares; tous les autres sont demeurés dans l'obscurité. Le pape Jules II s'était bien fait, pour parvenir au pontificat, la réputation de libéralité; mais il ne pensa nullement ensuite à la consolider, ne songeant qu'à pouvoir faire la guerre au roi de France; guerre qu'il fit, ainsi que plusieurs autres, sans mettre aucune imposition extraordinaire; car sa constante économie fournissait à toutes les dépenses. Si le roi d'Espagne actuel avait passé pour libéral, il n'aurait ni formé, ni exécuté autant d'entreprises.

Un prince qui veut n'avoir pas à dépouiller ses sujets pour pouvoir se défendre, et ne pas se rendre pauvre et méprisé, de peur de devenir rapace, doit craindre peu qu'on le taxe d'avarice, puisque c'est là une de ces mauvaises qualités qui le font régner.

Si l'on dit que César s'éleva à l'empire par sa libéralité, et que la réputation de libéral a fait parvenir bien des gens aux rangs les plus élevés, je réponds: ou vous êtes déjà effectivement prince, ou vous êtes en voie de le devenir. Dans le premier cas, la libéralité vous est dommageable; dans le second, il faut nécessairement que vous en ayez la réputation: or c'est dans

ce second cas que se trouvait César, qui aspirait au pouvoir souverain dans Rome. Mais si, après y être parvenu, il eût encore vécu longtemps et n'eût point modéré ses dépenses, il aurait renversé lui-même son empire.

Si l'on insiste, et que l'on dise encore que plusieurs princes ont régné et exécuté de grandes choses avec leurs armées, et quoiqu'ils eussent cependant la réputation d'être très libéraux, je répliquerai : le prince dépense ou de son propre bien et de celui de ses sujets, ou du bien d'autrui : dans le premier cas il doit être économe ; dans le second il ne saurait être trop libéral.

Pour le prince, en effet, qui va conquérant avec ses armées, vivant de dépouilles, de pillage, de contributions, et usant du bien d'autrui, la libéralité lui est nécessaire, car sans elle il ne serait point suivi par ses soldats. Rien ne l'empêche aussi d'être distributeur généreux, ainsi que le furent Cyrus, César et Alexandre, de ce qui n'appartient ni à lui-même ni à ses sujets. En prodiguant le bien d'autrui, il n'a point à craindre de diminuer son crédit ; il ne peut, au contraire, que l'accroître : c'est la prodigalité de son propre bien qui pourrait seule lui nuire.

Enfin la libéralité, plus que toute autre chose, se dévore elle-même ; car, à mesure qu'on l'exerce, on perd la faculté de l'exercer encore : on devient pauvre, méprisé, ou bien rapace et odieux. Le mépris et la haine sont sans doute les écueils dont il importe le plus aux princes de se préserver. Or la libéralité conduit infailliblement à l'un et à l'autre. Il est donc plus sage de se résoudre à être appelé avare, qualité qui n'attire que du mépris sans haine, que de se mettre, pour éviter ce nom, dans la nécessité d'encourir la qualification de rapace, qui engendre le mépris et la haine tout ensemble.

## Chapitre XVII

### De la cruauté et de la clémence, et s'il vaut mieux être aimé que crain

---

Continuant à suivre les autres qualités précédemment énoncées, je dis que tout prince doit désirer d'être réputé clément et non cruel. Il faut pourtant bien prendre garde de ne point user mal à propos de la clémence. César Borgia passait pour cruel, mais sa cruauté rétablit l'ordre et l'union dans la Romagne ; elle y ramena la tranquillité de l'obéissance. On peut dire aussi, en considérant bien les choses, qu'il fut plus clément que le peuple florentin, qui, pour éviter le reproche de cruauté, laissa détruire la ville de Pistoie.

Un prince ne doit donc point s'effrayer de ce reproche, quand il s'agit de contenir ses sujets dans l'union et la fidélité. En faisant un petit nombre d'exemples de rigueur, vous serez plus clément que ceux qui, par trop de pitié, laissent s'élever des désordres d'où s'ensuivent les meurtres et les rapines ; car ces désordres blessent la société tout entière, au lieu que les rigueurs ordonnées par le prince ne tombent que sur des particuliers.

Mais c'est surtout à un prince nouveau qu'il est impossible de faire le reproche de cruauté, parce que, dans les États nouveaux, les dangers sont très multipliés. C'est cette raison aussi que Virgile met dans la bouche de Didon, lorsqu'il lui fait dire, pour excuser la rigueur de son gouvernement :

*Res dura et regni novitas me talia cogunt*

*Moliri, et late fines custode tueri.*

Virgile, *Aeneid.*, lib. I.

Il doit toutefois ne croire et n'agir qu'avec une grande maturité, ne point s'effrayer lui-même, et suivre en tout les conseils de la prudence, tempérés par ceux de l'humanité; en sorte qu'il ne soit point imprévoyant par trop de confiance, et qu'une défiance excessive ne le rende point intolérable.

Sur cela s'est élevée la question de savoir : S'il vaut mieux être aimé que craint, ou être craint qu'aimé ?

On peut répondre que le meilleur serait d'être l'un et l'autre. Mais, comme il est très difficile que les deux choses existent ensemble, je dis que, si l'une doit manquer, il est plus sûr d'être craint que d'être aimé. On peut, en effet, dire généralement des hommes qu'ils sont ingrats, inconstants, dissimulés, tremblants devant les dangers et avides de gain; que, tant que vous leur faites du bien, ils sont à vous, qu'ils vous offrent leur sang, leurs biens, leur vie, leurs enfants, tant, comme je l'ai déjà dit, que le péril ne s'offre que dans l'éloignement; mais que, lorsqu'il s'approche, ils se détournent bien vite. Le prince qui se serait entièrement reposé sur leur parole, et qui, dans cette confiance, n'aurait point pris d'autres mesures, serait bientôt perdu; car toutes ces amitiés, achetées par des largesses, et non accordées par générosité et grandeur

d'âme, sont quelquefois, il est vrai, bien méritées, mais on ne les possède pas effectivement ; et, au moment de les employer, elles manquent toujours. Ajoutons qu'on appréhende beaucoup moins d'offenser celui qui se fait aimer que celui qui se fait craindre ; car l'amour tient par un lien de reconnaissance bien faible pour la perversité humaine, et qui cède au moindre motif d'intérêt personnel ; au lieu que la crainte résulte de la menace du châtement, et cette peur ne s'évanouit jamais.

Cependant le prince qui veut se faire craindre doit s'y prendre de telle manière que, s'il ne gagne point l'affection, il ne s'attire pas non plus la haine ; ce qui, du reste, n'est point impossible ; car on peut fort bien tout à la fois être craint et n'être pas haï ; et c'est à quoi aussi il parviendra sûrement, en s'abstenant d'attenter, soit aux biens de ses sujets, soit à l'honneur de leurs femmes. S'il faut qu'il en fasse périr quelqu'un, il ne doit s'y décider que quand il y en aura une raison manifeste, et que cet acte de rigueur paraîtra bien justifié. Mais il doit surtout se garder, avec d'autant plus de soin, d'attenter aux biens, que les hommes oublient plutôt la mort d'un père même que la perte de leur patrimoine, et que d'ailleurs il en aura des occasions plus fréquentes. Le prince qui s'est une fois livré à la rapine trouve toujours, pour s'emparer du bien de ses sujets, des raisons et des moyens qu'il n'a que plus rarement pour répandre leur sang.

C'est lorsque le prince est à la tête de ses troupes, et qu'il commande à une multitude de soldats, qu'il doit moins que jamais appréhender d'être réputé cruel ; car, sans ce renom, on ne tient point une armée dans l'ordre et disposée à toute entreprise.

Entre les actions admirables d'Annibal, on a remarqué particulièrement que, quoique son armée fût très nombreuse, et composée d'un mélange de plusieurs espèces d'hommes très différents, faisant la guerre sur le territoire d'autrui, il ne s'y éleva, ni dans la bonne ni dans la mauvaise fortune, aucune dissension entre les troupes, aucun mouvement de révolte contre le général. D'où cela vient-il ? si ce n'est de cette cruauté excessive qui, jointe aux autres grandes qualités d'Annibal, le rendit tout à la fois la vénération et la terreur de ses soldats, et sans laquelle toutes ses autres qualités auraient été insuffisantes. Ils avaient donc bien peu réfléchi, ces écrivains, qui, en célébrant d'un côté les actions de cet homme illustre, ont blâmé de l'autre ce qui en avait été la principale cause.

Pour se convaincre que les autres qualités d'Annibal ne lui auraient pas suffi, il n'y a qu'à considérer ce qui arriva à Scipion, homme tel qu'on n'en trouve presque point de semblable, soit dans nos temps modernes, soit même dans l'histoire de tous les temps connus. Les troupes qu'il commandait en Espagne se soulevèrent contre lui, et cette révolte ne put être attribuée qu'à sa clémence excessive, qui avait laissé prendre aux soldats beaucoup plus de licence que n'en comportait la discipline militaire. C'est aussi ce que Fabius Maximus lui reprocha en plein sénat, où il lui donna la qualification de corrupteur de la milice romaine.

De plus, les Locriens, tourmentés et ruinés par un de ses lieutenants, ne purent obtenir de lui aucune vengeance, et l'insolence du lieutenant ne fut point réprimée; autre effet de son naturel facile. Sur quoi quelqu'un, voulant l'accuser dans le sénat, dit : « Qu'il y avait des hommes qui savaient mieux ne point « commettre de fautes que corriger celles des autres. » On peut croire aussi que cette extrême douceur aurait

enfin terni la gloire et la renommée de Scipion, s'il avait exercé durant quelque temps le pouvoir suprême ; mais heureusement il était lui-même soumis aux ordres du sénat, de sorte que cette qualité, nuisible de sa nature, demeura en quelque sorte cachée, et fut même encore pour lui un sujet d'éloges.

Revenant donc à la question dont il s'agit, je conclus que les hommes, aimant à leur gré, et craignant au gré du prince, celui-ci doit plutôt compter sur ce qui dépend de lui, que sur ce qui dépend des autres : il faut seulement que, comme je l'ai dit, il tâche avec soin de ne pas s'attirer la haine.

## Chapitre XVIII

# Comment les princes doivent tenir leur parole

---

Chacun comprend combien il est louable pour un prince d'être fidèle à sa parole et d'agir toujours franchement et sans artifice. De notre temps, néanmoins, nous avons vu de grandes choses exécutées par des princes qui faisaient peu de cas de cette fidélité et qui savaient en imposer aux hommes par la ruse. Nous avons vu ces princes l'emporter enfin sur ceux qui prenaient la loyauté pour base de toute leur conduite.

On peut combattre de deux manières : ou avec les lois, ou avec la force. La première est propre à l'homme, la seconde est celle des bêtes ; mais comme souvent celle-là ne suffit point, on est obligé de recourir à l'autre : il faut donc qu'un prince sache agir à propos, et en bête et en homme. C'est ce que les anciens écrivains ont enseigné allégoriquement, en racontant qu'Achille et plusieurs autres héros de l'antiquité avaient été confiés au centaure Chiron, pour qu'il les nourrit et les élevât.

Par là, en effet, et par cet instituteur moitié homme et moitié bête, ils ont voulu signifier qu'un prince doit avoir en quelque sorte ces deux natures, et que l'une a besoin d'être soutenue par l'autre. Le prince devant

donc agir en bête, tâchera d'être tout à la fois renard et lion : car, s'il n'est que lion, il n'apercevra point les pièges ; s'il n'est que renard, il ne se défendra point contre les loups ; et il a également besoin d'être renard pour connaître les pièges, et lion pour épouvanter les loups. Ceux qui s'en tiennent tout simplement à être lions sont très malhabiles.

Un prince bien avisé ne doit point accomplir sa promesse lorsque cet accomplissement lui serait nuisible, et que les raisons qui l'ont déterminé à promettre n'existent plus : tel est le précepte à donner. Il ne serait pas bon sans doute, si les hommes étaient tous gens de bien ; mais comme ils sont méchants, et qu'assurément ils ne vous tiendraient point leur parole, pourquoi devriez-vous leur tenir la vôtre ? Et d'ailleurs, un prince peut-il manquer de raisons légitimes pour colorer l'inexécution de ce qu'il a promis ?

À ce propos on peut citer une infinité d'exemples modernes, et alléguer un très grand nombre de traités de paix, d'accords de toute espèce, devenus vains et inutiles par l'infidélité des princes qui les avaient conclus. On peut faire voir que ceux qui ont su le mieux agir en renard sont ceux qui ont le plus prospéré.

Mais pour cela, ce qui est absolument nécessaire, c'est de savoir bien déguiser cette nature de renard, et de posséder parfaitement l'art et de simuler et de dissimuler. Les hommes sont si aveugles, si entraînés par le besoin du moment, qu'un trompeur trouve toujours quelqu'un qui se laisse tromper.

Parmi les exemples récents, il en est un que je ne veux point passer sous silence.

Alexandre VI ne fit jamais que tromper ; il ne pensait pas à autre chose, et il en eut toujours l'occasion et le moyen. Il n'y eut jamais d'homme qui affirmât

une chose avec plus d'assurance, qui appuyât sa parole sur plus de serments, et qui les tint avec moins de scrupule: ses tromperies cependant lui réussirent toujours, parce qu'il en connaissait parfaitement l'art.

Ainsi donc, pour en revenir aux bonnes qualités énoncées ci-dessus, il n'est pas bien nécessaire qu'un prince les possède toutes; mais il l'est qu'il paraisse les avoir. J'ose même dire que s'il les avait effectivement, et s'il les montrait toujours dans sa conduite, elles pourraient lui nuire, au lieu qu'il lui est toujours utile d'en avoir l'apparence. Il lui est toujours bon, par exemple, de paraître clément, fidèle, humain, religieux, sincère; il l'est même d'être tout cela en réalité: mais il faut en même temps qu'il soit assez maître de lui pour pouvoir et savoir au besoin montrer les qualités opposées.

On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien, et qu'il est souvent obligé, pour maintenir l'État, d'agir contre l'humanité, contre la charité, contre la religion même. Il faut donc qu'il ait l'esprit assez flexible pour se tourner à toutes choses, selon que le vent et les accidents de la fortune le commandent; il faut, comme je l'ai dit, que tant qu'il le peut il ne s'écarte pas de la voie du bien, mais qu'au besoin il sache entrer dans celle du mal.

Il doit aussi prendre grand soin de ne pas laisser échapper une seule parole qui ne respire les cinq qualités que je viens de nommer; en sorte qu'à le voir et à l'entendre on le croie tout plein de douceur, de sincérité, d'humanité, d'honneur, et principalement de religion, qui est encore ce dont il importe le plus d'avoir l'apparence: car les hommes, en général, jugent plus

par leurs yeux que par leurs mains, tous étant à portée de voir, et peu de toucher. Tout le monde voit ce que vous paraissez; peu connaissent à fond ce que vous êtes, et ce petit nombre n'osera point s'élever contre l'opinion de la majorité, soutenue encore par la majesté du pouvoir souverain.

Au surplus, dans les actions des hommes, et surtout des princes, qui ne peuvent être scrutées devant un tribunal, ce que l'on considère, c'est le résultat. Que le prince songe donc uniquement à conserver sa vie et son État: s'il y réussit, tous les moyens qu'il aura pris seront jugés honorables et loués par tout le monde. Le vulgaire est toujours séduit par l'apparence et par l'événement: et le vulgaire ne fait-il pas le monde? Le petit nombre n'est écouté que lorsque le plus grand ne sait quel parti prendre ni sur quoi asseoir son jugement.

De notre temps, nous avons vu un prince<sup>2</sup> qu'il ne convient pas de nommer, qui jamais ne prêcha que paix et bonne foi, mais qui, s'il avait toujours respecté l'une et l'autre, n'aurait pas sans doute conservé ses États et sa réputation.

---

2. Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon.

## Chapitre XIX

### Qu'il faut éviter d'être méprisé et haï

---

**A**près avoir traité spécialement, parmi les qualités que j'avais d'abord énoncées, celles que je regarde comme les principales, je parlerai plus brièvement des autres, me bornant à cette généralité, que le prince doit éviter avec soin toutes les choses qui le rendraient odieux et méprisable, moyennant quoi il aura fait tout ce qu'il avait à faire, et il ne trouvera plus de danger dans les autres reproches qu'il pourrait encourir.

Ce qui le rendrait surtout odieux, ce serait, comme je l'ai dit, d'être rapace, et d'attenter, soit au bien de ses sujets soit à l'honneur de leurs femmes. Pourvu que ces deux choses, c'est-à-dire les biens et l'honneur, soient respectées, le commun des hommes est content, et l'on n'a plus à lutter que contre l'ambition d'un petit nombre d'individus, qu'il est aisé et qu'on a mille moyens de réprimer.

Ce qui peut faire mépriser, c'est de paraître inconstant, léger, efféminé, pusillanime, irrésolu, toutes choses dont le prince doit se tenir loin comme d'un écueil, faisant en sorte que dans toutes ses actions on trouve de la grandeur, du courage, de la gravité, de la fermeté; que l'on soit convaincu, quant aux affaires particulières de ses sujets, que ses décisions sont

irrévocables, et que cette conviction s'établisse de telle manière dans leur esprit, que personne n'ose penser ni à le tromper ni à le circonvenir.

Le prince qui a donné de lui cette idée est très considéré, et il est difficile que l'on conspire contre celui qui jouit d'une telle considération; il l'est même qu'on l'attaque quand on sait qu'il a de grandes qualités et qu'il est respecté par les siens.

Deux craintes doivent occuper un prince: l'intérieur de ses États et la conduite de ses sujets sont l'objet de l'une; le dehors et les desseins des puissances environnantes sont celui de l'autre. Pour celle-ci, le moyen de se prémunir est d'avoir de bonnes armes et de bons amis; et l'on aura toujours de bons amis quand on aura de bonnes armes: d'ailleurs, tant que le prince sera en sûreté et tranquille au dehors, il le sera aussi au dedans, à moins qu'il n'eût été déjà troublé par quelque conjuration; et si même au dehors quelque entreprise est formée contre lui, il trouvera dans l'intérieur, comme j'ai déjà dit que Nabis, tyran de Sparte, les trouva, les moyens de résister à toute attaque, pourvu toutefois qu'il se soit conduit et qu'il ait gouverné conformément à ce que j'ai observé, et que de plus il ne perde point courage.

Pour ce qui est des sujets, ce que le prince peut en craindre, lorsqu'il est tranquille au dehors, c'est qu'ils ne conspirent secrètement contre lui; mais, à cet égard, il est déjà bien garanti quand il a évité d'être haï et méprisé, et qu'il a fait en sorte que le peuple soit content de lui; chose dont il est absolument nécessaire de venir à bout, ainsi que je l'ai établi. C'est là, en effet, la plus sûre garantie contre les conjurations; car celui qui conjure croit toujours que la mort du prince sera agréable au peuple: s'il pensait qu'elle l'affligeât, il se

garderait bien de concevoir un pareil dessein, qui présente de très grandes et de très nombreuses difficultés.

On sait par l'expérience que beaucoup de conjurations ont été formées, mais qu'il n'y en a que bien peu qui aient eu une heureuse issue. Un homme ne peut pas conjurer tout seul : il faut qu'il ait des associés ; et il ne peut en chercher que parmi ceux qu'il croit mécontents. Or, en confiant un projet de cette nature à un mécontent, on lui fournit le moyen de mettre un terme à son mécontentement ; car il peut compter qu'en révélant le secret, il sera amplement récompensé – et comme il voit là un profit assuré, tandis que la conjuration ne lui présente qu'incertitude et péril, il faut qu'il ait, pour ne point trahir, ou une amitié bien vive pour le conspirateur, ou une haine bien obstinée pour le prince. En peu de mots, le conspirateur est toujours troublé par le soupçon, la jalousie, la frayeur du châtement ; au lieu que le prince a pour lui la majesté de l'empire, l'autorité des lois, l'appui de ses amis, et tout ce qui fait la défense de l'État ; et si à tout cela se joint la bienveillance du peuple, il est impossible qu'il se trouve quelqu'un d'assez téméraire pour conjurer ; car, en ce cas, le conspirateur n'a pas seulement à craindre les dangers qui précèdent l'exécution, il doit encore redouter ceux qui suivront, et contre lesquels, ayant le peuple pour ennemi, il ne lui restera aucun refuge.

Sur cela on pourrait citer une infinité d'exemples, mais je me borne à un seul dont nos pères ont été les témoins.

Messer Annibal Bentivogli, aïeul de messer Annibal actuellement vivant, étant prince de Bologne, fut assassiné par les Canneschi, à la suite d'une conjuration qu'ils avaient tramée contre lui : il ne resta de sa

famille que messer Giovanni, jeune enfant encore au berceau. Mais l'affection que le peuple bolonais avait en ce temps-là pour la maison Bentivogli fut cause qu'aussitôt après le meurtre il se souleva, et massacra tous les Canneschi. Cette affection alla même encore plus loin : comme après la mort de messer Annibal, il n'était resté personne qui pût gouverner l'État, et les Bolonais ayant su qu'il y avait un homme né de la famille Bentivogli qui vivait à Florence, où il passait pour le fils d'un artisan, ils allèrent le chercher, et lui confièrent le gouvernement, qu'il garda en effet jusqu'à ce que messer Giovanni fût en âge de tenir lui-même les rênes de l'État.

Encore une fois donc, un prince qui est aimé de son peuple a peu à craindre les conjurations ; mais s'il en est haï, tout, choses et hommes, est pour lui à redouter. Aussi les gouvernements bien réglés et les princes sages prennent-ils toujours très grand soin de satisfaire le peuple et de le tenir content sans trop chagriner les grands : c'est un des objets de la plus haute importance.

Parmi les royaumes bien organisés de notre temps, on peut citer la France, où il y a un grand nombre de bonnes institutions propres à maintenir l'indépendance et la sûreté du roi ; institutions entre lesquelles celle du parlement et de son autorité tient le premier rang. En effet, celui qui organisa ainsi la France, voyant, d'un côté, l'ambition et l'insolent orgueil des grands, et combien il était nécessaire de les réprimer ; considérant, de l'autre, la haine générale qu'on leur portait, haine enfantée par la crainte qu'ils inspiraient, et voulant en conséquence qu'il fût aussi pourvu à leur sûreté, pensa qu'il était à propos de n'en pas laisser le soin spécialement au roi, pour qu'il n'eût pas à encourir la haine des grands en favorisant le peuple, et celle du peuple en favorisant les grands. C'est pourquoi il trouva bon

d'établir la tierce autorité d'un tribunal qui pût, sans aucune fâcheuse conséquence pour le roi, abaisser les grands et protéger les petits. Une telle institution était sans doute ce qu'on pouvait faire de mieux, de plus sage et de plus convenable pour la sûreté du prince et du royaume.

De là aussi on peut tirer une autre remarque : c'est que le prince doit se décharger sur d'autres des parties de l'administration qui peuvent être odieuses, et se réserver exclusivement celles des grâces ; en un mot, je le répète, il doit avoir des égards pour les grands, mais éviter d'être haï par le peuple.

En considérant la vie et la mort de plusieurs empereurs romains, on croira peut-être y voir des exemples contraires à ce que je viens de dire, car on en trouvera quelques-uns qui, s'étant toujours conduits avec sagesse, et ayant montré de grandes qualités, ne laissèrent pas de perdre l'empire, ou même de périr victimes de conjurations formées contre eux.

Pour répondre à cette objection, je vais examiner le caractère et la conduite de quelques-uns de ces empereurs, et faire voir que les causes de leur ruine ne présentent rien qui ne s'accorde avec ce que j'ai établi. Je ferai d'ailleurs quelques réflexions sur ce que les événements de ces temps-là peuvent offrir de remarquable à ceux qui lisent l'histoire. Je me bornerai cependant aux empereurs qui se succédèrent depuis Marc-Aurèle, jusqu'à Maximin, et qui sont : Marc-Aurèle, Commode son fils, Pertinax, Didius Julianus, Septime-Sévère, Antonin-Caracalla, son fils, Macrin, Héliogabale, Alexandre-Sévère et Maximin.

La première observation à faire est que, tandis que dans les autres États le prince n'a à lutter que contre l'ambition des grands et l'insolence des peuples, les

empereurs romains avaient encore à surmonter une troisième difficulté, celle de se défendre contre la cruauté et l'avarice des soldats; difficulté telle, qu'elle fut la cause de la ruine de plusieurs de ces princes. Il est très difficile, en effet, de contenter tout à la fois les soldats et les peuples; car les peuples aiment le repos, et par conséquent, un prince modéré: les soldats, au contraire, demandent qu'il soit d'humeur guerrière, insolent, avide et cruel; ils veulent même qu'il se montre tel envers le peuple, afin d'avoir une double paye, et d'assouvir leur avarice et leur cruauté. De là vint aussi la ruine de tous ceux des empereurs qui n'avaient point, soit par leurs qualités naturelles, soit par leurs qualités acquises, l'ascendant nécessaire pour contenir à la fois et les peuples et les gens de guerre. De là vint encore que la plupart, et ceux surtout qui étaient des princes nouveaux, voyant la difficulté de satisfaire des humeurs si opposées, prirent le parti de contenter les soldats, sans s'inquiéter de l'oppression du peuple.

Ce parti, au reste, était nécessaire à prendre; car les princes, qui ne peuvent éviter d'être haïs par quelqu'un, doivent d'abord chercher à ne pas l'être par la multitude; et, s'ils ne peuvent y réussir, ils doivent faire tous leurs efforts pour ne pas l'être au moins par la classe la plus puissante. C'est pour cela aussi que les empereurs, qui, comme princes nouveaux, avaient besoin d'appuis extraordinaires, s'attachaient bien plus volontiers aux soldats qu'au peuple; ce qui pourtant ne leur était utile qu'autant qu'ils savaient conserver sur eux leur ascendant.

C'est en conséquence de tout ce que je viens de dire, que des trois empereurs Marc-Aurèle, Pertinax et Alexandre-Sévère, qui vécurent avec sagesse et modération, qui furent amis de la justice, ennemis de la cruauté, humains et bienfaisants, il n'y eut que le

premier qui ne finit point malheureusement. Mais s'il vécut et mourut toujours honoré, c'est qu'ayant hérité de l'empire par droit de succession, il n'en fut redevable ni aux gens de guerre ni au peuple, et que d'ailleurs ses grandes et nombreuses vertus le firent tellement respecter, qu'il put toujours contenir tous les ordres de l'État dans les bornes du devoir, sans être ni haï ni méprisé.

Quand à Pertinax, les soldats, contre le gré de qui il avait été nommé empereur, ne purent supporter la discipline qu'il voulait rétablir après la licence dans laquelle ils avaient vécu sous Commode : il en fut donc haï. À cette haine se joignit le mépris qu'inspirait sa vieillesse, et il périt presque aussitôt qu'il eut commencé à régner. Sur quoi il y a lieu d'observer que la haine est autant le fruit des bonnes actions que des mauvaises ; d'où il suit, comme je l'ai dit, qu'un prince qui veut se maintenir est souvent obligé de n'être pas bon ; car lorsque la classe de sujets dont il croit avoir besoin, soit peuple, soit soldats, soit grands, est corrompue, il faut à tout prix la satisfaire pour ne l'avoir point contre soi ; et alors les bonnes actions nuisent plutôt qu'elles ne servent.

Enfin, pour ce qui concerne Alexandre-Sévère, sa bonté était telle, que, parmi les éloges qu'on en a faits, on a remarqué que, pendant les quatorze ans que dura son règne, personne ne fut mis à mort sans un jugement régulier. Mais, comme il en était venu à passer pour un homme efféminé, qui se laissait gouverner par sa mère, et que par là il était tombé dans le mépris, son armée conspira contre lui et le massacra.

Si nous venons maintenant aux empereurs qui montrèrent des qualités bien opposées, c'est-à-dire à Commode, Septime-Sévère, Antonin-Caracalla et

Maximin, nous verrons qu'ils furent très cruels et d'une insatiable avidité; que, pour satisfaire les soldats, ils n'épargnèrent au peuple aucune sorte d'oppression et d'injure, et qu'ils eurent tous une fin malheureuse, à l'exception seulement de Sévère, qui, par la grandeur de son courage et d'autres qualités éminentes, put, en se conservant l'affection des soldats, et bien qu'il accablât le peuple d'impôts, régner toujours heureusement; car cette grandeur le faisait admirer des uns et des autres, de telle manière que les peuples demeuraient frappés comme d'étonnement et de stupeur, et que les soldats étaient respectueux et satisfaits. Sévère, au surplus, se conduisit très habilement comme prince nouveau: c'est pourquoi je m'arrêterai un moment à faire voir comment il sut bien agir en renard et en lion, deux animaux dont, comme je l'ai dit, un prince doit savoir revêtir les caractères.

Connaissant la lâcheté de Didius Julianus, qui venait de se faire proclamer empereur, il persuada aux troupes à la tête desquelles il se trouvait alors en Pannonie, qu'il était digne d'elles d'aller à Rome pour venger la mort de Pertinax, que la garde impériale avait égorgé; et, sans découvrir les vues secrètes qu'il avait sur l'empire, il saisit ce prétexte, se hâta de marcher vers Rome avec son armée, et parut en Italie avant qu'on eût appris son départ. Arrivé à Rome, il fut proclamé empereur par le sénat épouvanté, et Julianus fut massacré. Ce premier pas fait, il lui restait, pour parvenir à être maître de tout l'État, deux obstacles à vaincre: l'un en Orient, où Niger s'était fait proclamer empereur par les armées d'Asie qu'il commandait; l'autre en Occident, où Albin aspirait également à l'empire. Comme il voyait trop de danger à se déclarer en même temps contre ces deux compétiteurs, il se proposa d'attaquer Niger et de tromper Albin. En

conséquence, il écrivit à ce dernier que, nommé empereur par le sénat, son intention était de partager avec lui la dignité impériale : il lui envoya donc le titre de César et se le fit adjoindre comme collègue, par un décret du sénat. Albin se laissa séduire par ces démonstrations, qu'il crut sincères. Mais lorsque Sévère eut fait mourir Niger, après l'avoir vaincu et que les troubles de l'Orient furent apaisés, il revint à Rome et se plaignit dans le sénat de la conduite d'Albin, l'accusa d'avoir montré peu de reconnaissance de tous les bienfaits dont il l'avait comblé, et d'avoir tenté secrètement de l'assassiner ; et il conclut en disant qu'il ne pouvait éviter de marcher contre lui pour le punir de son ingratitude. Il alla soudain l'attaquer dans les Gaules, où il lui ôta l'empire et la vie.

Telle fut la conduite de ce prince. Si l'on en suit pas à pas toutes les actions, on y verra partout éclater et l'audace du lion et la finesse du renard ; on le verra craindre et révérencé de ses sujets, et chéri même de ses soldats : on ne sera par conséquent point étonné de ce que, quoique homme nouveau, il pût se maintenir dans un si vaste empire ; car sa haute réputation le défendit toujours contre la haine que ses continuelles exactions auraient pu allumer dans le cœur de ses peuples.

Antonin-Caracalla, son fils, eut aussi comme lui d'éminentes qualités qui le faisaient admirer du peuple et chérir par les soldats. Son habileté dans l'art de la guerre, son mépris pour une nourriture recherchée et les délices de la mollesse, lui conciliaient l'affection des troupes ; mais sa cruauté, sa férocité inouïe, les meurtres nombreux et journaliers dont il frappa une partie des citoyens de Rome, le massacre général des habitants d'Alexandrie, le rendirent l'objet de l'exécration universelle : ceux qui l'entouraient eurent bientôt à

trembler pour eux-mêmes ; et un centurion le tua au milieu de son armée.

Une observation importante résulte de ce fait : c'est qu'un prince ne peut éviter la mort lorsqu'un homme ferme et endurci dans sa vengeance a résolu de le faire périr ; car quiconque méprise sa vie est maître de celle des autres. Mais comme ces dangers sont rares, ils sont, par conséquent, moins à appréhender. Tout ce que le prince peut et doit faire à cet égard, c'est d'être attentif à n'offenser grièvement aucun de ceux qu'il emploie et qu'il a autour de lui pour son service ; attention que n'eut point Caracalla, qui avait fait mourir injustement un frère du centurion, par lequel il fut tué, qui le menaçait journellement lui-même, et qui néanmoins le conservait dans sa garde. C'était là sans doute une témérité qui ne pouvait qu'occasionner sa ruine, comme l'événement le prouva.

Pour ce qui est de Commode, fils et héritier de Marc-Aurèle, il avait certes toute facilité de se maintenir dans l'empire : il n'avait qu'à suivre les traces de son père pour contenter le peuple et les soldats. Mais, s'abandonnant à son caractère cruel et féroce, il voulut impunément écraser le peuple par ses rapines ; il prit le parti de caresser les troupes et de les laisser vivre dans la licence. D'ailleurs, oubliant tout le soin de sa dignité, on le voyait souvent descendre dans l'arène pour combattre avec les gladiateurs, et se livrer aux turpitudes les plus indignes de la majesté impériale. Il se rendit vil aux yeux mêmes de ses soldats. Ainsi, devenu tout à la fois l'objet de la haine des uns et du mépris des autres, on conspira contre lui, et il fut égorgé.

Il ne me reste plus qu'à parler de Maximin. Il possédait toutes les qualités qui font l'homme de guerre. Après la mort d'Alexandre-Sévère, dont j'ai

parlé tout à l'heure, les armées, dégoûtées de la faiblesse de ce dernier prince, élevèrent Maximin à l'empire; mais il ne le conserva pas longtemps. Deux choses contribuèrent à le faire mépriser et haïr. La première fut la bassesse de son premier état: gardien de troupeaux dans la Thrace, cette extraction, connue de tout le monde, le rendait vil à tous les yeux. La seconde fut la réputation de cruauté qu'il se fit aussitôt; car, sans aller à Rome pour prendre possession du trône impérial, il y fit commettre par ses lieutenants, ainsi que dans toutes les parties de l'empire, des actes multipliés de rigueur. D'un côté, l'État, indigné de la bassesse de son origine, et, de l'autre, excité par la crainte qu'inspiraient ses barbaries, se souleva contre lui. Le signal fut donné par l'Afrique. Aussitôt le sénat et le peuple suivirent cet exemple, qui ne tarda pas à être imité par le reste de l'Italie. Bientôt à cette conspiration générale se joignit celle de ses troupes: elles assiégeaient Aquilée; mais, rebutées par les difficultés du siège, lassées de ses cruautés, et commençant à le moins craindre depuis qu'elles le voyaient en butte à une multitude d'ennemis, elles se déterminèrent à le massacrer.

Je ne m'arrêterai maintenant à parler ni d'Héliogabale, ni de Macrin, ni de Didius Julianus, hommes si vils qu'ils ne firent que paraître sur le trône. Mais, venant immédiatement à la conclusion de mon discours, je dis que les princes modernes trouvent dans leur administration une difficulté de moins: c'est celle de satisfaire extraordinairement les gens de guerre. En effet, ils doivent bien, sans doute, avoir pour eux quelque considération; mais il n'y a en cela nul grand embarras, car aucun de ces princes n'a les grands corps de troupes toujours subsistants, et amalgamés en quelque sorte par le temps avec le gouvernement et

l'administration des provinces, comme l'étaient les armées romaines. Les empereurs étaient obligés de contenter les soldats plutôt que les peuples, parce que les soldats étaient les plus puissants; mais aujourd'hui ce sont les peuples que les princes ont surtout à satisfaire. Il ne faut excepter à cet égard que le Grand Seigneur des Turcs et le Soudan.

J'excepte le Grand Seigneur, parce qu'il a toujours autour de lui un corps de douze mille hommes d'infanterie et de quinze mille de cavalerie; que ces corps font sa sûreté et sa force, et qu'en conséquence il doit sur toutes choses, et sans songer au peuple, ménager et conserver leur affection.

J'excepte le Soudan, parce que ses États étant entièrement entre les mains des gens de guerre, il faut bien qu'il se concilie leur amitié, sans s'embarasser du peuple.

Remarquons, à ce propos, que l'État du Soudan diffère de tous les autres, et qu'il ne ressemble guère qu'au pontificat des chrétiens, qu'on ne peut appeler ni principauté héréditaire, ni principauté nouvelle. En effet, à la mort du prince, ce ne sont point ses enfants qui héritent et règnent après lui; mais son successeur est élu par ceux à qui appartient cette élection; et du reste, comme cet ordre de choses est consacré par son ancienneté, il ne présente point les difficultés des principautés nouvelles: le prince, à la vérité, est nouveau, mais les institutions sont anciennes, ce qui le fait recevoir tout comme s'il était prince héréditaire. Revenons à notre sujet.

Quiconque réfléchira sur tout ce que je viens de dire, verra qu'en effet la ruine des empereurs dont j'ai parlé eut pour cause la haine ou le mépris, et il comprendra en même temps pourquoi les uns agissant

d'une certaine manière, et les autres d'une manière toute différente, un seul, de chaque côté, a fini heureusement, tandis que tous les autres ont terminé leurs jours d'une façon misérable. Il concevra que ce fut une chose inutile et même funeste pour Pertinax et pour Alexandre-Sévère, princes nouveaux, de vouloir imiter Marc-Aurèle, prince héréditaire; et que, pareillement, Caracalla, Commode et Maximin se nuisirent en voulant imiter Sévère, parce qu'ils n'avaient pas les grandes qualités nécessaires pour pouvoir suivre ses traces.

Je dis aussi qu'un prince nouveau peut et doit, non pas imiter, soit Marc-Aurèle, soit Sévère, mais bien prendre, dans l'exemple de Sévère, ce qui lui est nécessaire pour établir son pouvoir, et dans celui de Marc-Aurèle ce qui peut lui servir à maintenir la stabilité et la gloire d'un empire établi et consolidé depuis longtemps.

## Chapitre XX

### Si les forteresses, et plusieurs autres choses que font souvent les princes, leur sont utiles ou nuisibles

---

Les princes ont employé différents moyens pour maintenir sûrement leurs États. Quelques-uns ont désarmé leurs sujets; quelques autres ont entretenu, dans les pays qui leur étaient soumis, la division des partis: il en est qui ont aimé à fomenter des inimitiés contre eux-mêmes; il y en a aussi qui se sont appliqués à gagner ceux qui, au commencement de leur règne, leur avaient paru suspects; enfin quelques-uns ont construit des forteresses, et d'autres les ont démolies. Il est impossible de se former, sur ces divers moyens, une opinion bien déterminée, sans entrer dans l'examen des circonstances particulières de l'État auquel il serait question d'en appliquer quelqu'un. Je vais néanmoins en parler généralement et comme le sujet le comporte.

Il n'est jamais arrivé qu'un prince nouveau ait désarmé ses sujets; bien au contraire, celui qui les a trouvés sans armes leur en a donné, car il a pensé que ces armes seraient à lui; qu'en les donnant, il rendrait fidèles ceux qui étaient suspects; que les autres se maintiendraient dans leur fidélité, et que tous, enfin,

deviendraient ses partisans. À la vérité, tous les sujets ne peuvent pas porter les armes ; mais le prince ne doit pas craindre, en récompensant ceux qui les auront prises, d'indisposer les autres de manière qu'il ait quelque lieu de s'en inquiéter : les premiers, en effet, lui sauront gré de la récompense ; et les derniers trouveront à propos qu'il traite mieux ceux qui auront plus servi et se seront exposés à plus de dangers.

Le prince qui désarmerait ses sujets commencerait à les offenser, en leur montrant qu'il se défie de leur fidélité ; et cette défiance, quel qu'en fût l'objet, inspirerait de la haine contre lui. D'ailleurs, ne pouvant pas rester sans armes, il serait forcé de recourir à une milice mercenaire ; et j'ai déjà dit ce que c'est que cette milice, qui, lors même qu'elle serait bonne, ne pourrait jamais être assez considérable pour le défendre contre des ennemis puissants et des sujets irrités. Aussi, comme je l'ai déjà dit, tout prince nouveau dans une principauté nouvelle n'a jamais manqué d'y organiser une force armée. L'histoire en présente de nombreux exemples.

C'est quand un prince a acquis un État nouveau, qu'il adjoint à celui dont il était déjà possesseur, qu'il lui importe de désarmer les sujets du nouvel État, à l'exception toutefois de ceux qui se sont déclarés pour lui au moment de l'acquisition : encore convient-il qu'il leur donne la facilité de s'abandonner à la mollesse et de s'efféminer, et qu'il organise les choses de manière qu'il n'y ait plus d'armée que ses soldats propres, vivant dans son ancien État et auprès de sa personne.

Nos ancêtres, et particulièrement ceux qui passaient pour sages, disaient communément qu'il fallait contenir Pistoie au moyen des partis, et Pise par celui des forteresses. Ils prenaient soin aussi d'entretenir la division dans quelques-uns des pays qui leur étaient

soumis, afin de les maintenir plus aisément. Cela pouvait être bon dans le temps où il y avait une sorte d'équilibre en Italie; mais il me semble qu'on ne pourrait plus la conseiller aujourd'hui; car je ne pense pas que les divisions pussent être bonnes à quelque chose. Il me paraît même que, quand l'ennemi approche, les pays divisés sont infailliblement et bientôt perdus; car le parti faible se joindra aux forces extérieures, et l'autre ne pourra plus résister. Les Vénitiens, qui, je crois, pensaient à cet égard comme nos ancêtres, entretenaient les partis guelfe et gibelin dans les villes soumises à leur domination. À la vérité, ils ne laissaient pas aller les choses jusqu'à l'effusion du sang, mais ils fomentaient assez la division et les querelles pour que les habitants en fussent tellement occupés qu'ils ne songeassent point à sortir de l'obéissance. Cependant ils s'en trouvèrent mal; et quand ils eurent perdu la bataille de Vailà, ces mêmes villes devinrent aussitôt audacieuses, et secouèrent le joug de l'autorité vénitienne.

Le prince qui emploie de pareils moyens décèle sa faiblesse et un gouvernement fort ne tolérera jamais les divisions: si elles sont de quelque utilité durant la paix, en donnant quelques facilités pour contenir les sujets, dès que la guerre s'allume, elles ne sont que funestes.

Les princes deviennent plus grands, sans doute, lorsqu'ils surmontent tous les obstacles qui s'opposaient à leur élévation. Aussi, quand la fortune veut agrandir un prince nouveau, qui a plus besoin qu'un prince héréditaire d'acquérir de la réputation, elle suscite autour de lui une foule d'ennemis contre lesquels elle le pousse, afin de lui fournir l'occasion d'en triompher, et lui donne ainsi l'occasion de s'élever au moyen d'une échelle que ses ennemis eux-mêmes lui fournissent. C'est pourquoi plusieurs personnes

ont pensé qu'un prince sage doit, s'il le peut, entretenir avec adresse quelque inimitié, pour qu'en la surmontant il accroisse sa propre grandeur.

Les princes, et particulièrement les princes nouveaux, ont éprouvé que les hommes qui, au moment de l'établissement de leur puissance, leur avaient paru suspects, leur étaient plus fidèles et plus utiles que ceux qui d'abord s'étaient montrés dévoués. Pandolfo Petrucci, prince de Sienne, employait de préférence dans son gouvernement ceux que d'abord il avait suspectés.

Il serait difficile, sur cet objet, de donner des règles générales, et tout dépend des circonstances particulières. Aussi me bornerai-je à dire que, pour les hommes qui, au commencement d'une principauté nouvelle, étaient ennemis, et qui se trouvent dans une position telle, qu'ils ont besoin d'appui pour se maintenir, le prince pourra toujours très aisément les gagner, et que, de leur côté, ils seront forcés de le servir avec d'autant plus de zèle et de fidélité, qu'ils sentiront qu'ils ont à effacer, par leurs services, la mauvaise idée qu'ils lui avaient donné lieu de prendre d'eux. Ils lui seront par conséquent plus utiles que ceux qui, n'ayant ni les mêmes motifs ni la même crainte, peuvent s'occuper avec négligence de ses intérêts.

Et, puisque mon sujet m'y amène, je ferai encore observer à tout prince nouveau, qui s'est emparé de la principauté au moyen d'intelligences au dedans, qu'il doit bien considérer par quels motifs ont été déterminés ceux qui ont agi en sa faveur ; car, s'ils ne l'ont pas été par une affection naturelle, mais seulement par la raison qu'ils étaient mécontents de son gouvernement actuel, le nouveau prince aura une peine

extrême à conserver leur amitié, car il lui sera impossible de les contenter.

En réfléchissant sur les exemples que les temps anciens et les modernes nous offrent à cet égard, on verra qu'il est beaucoup plus facile au prince nouveau de gagner ceux qui d'abord furent ses ennemis, parce qu'ils étaient satisfaits de l'ancien état des choses, que ceux qui se firent ses amis et le favorisèrent, parce qu'ils étaient mécontents.

Les princes ont été généralement dans l'usage, pour se maintenir, de construire des forteresses, soit afin d'empêcher les révoltes, soit afin d'avoir un lieu sûr de refuge contre une première attaque. J'approuve ce système, parce qu'il fut suivi par les anciens. De nos jours, cependant, nous avons vu Niccolo Vitelli démolir deux forteresses à Città di Castello, afin de se maintenir en possession de ce pays. Pareillement, le duc d'Urbain Guido Ubaldo, rentré dans son duché, d'où il avait été expulsé par César Borgia, détruisit jusqu'aux fondements toutes les citadelles qui s'y trouvaient, pensant qu'au moyen de cette mesure il risquerait moins d'être dépouillé une seconde fois. Enfin les Bentivogli, rétablis dans Bologne, en usèrent de même. Les forteresses sont donc utiles ou non, selon les circonstances, et même, si elles servent dans un temps, elles nuisent dans un autre. Sur quoi voici ce qu'on peut dire.

Le prince qui a plus de peur de ses sujets que des étrangers doit construire des forteresses; mais il ne doit point en avoir s'il craint plus les étrangers que ses sujets: le château de Milan, construit par Francesco Sforza, a plus fait de tort à la maison de ce prince qu'aucun désordre survenu dans ses États. La meilleure forteresse qu'un prince puisse avoir est l'affection de ses peuples – s'il est haï, toutes les forteresses qu'il

pourra avoir ne le sauveront pas ; car si ses peuples prennent une fois les armes, ils trouveront toujours des étrangers pour les soutenir.

De notre temps, nous n'avons vu que la comtesse de Forli tirer avantage d'une forteresse, où, après le meurtre de son mari, le comte de Girolamo, elle put trouver un refuge contre le soulèvement du peuple, et attendre qu'on lui eût envoyé de Milan le secours au moyen duquel elle reprit ses États. Mais, pour lors, les circonstances étaient telles qu'aucun étranger ne put soutenir le peuple. D'ailleurs, cette même forteresse lui fut peu utile dans la suite, lorsqu'elle fut attaquée par César Borgia, et que le peuple, qui la détestait, put se joindre à cet ennemi. Dans cette dernière occasion, comme dans la première, il lui eût beaucoup mieux valu de n'être point haïe que d'avoir des forteresses.

D'après tout cela, j'approuve également ceux qui construiront des forteresses et ceux qui n'en construiront point ; mais je blâmerai toujours quiconque, comptant sur cette défense, ne craindra point d'encourir la haine des peuples.

## Chapitre XXI

# Comment doit se conduire un prince pour acquérir de la réputation

---

Faire de grandes entreprises, donner par ses actions de rares exemples, c'est ce qui illustre le plus un prince. Nous pouvons, de notre temps, citer comme un prince ainsi illustré Ferdinand d'Aragon, actuellement roi d'Espagne, et qu'on peut appeler en quelque sorte un prince nouveau, parce que, n'étant d'abord qu'un roi bien peu puissant, la renommée et la gloire en ont fait le premier roi de la chrétienté.

Si l'on examine ses actions, on les trouvera toutes empreintes d'un caractère de grandeur, et quelques-unes paraîtront même sortir de la route ordinaire. Dès le commencement de son règne, il attaqua le royaume de Grenade; et cette entreprise devint la base de sa grandeur. D'abord il la fit étant en pleine paix avec tous les autres États, et sans crainte, par conséquent, d'aucune diversion: elle lui fournit d'ailleurs le moyen d'occuper l'ambition des grands de la Castille, qui, entièrement absorbés dans cette guerre, ne pensèrent point à innover; tandis que lui, de son côté, acquérait sur eux, par sa renommée, un ascendant dont ils ne s'aperçurent pas. De plus, l'argent que l'Église lui fournit et celui qu'il leva sur les peuples le mirent en

état d'entretenir des armées qui, formées par cette longue suite de guerres, le firent tant respecter par la suite. Après cette entreprise, et se couvrant toujours du manteau de la religion pour en venir à de plus grandes, il s'appliqua avec une pieuse cruauté à persécuter les Maures et à en purger son royaume: exemple admirable, et qu'on ne saurait trop méditer. Enfin, sous ce même prétexte de la religion, il attaqua l'Afrique; puis il porta ses armes dans l'Italie; et, en dernier lieu, il fit la guerre à la France: de sorte qu'il ne cessa de former et d'exécuter de grands desseins, tenant toujours les esprits de ses sujets dans l'admiration et dans l'attente des événements. Toutes ces actions, au surplus, se succédèrent et furent liées les unes aux autres, de telle manière qu'elles ne laissaient ni le temps de respirer, ni le moyen d'en interrompre le cours.

Ce qui peut servir encore à illustrer un prince, c'est d'offrir, comme fit messer Barnabo Visconti, duc de Milan, dans son administration intérieure, et quand l'occasion s'en présente, des exemples singuliers, et qui donnent beaucoup à parler, quant à la manière de punir ou de récompenser ceux qui, dans la vie civile, ont commis de grands crimes ou rendu de grands services; c'est d'agir, en toute circonstance, de telle façon qu'on soit forcé de le regarder comme supérieur au commun des hommes.

On estime aussi un prince qui se montre franchement ami ou ennemi, c'est-à-dire qui sait se déclarer ouvertement et sans réserve pour ou contre quelqu'un; ce qui est toujours un parti plus utile à prendre que de demeurer neutre.

En effet, quand deux puissances qui vous sont voisines en viennent aux mains, il arrive de deux

choses l'une: elles sont ou elles ne sont pas telles que vous ayez quelque chose à craindre de la part de celle qui demeurera victorieuse. Or, dans l'une et l'autre hypothèse, il vous sera utile de vous être déclaré ouvertement et d'avoir fait franchement la guerre. En voici les raisons.

Dans le premier cas: ne vous êtes-vous point déclaré, vous demeurez la proie de la puissance victorieuse, et cela à la satisfaction et au contentement de la puissance vaincue, qui ne sera engagée par aucun motif à vous défendre ni même à vous donner asile. La première, effectivement, ne peut pas vouloir d'un ami suspect, qui ne sait pas l'aider au besoin; et, quant à la seconde, pourquoi vous accueillerait-elle, vous qui aviez refusé de prendre les armes en sa faveur et de courir sa fortune?

Antiochus étant venu dans la Grèce, où l'appelaient les Étoliens, dans la vue d'en chasser les Romains, envoya des orateurs aux Achéens, alliés de ce dernier peuple, pour les inviter à demeurer neutres. Les Romains leur en envoyèrent aussi pour les engager au contraire à prendre les armes en leur faveur. L'affaire étant mise en discussion dans le conseil des Achéens, et les envoyés d'Antiochus insistant pour la neutralité, ceux des Romains répondirent, en s'adressant aux Achéens: «Quant au conseil qu'on vous donne de ne prendre aucune part dans notre guerre, et qu'on vous présente comme le meilleur et le plus utile pour votre pays, il n'y en a point qui pût vous être plus funeste; car si vous le suivez, vous demeurez le prix du vainqueur sans vous être acquis la moindre gloire, et sans qu'on vous ait la moindre obligation.»

Un gouvernement doit compter que toujours celle des deux parties belligérantes qui n'est point son amie

lui demandera qu'il demeure neutre, et que celle qui est amie voudra qu'il se déclare en prenant les armes.

Ce parti de la neutralité est celui qu'embrassent le plus souvent les princes irrésolus, qu'effrayent les dangers présents, et c'est celui qui, le plus souvent aussi, les conduit à leur ruine.

Vous êtes-vous montré résolument et vigoureusement pour une des deux parties, elle ne sera point à craindre pour vous si elle demeure victorieuse, alors même qu'elle serait assez puissante pour que vous vous trouviez à sa discrétion; car elle vous sera obligée: elle aura contracté avec vous quelque lien d'amitié; et les hommes ne sont jamais tellement dépourvus de tout sentiment d'honneur, qu'ils veuillent accabler ceux avec qui ils ont de tels rapports, et donner ainsi l'exemple de la plus noire ingratitude. D'ailleurs, les victoires ne sont jamais si complètes que le vainqueur puisse se croire affranchi de tout égard, et surtout de toute justice. Mais si cette partie belligérante, pour laquelle vous vous êtes déclaré, se trouve vaincue, du moins vous pouvez compter d'en être aidé autant qu'il lui sera possible, et d'être associé à une fortune qui peut se rétablir.

Dans la seconde hypothèse, c'est-à-dire quand les deux puissances rivales ne sont point telles que vous ayez à craindre quelque chose de la part de celle qui demeurera victorieuse, la prudence vous conseille encore plus de vous déclarer pour l'une des deux. Que s'ensuivra-t-il, en effet? C'est que vous aurez ruiné une de ces puissances par le moyen et avec le secours d'une autre qui, si elle eût été sage, aurait dû la soutenir, et qui se trouvera à votre discrétion après la victoire que votre appui doit infailliblement lui faire obtenir.

Sur cela, au reste, j'observe qu'un prince ne doit jamais, ainsi que je l'ai déjà dit, s'associer à un autre plus puissant que lui pour en attaquer un troisième, à moins qu'il n'y soit contraint par la nécessité, car la victoire le mettrait à la discrétion de cet autre plus puissant; et les princes doivent, sur toutes choses, éviter de se trouver à la discrétion d'autrui. Les Vénitiens s'associèrent avec la France contre le duc de Milan; et de cette association, qu'ils pouvaient éviter, résulta leur ruine.

Que si une pareille association est inévitable, comme elle le fut pour les Florentins, lorsque le pape et l'Espagne firent marcher leurs troupes contre la Lombardie, il faut bien alors qu'on s'y détermine, quoi qu'il en puisse arriver.

Au surplus, un gouvernement ne doit point compter qu'il ne prendra jamais que des partis bien sûrs: on doit penser, au contraire, qu'il n'en est point où il ne se trouve quelque incertitude. Tel est effectivement l'ordre des choses, qu'on ne cherche jamais à fuir un inconvénient sans tomber dans un autre; et la prudence ne consiste qu'à examiner, à juger les inconvénients et à prendre comme bon ce qui est le moins mauvais.

Un prince doit encore se montrer amateur des talents, et honorer ceux qui se distinguent dans leur profession. Il doit encourager ses sujets, et les mettre à portée d'exercer tranquillement leur industrie, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture, soit dans tous les autres genres de travaux auxquels les hommes se livrent; en sorte qu'il n'y en ait aucun qui s'abstienne ou d'améliorer ses possessions, dans la crainte qu'elles ne lui soient enlevées, ou d'entreprendre quelque négoce de peur d'avoir à souffrir des exactions. Il doit

faire espérer des récompenses à ceux qui forment de telles entreprises, ainsi qu'à tous ceux qui songent à accroître la richesse et la grandeur de l'État. Il doit de plus, à certaines époques convenables de l'année, amuser le peuple par des fêtes, des spectacles; et, comme tous les citoyens d'un État sont partagés en communautés d'arts ou en tribus, il ne saurait avoir trop d'égards pour ces corporations; il paraîtra quelquefois dans leurs assemblées, et montrera toujours de l'humanité et de la magnificence, sans jamais compromettre néanmoins la majesté de son rang, majesté qui ne doit l'abandonner dans aucune circonstance.

## Chapitre XXII

### Des secrétaires des princes

---

Ce n'est pas une chose de peu d'importance pour un prince que le choix de ses ministres, qui sont bons ou mauvais selon qu'il est plus ou moins sage lui-même. Aussi, quand on veut apprécier sa capacité, c'est d'abord par les personnes qui l'entourent que l'on en juge. Si elles sont habiles et fidèles, on présume toujours qu'il est sage lui-même, puisqu'il a su discerner leur habileté et s'assurer de leur fidélité; mais on en pense tout autrement si ces personnes ne sont point telles; et le choix qu'il en a fait ayant dû être sa première opération, l'erreur qu'il y a commise est d'un très fâcheux augure. Tous ceux qui apprenaient que Pandolfo Petrucci, prince de Sienne, avait choisi messer Antonio da Venafro pour son ministre, jugeaient par là même que Pandolfo était un prince très sage et très éclairé.

On peut distinguer trois ordres d'esprit, savoir: ceux qui comprennent par eux-mêmes, ceux qui comprennent lorsque d'autres leur démontrent, et ceux enfin qui ne comprennent ni par eux-mêmes, ni par le secours d'autrui. Les premiers sont les esprits supérieurs, les seconds les bons esprits, les troisièmes les esprits nuls. Si Pandollo n'était pas du premier ordre, certainement il devait être au moins du second, et cela suffisait; car un prince qui est en état, sinon d'imaginer, du moins de juger de ce qu'un autre fait et

dit de bien et de mal, sait discerner les opérations bonnes ou mauvaises de son ministre, favoriser les unes, réprimer les autres, ne laisser aucune espérance de pouvoir le tromper, et contenir ainsi le ministre lui-même dans son devoir.

Du reste, si un prince veut une règle certaine pour connaître ses ministres, on peut lui donner celle-ci : Voyez-vous un ministre songer plus à lui-même qu'à vous, et rechercher son propre intérêt dans toutes ses actions, jugez aussitôt qu'il n'est pas tel qu'il doit être, et qu'il ne peut mériter votre confiance ; car l'homme qui a l'administration d'un État dans les mains doit ne jamais penser à lui mais doit toujours penser au prince, et ne l'entretenir que de ce qui tient à l'intérêt de l'État.

Mais il faut aussi que, de son côté, le prince pense à son ministre, s'il veut le conserver toujours fidèle ; il faut qu'il l'entourne de considération, qu'il le comble de richesses, qu'il le fasse entrer en partage de tous les honneurs et de toutes les dignités, pour qu'il n'ait pas lieu d'en souhaiter davantage ; que, monté au comble de la faveur, il redoute le moindre changement, et qu'il soit bien convaincu qu'il ne pourrait se soutenir sans l'appui du prince.

Quand le prince et le ministre sont tels que je le dis, ils peuvent se livrer l'un à l'autre avec confiance : s'ils ne le sont point, la fin sera également fâcheuse pour tous les deux.

## Chapitre XXIII

### Comment on doit fuir les flatteurs

---

**J**e ne négligerai point de parler d'un article important, et d'une erreur dont il est très difficile aux princes de se défendre, s'ils ne sont doués d'une grande prudence, et s'ils n'ont l'art de faire de bons choix; il s'agit des flatteurs, dont les cours sont toujours remplies.

Si, d'un côté, les princes aveuglés par l'amour-propre ont peine à ne pas se laisser corrompre par cette peste, de l'autre, ils courent un danger en la fuyant: c'est celui de tomber dans le mépris. Ils n'ont effectivement qu'un bon moyen de se prémunir contre la flatterie, c'est de faire bien comprendre qu'on ne peut leur déplaire en leur disant la vérité: or, si toute personne peut dire librement à un prince ce qu'elle croit vrai, il cesse bientôt d'être respecté.

Quel parti peut-il donc prendre pour éviter tout inconvénient? Il doit, s'il est prudent, faire choix dans ses États de quelques hommes sages, et leur donner, mais à eux seuls, liberté entière de lui dire la vérité, se bornant toutefois encore aux choses sur lesquelles il les interrogera. Il doit, du reste, les consulter sur tout, écouter leurs avis, résoudre ensuite par lui-même; il doit encore se conduire, soit envers tous les conseillers

ensemble, soit envers chacun d'eux en particulier, de manière à leur persuader qu'ils lui agréent d'autant plus qu'ils parlent avec plus de franchise; il doit enfin ne vouloir entendre aucune autre personne, agir selon la détermination prise, et s'y tenir avec fermeté.

Le prince qui en use autrement est ruiné par les flatteurs, ou il est sujet à varier sans cesse, entraîné par la diversité des conseils; ce qui diminue beaucoup sa considération. Sur quoi je citerai un exemple récent. Le prêtre Lucas, agent de Maximilien, actuellement empereur, disait de ce prince «qu'il ne prenait jamais conseil de personne, et qu'il ne faisait jamais rien d'après sa volonté». Maximilien, en effet, est un homme fort secret, qui ne se confie à qui que ce soit, et ne demande aucun avis; mais ses desseins venant à être connus à mesure qu'ils sont mis à exécution, ils sont aussitôt contredits par ceux qui l'entourent, et par faiblesse il s'en laisse détourner: de là vient que ce qu'il fait un jour, il le défait le lendemain; qu'on ne sait jamais ce qu'il désire ni ce qu'il se propose, et qu'on ne peut compter sur aucune de ses déterminations.

Un prince doit donc toujours prendre conseil, mais il doit le faire quand il veut, et non quand d'autres le veulent; il faut même qu'il ne laisse à personne la hardiesse de lui donner son avis sur quoi que ce soit, à moins qu'il ne le demande; mais il faut aussi qu'il ne soit pas trop réservé dans ses questions, qu'il écoute patiemment la vérité, et que lorsque quelqu'un est retenu, par certains égards, de la lui dire, il en témoigne du déplaisir.

Ceux qui prétendent que tel ou tel prince qui paraît sage ne l'est point effectivement, parce que la sagesse qu'il montre ne vient pas de lui-même, mais des bons conseils qu'il reçoit, avancent une grande erreur; car

c'est une règle générale, et qui ne trompe jamais, qu'un prince qui n'est point sage par lui-même ne peut pas être bien conseillé, à moins que le hasard ne l'ait mis entièrement entre les mains de quelque homme très habile, qui seul le maîtrise et le gouverne; auquel cas, du reste, il peut, à la vérité, être bien conduit, mais pour peu de temps, car le conducteur ne tardera pas à s'emparer du pouvoir. Mais hors de là, et lorsqu'il sera obligé d'avoir plusieurs conseillers, le prince qui manque de sagesse les trouvera toujours divisés entre eux, et ne saura point les réunir. Chacun de ces conseillers ne pensera qu'à son intérêt propre, et il ne sera en état ni de les reprendre, ni même de les juger: d'où il s'ensuivra qu'il n'en aura jamais que de mauvais, car ils ne seront point forcés par la nécessité à devenir bons. En un mot, les bons conseils, de quelque part qu'ils viennent, sont le fruit de la sagesse du prince, et cette sagesse n'est point le fruit des bons conseils.

## Chapitre XXIV

# Pourquoi les princes d'Italie ont perdu leurs États

---

Le prince nouveau qui conformera sa conduite à tout ce que nous avons remarqué sera regardé comme ancien, et bientôt même il sera plus sûrement et plus solidement établi que si son pouvoir avait été consacré par le temps. En effet, les actions d'un prince nouveau sont beaucoup plus examinées que celles d'un prince ancien; et quand elles sont jugées vertueuses, elles lui gagnent et lui attachent bien plus les cœurs que ne pourrait faire l'ancienneté de la race; car les hommes sont bien plus touchés du présent que du passé; et quand leur situation actuelle les satisfait, ils en jouissent sans penser à autre chose; ils sont même très disposés à maintenir et à défendre le prince, pourvu que d'ailleurs il ne se manque point à lui-même.

Le prince aura donc une double gloire, celle d'avoir fondé un État nouveau, et celle de l'avoir orné, consolidé par de bonnes lois, de bonnes armes, de bons alliés et de bons exemples; tandis qu'au contraire, il y aura une double honte pour celui qui, né sur le trône, l'aura laissé perdre par son peu de sagesse.

Si l'on considère la conduite des divers princes d'Italie qui, de notre temps, ont perdu leurs États, tels que le roi de Naples, le duc de Milan et autres, on trouvera d'abord une faute commune à leur reprocher, c'est celle qui concerne les forces militaires, et dont il a

été parlé au long ci-dessus. En second lieu, on reconnaîtra qu'ils s'étaient attiré la haine du peuple, ou qu'en possédant son amitié, ils n'ont pas su s'assurer des grands. Sans de telles fautes, on ne perd point des États assez puissants pour mettre une armée en campagne.

Philippe de Macédoine, non pas le père d'Alexandre le Grand, mais celui qui fut vaincu par T. Quintus Flaminius, ne possédait qu'un petit État en comparaison de la grandeur de la république romaine et de la Grèce, par qui il fut attaqué; néanmoins, comme c'était un habile capitaine, et qu'il avait su s'attacher le peuple et s'assurer des grands, il se trouva en état de soutenir la guerre durant plusieurs années; et si, à la fin, il dut perdre quelques villes, du moins il conserva son royaume.

Que ceux de nos princes qui, après une longue possession, ont été dépouillés de leurs États, n'en accusent donc point la fortune, mais qu'ils s'en prennent à leur propre lâcheté. N'ayant jamais pensé, dans les temps de tranquillité, que les choses pouvaient changer, semblables en cela au commun des hommes qui, durant le calme, ne s'inquiètent point de la tempête, ils ont songé, quand l'adversité s'est montrée, non à se défendre, mais à s'enfuir, espérant être rappelés par leurs peuples, que l'insolence du vainqueur aurait fatigués. Un tel parti peut être bon à prendre quand on n'en a pas d'autre; mais il est bien honteux de s'y réduire: on ne se laisse pas tomber, dans l'espoir d'être relevé par quelqu'un. D'ailleurs, il n'est pas certain qu'en ce cas un prince soit ainsi rappelé; et, s'il l'est, ce ne sera pas avec une grande sûreté pour lui, car un tel genre de défense l'avilit et ne dépend pas de sa personne. Or il n'y a pour un prince de défense bonne, certaine, et durable, que celle qui dépend de lui-même et de sa propre valeur.

## Chapitre XXV

# Combien, dans les choses humaines, la fortune a de pouvoir, et comment on peut y résister

---

Je n'ignore point que bien des gens ont pensé et pensent encore que Dieu et la fortune régissent les choses de ce monde de telle manière que toute la prudence humaine ne peut en arrêter ni en régler le cours : d'où l'on peut conclure qu'il est inutile de s'en occuper avec tant de peine, et qu'il n'y a qu'à se soumettre et à laisser tout conduire par le sort. Cette opinion s'est surtout propagée de notre temps par une conséquence de cette variété de grands événements que nous avons cités, dont nous sommes encore témoins, et qu'il ne nous était pas possible de prévoir – aussi suis-je assez enclin à la partager.

Néanmoins, ne pouvant admettre que notre libre arbitre soit réduit à rien, j'imagine qu'il peut être vrai que la fortune dispose de la moitié de nos actions, mais qu'elle en laisse à peu près l'autre moitié en notre pouvoir. Je la compare à un fleuve impétueux qui, lorsqu'il déborde, inonde les plaines, renverse les arbres et les édifices, enlève les terres d'un côté et les emporte vers un autre : tout fuit devant ses ravages,

tout cède à sa fureur ; rien n'y peut mettre obstacle. Cependant, et quelque redoutable qu'il soit, les hommes ne laissent pas, lorsque l'orage a cessé, de chercher à pouvoir s'en garantir par des digues, des chaussées et autres travaux ; en sorte que, de nouvelles crues survenant, les eaux se trouvent contenues dans un canal, et ne puissent plus se répandre avec autant de liberté et causer d'aussi grands ravages. Il en est de même de la fortune, qui montre surtout son pouvoir là où aucune résistance n'a été préparée, et porte ses fureurs là où elle sait qu'il n'y a point d'obstacle disposé pour l'arrêter.

Si l'on considère l'Italie, qui est le théâtre et la source des grands changements que nous avons vus et que nous voyons s'opérer, on trouvera qu'elle ressemble à une vaste campagne qui n'est garantie par aucune sorte de défense. Que si elle avait été prémunie, comme l'Allemagne, l'Espagne et la France, contre le torrent, elle n'en aurait pas été inondée, ou du moins elle n'en aurait pas autant souffert.

Me bornant à ces idées générales sur la résistance qu'on peut opposer à la fortune, et venant à des observations plus particularisées, je remarque d'abord qu'il n'est pas extraordinaire de voir un prince prospérer un jour et déchoir le lendemain, sans néanmoins qu'il ait changé, soit de caractère, soit de conduite. Cela vient, ce me semble, de ce que j'ai déjà assez longuement établi, qu'un prince qui s'appuie entièrement sur la fortune tombe à mesure qu'elle varie. Il me semble encore qu'un prince est heureux ou malheureux, selon que sa conduite se trouve ou ne se trouve pas conforme au temps où il règne. Tous les hommes ont en vue un même but : la gloire et les richesses ; mais, dans tout ce qui a pour objet de parvenir à ce but, ils n'agissent pas tous de la même manière : les uns procèdent avec

circonspection, les autres avec impétuosité; ceux-ci emploient la violence, ceux-là usent d'artifice; il en est qui sont patients, il en est aussi qui ne le sont pas du tout: ces diverses façons d'agir quoique très différentes, peuvent également réussir. On voit d'ailleurs que de deux hommes qui suivent la même marche, l'un arrive et l'autre n'arrive pas; tandis qu'au contraire deux autres qui marchent très différemment, et, par exemple, l'un avec circonspection et l'autre avec impétuosité, parviennent néanmoins pareillement à leur terme: or d'où cela vient-il, si ce n'est de ce que les manières de procéder sont ou ne sont pas conformes aux temps? C'est ce qui fait que deux actions différentes produisent un même effet, et que deux actions pareilles ont des résultats opposés. C'est pour cela encore que ce qui est bien ne l'est pas toujours. Ainsi, par exemple, un prince gouverne-t-il avec circonspection et patience: si la nature et les circonstances des temps sont telles que cette manière de gouverner soit bonne, il prospérera; mais il décherra, au contraire, si, la nature et les circonstances des temps changeant, il ne change pas lui-même de système.

Changer ainsi à propos, c'est ce que les hommes même les plus prudents ne savent point faire, soit parce qu'on ne peut agir contre son caractère, soit parce que, lorsqu'on a longtemps prospéré en suivant une certaine route, on ne peut se persuader qu'il soit bon d'en prendre une autre. Ainsi l'homme circonspect, ne sachant point être impétueux quand il le faudrait, est lui-même l'artisan de sa propre ruine. Si nous pouvions changer de caractère selon le temps et les circonstances, la fortune ne changerait jamais.

Le pape Jules II fit toutes ses actions avec impétuosité; et cette manière d'agir se trouva tellement conforme aux temps et aux circonstances, que le

résultat en fut toujours heureux. Considérez sa première entreprise, celle qu'il fit sur Bologne, du vivant de messer Giovanni Bentivogli : les Vénitiens la voyaient de mauvais œil, et elle était un sujet de discussion pour l'Espagne et la France ; néanmoins, Jules s'y précipita avec sa résolution et son impétuosité naturelles, conduisant lui-même en personne l'expédition. Par cette hardiesse, il tint les Vénitiens et l'Espagne en respect, de telle manière que personne ne bougea : les Vénitiens parce qu'ils craignaient, l'Espagne parce qu'elle désirait recouvrer le royaume de Naples en entier. D'ailleurs, il entraîna le roi de France à son aide ; car ce monarque, voyant que le pape s'était mis en marche et souhaitant gagner son amitié dont il avait besoin pour abaisser les Vénitiens, jugea qu'il ne pouvait lui refuser le secours de ses troupes sans lui faire une offense manifeste. Jules obtint donc, par son impétuosité, ce qu'un autre n'aurait pas obtenu avec toute la prudence humaine ; car s'il avait attendu pour partir de Rome, comme tout autre pape aurait fait, que tout eût été convenu, arrêté, préparé, certainement il n'aurait pas réussi. Le roi de France, en effet, aurait trouvé mille moyens de s'excuser auprès de lui, et les autres puissances en auraient eu tout autant de l'effrayer.

Je ne parlerai point ici des autres opérations de ce pontife, qui, toutes conduites de la même manière, eurent pareillement un heureux succès. Du reste, la brièveté de sa vie ne lui a pas permis de connaître les revers qu'il eût probablement essayés s'il était survenu dans un temps où il eût fallu se conduire avec circonspection ; car il n'aurait jamais pu se départir du système de violence auquel ne le portait que trop son caractère.

Je conclus donc que, la fortune changeant et les hommes s'obstinant dans la même manière d'agir, ils

sont heureux tant que cette manière se trouve d'accord avec la fortune, mais qu'aussitôt que cet accord cesse, ils deviennent malheureux.

Je pense, au surplus, qu'il vaut mieux être impétueux que circonspect; car la fortune est femme: pour la tenir soumise, il faut la traiter avec rudesse; elle cède plutôt aux hommes qui usent de violence qu'à ceux qui agissent froidement: aussi est-elle toujours amie des jeunes gens, qui sont moins réservés, plus emportés, et qui commandent avec plus d'audace.

## Chapitre XXVI

### Exhortation à délivrer l'Italie des barbares

---

**E**n réfléchissant sur tout ce que j'ai exposé ci-dessus, et en examinant en moi-même si aujourd'hui les temps seraient tels en Italie, qu'un prince nouveau pût s'y rendre illustre, et si un homme prudent et courageux trouverait l'occasion et le moyen de donner à ce pays une nouvelle forme, telle qu'il en résultât de la gloire pour lui et de l'utilité pour la généralité des habitants, il me semble que tant de circonstances concourent en faveur d'un pareil dessein, que je ne sais s'il y eut jamais un temps plus propice que celui-ci pour ces grands changements.

Et si, comme je l'ai dit, il fallait que le peuple d'Israël fût esclave des Égyptiens, pour connaître la vertu de Moïse; si la grandeur d'âme de Cyrus ne pouvait éclater qu'autant que les Perses seraient opprimés par les Mèdes; si enfin, pour apprécier toute la valeur de Thésée, il était nécessaire que les Athéniens fussent désunis: de même, en ces jours, pour que quelque génie pût s'illustrer, il était nécessaire que l'Italie fût réduite au terme où nous la voyons parvenue; qu'elle fût plus opprimée que les Hébreux, plus esclave que les Perses, plus désunie que les Athéniens, sans chefs, sans institutions, battue,

déchirée, envahie, et accablée de toute espèce de désastres.

Jusqu'à présent, quelques lueurs ont bien paru lui annoncer de temps en temps un homme choisi de Dieu pour sa délivrance; mais bientôt elle a vu cet homme arrêté par la fortune dans sa brillante carrière, et elle en est toujours à attendre, presque mourante, celui qui pourra fermer ses blessures, faire cesser les pillages et les saccagements que souffre la Lombardie, mettre un terme aux exactions et aux vexations qui accablent le royaume de Naples et la Toscane, et guérir enfin ses plaies si invétérées qu'elles sont devenues fistuleuses.

On la voit aussi priant sans cesse le ciel de daigner lui envoyer quelqu'un qui la délivre de la cruauté et de l'insolence des barbares. On la voit d'ailleurs toute disposée, toute prête à se ranger sous le premier étendard qu'on osera déployer devant ses yeux. Mais où peut-elle mieux placer ses espérances qu'en votre illustre maison, qui, par ses vertus héréditaires, par sa fortune, par la faveur de Dieu et par celle de l'Église, dont elle occupe actuellement le trône, peut véritablement conduire et opérer cette heureuse délivrance.

Elle ne sera point difficile, si vous avez sous les yeux la vie et les actions de ces héros que je viens de nommer. C'étaient, il est vrai, des hommes rares et merveilleux; mais enfin c'étaient des hommes; et les occasions dont ils profitèrent étaient moins favorables que celle qui se présente. Leurs entreprises ne furent pas plus justes que celle-ci, et ils n'eurent pas plus que vous ne l'avez, la protection du ciel. C'est ici que la justice brille dans tout son jour, car la guerre est toujours juste lorsqu'elle est nécessaire, et les armes sont sacrées lorsqu'elles sont l'unique ressource des opprimés. Ici, tous les vœux du peuple vous appellent;

et, au milieu de cette disposition unanime, le succès ne peut être incertain : il suffit que vous preniez exemple sur ceux que je vous ai proposés pour modèles.

Bien plus, Dieu manifeste sa volonté par des signes éclatants : la mer s'est entrouverte, une nue lumineuse a indiqué le chemin, le rocher a fait jaillir des eaux de son sein, la manne est tombée dans le désert ; tout favorise ainsi votre grandeur. Que le reste soit votre ouvrage : Dieu ne veut pas tout faire, pour ne pas nous laisser sans mérite et sans cette portion de gloire qu'il nous permet d'acquérir.

Qu'aucun des Italiens dont j'ai parlé n'ait pu faire ce qu'on attend de votre illustre maison ; que, même au milieu de tant de révolutions que l'Italie a éprouvées, et de tant de guerres dont elle a été le théâtre, il ait semblé que toute valeur militaire y fût éteinte, c'est de quoi l'on ne doit point s'étonner : cela est venu de ce que les anciennes institutions étaient mauvaises, et qu'il n'y a eu personne qui sût en trouver de nouvelles. Il n'est rien cependant qui fasse plus d'honneur à un homme qui commence à s'élever que d'avoir su introduire de nouvelles lois et de nouvelles institutions : si ces lois, si ces institutions posent sur une base solide, et si elles présentent de la grandeur, elles le font admirer et respecter de tous les hommes.

L'Italie, au surplus, offre une matière susceptible des réformes les plus universelles. C'est là que le courage éclatera dans chaque individu, pourvu que les chefs n'en manquent pas eux-mêmes. Voyez dans les duels et les combats entre un petit nombre d'adversaires combien les Italiens sont supérieurs en force, en adresse, en intelligence. Mais faut-il qu'ils combattent réunis en armée, toute leur valeur s'évanouit. Il faut en accuser la faiblesse des chefs ; car, d'une part, ceux qui

savent ne sont point obéissants, et chacun croit savoir ; de l'autre, il ne s'est trouvé aucun chef assez élevé, soit par son mérite personnel, soit par la fortune, au-dessus des autres, pour que tous reconnussent sa supériorité et lui fussent soumis. Il est résulté de là que, pendant si longtemps, et durant tant de guerres qui ont eu lieu depuis vingt années, toute armée uniquement composée d'Italiens n'a éprouvé que des revers, témoins d'abord le Taro, puis Alexandrie, Capoue, Gênes, Vailà, Cologne et Mestri.

Si votre illustre maison veut imiter les grands hommes qui, en divers temps, délivrèrent leur pays, ce qu'elle doit faire avant toutes choses, et ce qui doit être la base de son entreprise, c'est de se pourvoir de forces nationales, car ce sont les plus solides, les plus fidèles, les meilleures qu'on puisse posséder : chacun des soldats qui les composent étant bon personnellement, deviendra encore meilleur lorsque tous réunis se verront commandés, honorés, entretenus par leur prince. C'est avec de telles armes que la valeur italienne pourra repousser les étrangers.

L'infanterie suisse et l'infanterie espagnole passent pour être terribles ; mais il y a dans l'une et dans l'autre un défaut tel, qu'il est possible d'en former une troisième, capable non seulement de leur résister, mais encore de les vaincre. En effet, l'infanterie espagnole ne peut se soutenir contre la cavalerie, et l'infanterie suisse doit craindre toute autre troupe de même nature qui combattra avec la même obstination qu'elle. On a vu aussi, et l'on verra encore, la cavalerie française défaire l'infanterie espagnole, et celle-ci détruire l'infanterie suisse ; de quoi il a été fait, sinon une expérience complète, au moins un essai dans la bataille de Ravenne, où l'infanterie espagnole se trouva aux

prises avec les bataillons allemands, qui observent la même discipline que les Suisses : on vit les Espagnols, favorisés par leur agilité et couverts de leurs petits boucliers, pénétrer par-dessous les lances dans les rangs de leurs adversaires, les frapper sans risque et sans que les Allemands puissent les en empêcher ; et ils les auraient détruits jusqu'au dernier, si la cavalerie n'était venue les charger eux-mêmes à leur tour.

Maintenant que l'on connaît le défaut de l'une et de l'autre de ces deux infanteries, on peut en organiser une nouvelle qui sache résister à la cavalerie et ne point craindre d'autres fantassins. Il n'est pas nécessaire pour cela de créer un nouveau genre de troupe ; il suffit de trouver une nouvelle organisation, une nouvelle manière de combattre ; et c'est par de telles inventions qu'un prince nouveau acquiert de la réputation et parvient à s'agrandir.

Ne laissons donc point échapper l'occasion présente. Que l'Italie, après une si longue attente, voie enfin paraître son libérateur ! Je ne puis trouver de termes pour exprimer avec quel amour, avec quelle soif de vengeance, avec quelle fidélité inébranlable, avec quelle vénération et quelles larmes de joie il serait reçu dans toutes les provinces qui ont tant souffert de ces inondations d'étrangers ! Quelles portes pourraient rester fermées devant lui ? Quels peuples refuseraient de lui obéir ? Quelle jalousie s'opposerait à ses succès ? Quel Italien ne l'entourerait de ses respects ? Y a-t-il quelqu'un dont la domination des barbares ne fasse bondir le cœur ?

Que votre illustre maison prenne donc sur elle ce noble fardeau avec ce courage et cet espoir du succès qu'inspire une entreprise juste et légitime ; que, sous sa

bannière, la commune patrie ressaisisse son ancienne splendeur, et que, sous ses auspices, ces vers de Pétrarque puissent enfin se vérifier!

*Virtù contra furore*

*Prenderà l'arme, e fia'l combatter corto;*

*Che l'antico valore*

*Negl'italici cor non è ancor morto.*

Petrarca, Canz. XVI, V. 93-96



# LE PRINCE 2020

De l'usage de la dictature au 21<sup>e</sup> siècle ?

**« Qu'on ait à introduire la liberté dans une république ou à l'y maintenir, il faudra toujours en pousser le gouvernement plutôt vers l'état monarchique que vers l'état populaire. »**

- Machiavel

Alors que la démocratie est souvent perçue comme la seule option politique envisageable, quelle serait la position de Machiavel en 2020 sur l'utilité de la dictature ? Dans quelles circonstances jugerait-il nécessaire de concentrer le pouvoir entre les mains d'une seule personne et quels devraient être les objectifs de ce prince ?

Grâce aux exemples de Charles de Gaulle, Abraham Lincoln, Vladimir Poutine, Lee Kuan Yew ou Noursoultan Nazarbaïev, Jean-François Caron, dans cette version imaginée du *Prince* en 2020, montre que le recours à un prince tout-puissant peut encore s'avérer la meilleure solution lorsqu'une nouvelle société doit être établie ou afin de sauver une société menacée d'implosion.

**JEAN-FRANÇOIS CARON** est politicologue et spécialiste de philosophie politique. Il a enseigné à l'Université Laval, à l'Université du Québec à Chicoutimi, à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles et a été professeur adjoint à l'Université de Moncton. Il est professeur agrégé au Département de science politique et des relations internationales de l'Université Nazarbayev.

Science politique

Le texte de Jean-François Caron  
est traduit par Geneviève Deschamps



Presses de l'Université Laval  
[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)